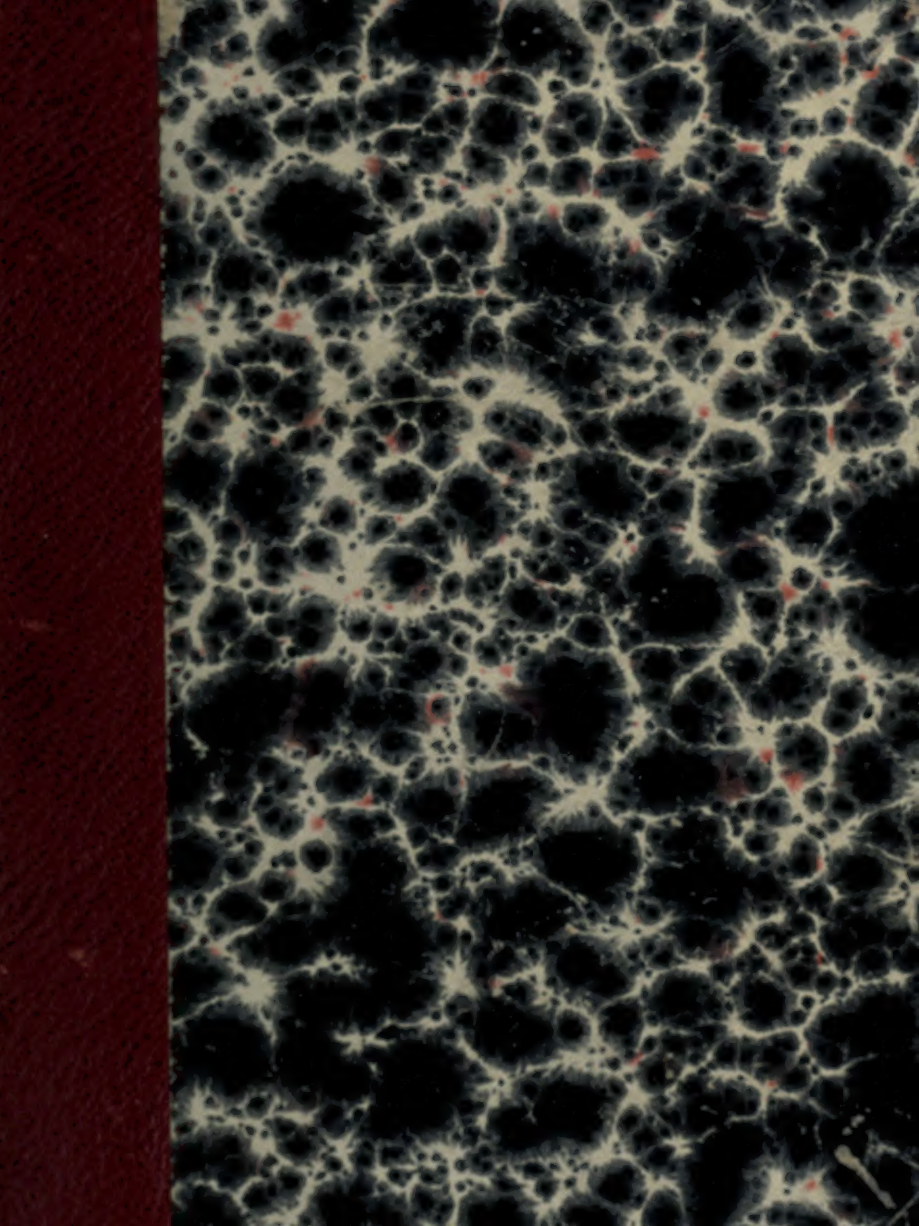
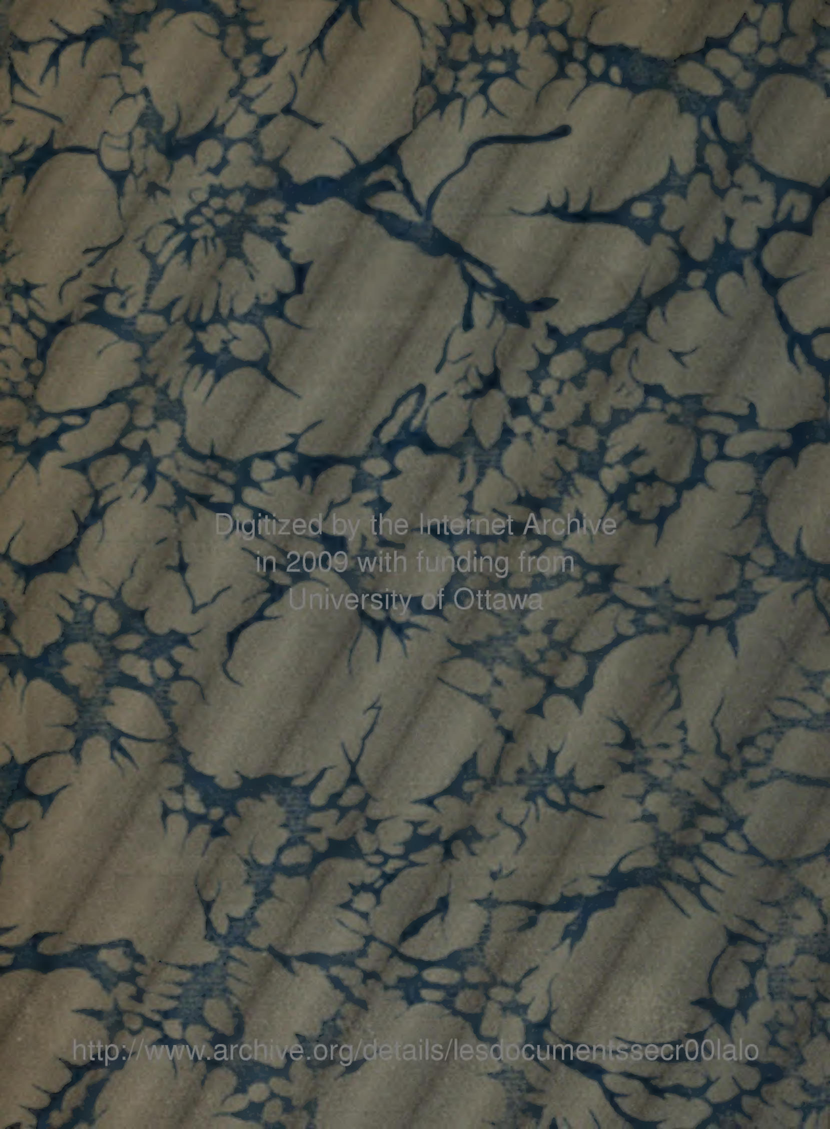






LES

DOCUMENTS SECRETS

PUBLIÉS

PAR LES BOLCHEVIKS

"Un résumé de quelques documents publiés par les Bolcheviks en 1917-1918"

DU MÊME AUTEUR

La Question de la nouvelle salle à la Bibliothèque Nationale. Paris, 1912. (N'est pas dans le commerce.)

Les Plans de Catherine II pour la conquête de Constantinople. Paris, E. Rahir, 1913. (Extrait des *Mélanges offerts à M. Emile Picot.*)

La Langue française cessera-t-elle dans peu de temps d'être une langue scientifique ? (*Mercure de France*, 1[er] décembre 1913.)

Enigmes du Grand Siècle : *le Masque de fer, Jacques Stuart de la Cloche, l'abbé Prignani, Roux de Marsilly.* Paris, H. Le Soudier, 1913.

De Clausewitz à Hindenbourg. (*Mercure de France*, 16 juin 1916.)

La Diplomatie de Guillaume II *(1888-4 août 1914).* Paris, éditions Bossard, 1917.

Le Livre Jaune sur l'Alliance franco-russe. (*Mercure de France*, 16 septembre 1918.)

Le Kaiser et la neutralité de la Hollande. (*Mercure de France*, 16 décembre 1918.)

ÉMILE LALOY

LES

DOCUMENTS SECRETS
DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE RUSSIE

PUBLIÉS PAR

LES BOLCHEVIKS



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1919



AVERTISSEMENT

Le *Recueil de Documents secrets extraits des Archives de l'ancien ministère russe des Affaires étrangères*, publié en russe par les Bolcheviks de décembre 1917 à février 1918, était destiné par eux à leur fournir des arguments dans leur propagande contre les impérialistes de tous pays. Les documents y sont insérés sans aucun ordre, chacun des sept fascicules renfermant les pièces les plus compromettantes (!!) « pour la bourgeoisie » saisies depuis l'envoi précédent. Une note à la fin du fascicule 7 avertit que « pour des motifs techniques, la rédaction est forcée de cesser la publication momentanément ». Ces « motifs techniques » étaient l'invasion allemande. Quoique les Bolcheviks eussent surtout publié des documents émanant des gouvernements alliés, ils avaient aussi occasionnellement inséré des pièces gênantes pour l'Allemagne et celle-ci n'avait aucune garantie qu'ils ne continueraient pas. En suspendant leur publication, ont-ils

cédé à une menace de cette puissance ou ont-ils compris d'eux-mêmes que leurs révélations déloyales empiraient leur situation en les brouillant avec tout le monde ? Nous ne savons.

Dans la traduction abrégée qui suit, on a rangé les documents dans l'ordre chronologique, mais le titre de chaque pièce est suivi de son numéro dans le recueil russe. Toutefois, les numéros 68 à 73, déjà employés par les Russes dans le cahier 6, ayant été utilisés à nouveau par eux dans le cahier 7, on a distingué les pièces du cahier 7 en les faisant suivre de la mention (7).

Les portions des documents qui ne sont qu'*analysées* sont placées entre crochets carrés.



1. — Traité des trois Empereurs. (N° 71 [7]).

PROFITANT du refroidissement entre l'Allemagne et la Russie causé par la colère que manifestait la presse russe de la médiocrité des résultats obtenus par le gouvernement russe au Congrès de Berlin, Bismarck signa secrètement le 7 octobre 1879 avec l'Autriche une alliance qui était surtout dirigée contre la Russie. A ce moment, un nouvel ambassadeur russe, P. Sabouroff, arrivait à Berlin. Il était très convaincu de l'avantage pour la Russie de s'entendre avec l'Allemagne et venait proposer à Bismarck une alliance russo-allemande. Elle ne pouvait naturellement être dirigée que contre l'Autriche. Bismarck lui répondit qu'il désirait au contraire réconcilier ces deux puissances et mit en avant l'idée d'une alliance à trois « pour creuser un fossé entre l'Autriche et les puissances occidentales ». Le gouvernement du Tsar accepta cette proposition, mais l'Autriche fit beaucoup de difficultés pour se laisser convaincre.

Finalement les négociations aboutirent au texte suivant qui ne contenait guère que des obligations imposées à la Russie sans qu'elle obtînt des avantages correspondants. On avait toujours dit que ce

traité ne liait les mains de la Russie que si nous attaquions l'Allemagne : on remarquera que c'était faux. Quant à l'Allemagne, elle ne se liait les mains en réalité que pour le cas d'une guerre anglo-russe !

1. Dans le cas où l'une des Hautes Parties contractantes ferait la guerre avec une quatrième grande puissance, les deux autres garderont une neutralité bienveillante à son égard et emploieront tous leurs efforts à abréger le conflit. Cet accord s'étendra aussi au cas d'une guerre entre l'une des trois Puissances et la Turquie, mais seulement dans le cas où un accord préalable aurait été conclu entre les trois Puissances au sujet des résultats de cette guerre.

2. La Russie, en plein accord avec l'Allemagne, déclare sa ferme résolution de prendre en considération les intérêts de l'Autriche-Hongrie qui découlent de sa nouvelle situation, affermie par le traité de Berlin. Les trois Puissances, désireuses d'éviter tout ce qui pourrait susciter de la discorde entre elles, s'engagent à prendre en considération leurs intérêts réciproques dans la presqu'île des Balkans. Elles se promettent que de nouveaux changements dans le *statu quo* territorial de la Turquie d'Europe ne pourront être introduits que de leur consentement réciproque. Pour faciliter

cet accord dont il est fort difficile de prévoir les détails, les trois Puissances ratifient dès maintenant, dans un protocole annexé au traité, les points sur lesquels elles se sont déjà mises d'accord.

3. Les trois Puissances reconnaissent l'importance européenne de la fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles établie par les traités... Elles veilleront en commun à ce que la Turquie ne fasse point d'exclusions à cette règle en cédant à un belligérant pour des opérations de guerre la partie de son empire où se trouvent les détroits. En cas de violation ou pour prévenir une violation possible, les trois Puissances préviendront la Turquie que dans ce cas elles la considéreront comme s'étant déclarée en état de guerre à l'égard de la Puissance à laquelle elle portera ce préjudice et que par suite elle sera privée des avantages de la sécurité du *statu quo* territorial établi à son profit dans le traité de Berlin.

4. La présente convention durera trois ans à partir de l'échange des ratifications.

5. Les Hautes Parties contractantes se promettent réciproquement de tenir secret, non seulement le contenu du présent traité, mais même son existence ainsi que celle du protocole annexe.

6. Les conventions secrètes conclues entre l'Allemagne et la Russie et entre l'Autriche-Hongrie et la Russie en 1873 sont remplacées par le présent traité.

7. [Ratification dans les quinze jours.]

Fait à Berlin le 28 juin 1881. *Signé :* v. Bismarck, Széchényi, Sabourov.

Protocole annexe

1. *Bosnie et Herzégovine.* — L'Autriche-Hongrie se réserve le droit d'annexer ces deux provinces quand elle le jugera important pour elle.

2. *Sandjak de Novi-Bazar.* — La déclaration échangée par les plénipotentiaires austro-hongrois et russes au Congrès de Berlin le 13/1 juillet 1878 reste en vigueur.

3. *Roumélie orientale.* — Les trois Puissances se déclarent complètement d'accord pour prévenir une occupation possible, soit du côté de la Roumélie orientale, soit du côté des Balkans, à cause de ses dangers pour la paix générale. En cas de nécessité, elles s'efforceront de détourner la Porte d'une entreprise de ce genre, pourvu que de leur côté la Bulgarie et la Roumélie orientale s'abstiennent de soutenir des attaques partant de leur territoire et dirigées

contre d'autres provinces de l'Empire turc.

4. *Bulgarie.* — Les trois Puissances ne s'opposeront pas à la réunion de la Bulgarie et de la Roumélie orientale dans leurs limites territoriales du traité de Berlin si elles y sont amenées par la force des circonstances. Elles conviennent de détourner les Bulgares de toutes attaques contre les provinces voisines, et en particulier contre la Macédoine, et leur déclareront que dans ce cas ils agiront à leurs risques et périls.

5. [Des instructions seront envoyées aux agents des trois Puissances en Orient pour qu'ils mettent fin à leurs désaccords par des explications amicales et s'adressent à leurs gouvernements quand ils ne pourront y arriver ainsi.]

Berlin, 18 juin 1881. *Signé* : v. BISMARCK, SZÉCHÉNYI, SABOUROV.

2. — Convention militaire franco-russe. (N° 1).

SIGNÉE le 17/30 août 1892, elle a été publiée en original dans le livre jaune sur *L'Alliance franco-russe* et dans le vol. 129 du *Mercure de France.*

3. — Alliance contre les Anarchistes. N° 72.

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède-Norvège, la Turquie et la Bulgarie, pénétrées de la nécessité de s'opposer énergiquement au développement du mouvement anarchiste... ont convenu des mesures suivantes :

1. Tout anarchiste expulsé du territoire de l'une des parties contractantes sera reconduit par le chemin le plus court dans le pays dont il est sujet. [La police de ce pays doit en être immédiatement avertie.]

2. Dans chaque pays sera établi un Bureau central de police pour recueillir les renseignements sur les anarchistes et leurs actes.

3. Le Bureau central de chaque Puissance décidera comment les organes compétents lui fourniront les renseignements nécessaires sur les anarchistes de leurs territoires et sur leurs aventures.

4. [Chaque Bureau central doit informer au plus vite les autres bureaux de l'expulsion et du départ volontaire des anarchistes. Il accom-

pagnera cette information d'un mémoire sur leur passé et de leur photographie.]

5. [Chaque Bureau communiquera immédiatement à tous les autres ses renseignements sur les conspirations anarchistes.]

6. [Chaque Bureau communiquera au moins tous les six mois à tous les autres ses renseignements sur le mouvement anarchiste et répondra aux questions que les autres lui poseront.]

Ces mesures entreront en vigueur dès la signature du présent protocole... Les Puissances qui ne le signeront pas pourront y adhérer par acte séparé signifié par voie diplomatique au Gouvernement russe et par lui aux autres Gouvernements...

[Ce protocole, qui doit demeurer secret, a été signé à Saint-Pétersbourg le 1/14 mars 1904 en un seul exemplaire qui sera gardé par la Russie.]

Appendice. A. [La Turquie, se référant à sa déclaration faite à la Russie le 6 septembre 1899, déclare que le protocole actuel ne modifie en rien les accords entre la Porte et la Russie au sujet du retour de certaines catégories d'émigrants arméniens se trouvant en Russie.]

— B. [Le Danemark déclare que les points 2 à 6 du protocole seront exécutés par la police de Copenhague.]

— C. [La Roumanie se réserve le droit exclusif d'apprécier le caractère d'anarchiste chez ceux contre lesquels on lui demandera de prendre des mesures.]

— D. [Les obligations des articles 2 à 6 seront exécutées en Suède par le Chef de la police de Stockholm et en Norvège par la police de Christiania.]

4. — Convention russo-bulgare. (N° 251.)

En 1900, un vif conflit surgit entre la Roumanie et la Bulgarie à la suite de l'assassinat à Bucarest d'un nommé Mihaleanu.

Une convention militaire fut conclue entre l'Autriche et la Roumanie en septembre 1900. Dans son préambule, il était dit que le désir de la Roumanie d'accroître ses possessions par l'acquisition d'une partie de la Bessarabie, de la forteresse de Silistrie et si possible, de Roustchouk, Schoumen et Varna, apparaissait comme très légitime (Guechoff, *l'Alliance Balkanique*, p. 61). La Russie (ou plus probablement la Bulgarie) ayant eu connaissance du texte de cette convention, en informa l'autre puissance menacée et des pourparlers russo-bulgares commencèrent. Ils aboutirent à un projet de « *convention militaire* » signé par le général-major Jilinski et envoyé par le ministre de la guerre

A. N. Kouropatkin le 16 mai 1902 au comte V. N. Lamsdorff, ministre des affaires étrangères ; il comprenait les 9 articles suivants :

1. Le présent accord ne poursuit pas des buts agressifs, mais seulement de faire échec à la convention militaire entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie.

2. Il n'a donc en vue qu'une action contre l'Autriche et la Roumanie et ne peut être dirigé ni contre la Turquie, ni contre aucune autre puissance balkanique.

3. La Russie coopérera de toutes ses forces à la défense de l'intégrité et de l'inviolabilité du territoire de la Bulgarie.

4. En cas d'attaque de l'Autriche-Hongrie ou de la Roumanie (ou de ces deux puissances ou de la Triple Alliance) contre la Bulgarie ou la Russie (ou contre ces deux puissances), les puissances contractantes devront employer toutes leurs forces et leurs ressources à lutter contre l'agresseur, sans reculer devant aucun sacrifice pour atteindre un complet succès.

5. [Si l'Autriche n'aide pas l'agression roumaine contre la Bulgarie, la Russie peut rester neutre.]

6. [En cas de guerre avec la Roumanie et l'Autriche, la Bulgarie gardera la plus stricte neutralité à l'égard de la Turquie et apportera

la plus grande circonspection dans ses rapports avec elle. Ne laissant au sud des Balkans qu'un corps d'observation, elle réunira le reste de son armée sur le Danube.]

7. Les plans de mobilisation et de concentration de l'armée bulgare et ceux de défensive et d'offensive pour exécuter des missions et atteindre des buts indiqués par l'État-major général russe devront être élaborés le plus tôt possible sous la direction de cet état-major en collaboration avec le ministère de la guerre bulgare. Ils devront être ratifiés par S. M. l'Empereur...

8. Le généralissime russe commandera en temps de guerre les armées de la Russie et de la Bulgarie et dirigera leurs opérations, qu'elles agissent ensemble ou séparément... Si Son Altesse nomme un généralissime, il devra, ainsi que le chef d'état-major, être choisi d'accord avec le ministère de la guerre russe et sous réserve de l'approbation de S. M. l'Empereur. [Près du commandant de l'armée bulgare et de chacun de ses corps et détachements sera placé un officier russe qui aura voix délibérative dans les conseils.]

9. [La flotte russe pourra utiliser les ports bulgares et prendre les mesures nécessaires à leur défense.]

Le 22 mai, Lamsdorff soumit ce projet à l'approbation du Tsar, en proposant d'y ajouter un 10e article :

10. [La présente convention entre en vigueur immédiatement et constitue un secret d'État particulièrement important.]

Le Tsar approuva la convention et cette adjonction ; le 23 mai, Lamsdorff en informa Kouropatkine, l'avertissant qu'à raison de la qualité de vassal du prince Ferdinand, il ne pouvait être question de la signature du Tsar, mais seulement (comme dans le cas de la convention militaire franco-russe), d'un échange de lettres annonçant la ratification de la convention après sa signature par les plénipotentiaires. Le 31 mai/13 juin 1902, le général Paprikoff signa cette convention pour la Bulgarie.

5. — Convention douanière serbo-bulgare.

(Nos 22-24).

Dans la nuit du 11 au 12 juin 1903, le roi Milan et la reine Draga furent assassinés à Belgrade. Avec Milan finit la dynastie des Obrenovitch qui, depuis le traité de Berlin, avait été l'alliée et la protégée de l'Autriche. Le prince Pierre Karageorgevitch, qui monta alors sur le trône sous le nom de Pierre Ier, appartenait au contraire à une famille inféodée de tout temps à la Russie. Celle-ci, qui adhérait d'ailleurs, au moins depuis le Congrès de

Berlin, à la maxime : les Balkans aux Balkaniques, encouragea certainement son alliée la Bulgarie à s'entendre avec la Serbie. Les circonstances d'ailleurs y poussaient. La Russie était depuis le 8 février 1904 en guerre avec le Japon et était de moins en moins en état de protéger la Serbie et la Bulgarie. Les pourparlers serbo-bulgares aboutirent alors le 30 mars/12 avril 1904 au bizarre traité de commerce suivant :

[Les Gouvernements serbe et bulgare, profondément pénétrés de la communauté des destinées de leurs peuples parents et voisins et désireux de faciliter leur développement pacifique par une union amicale et fraternelle, ont conclu l'accord suivant :]

1. Ils ouvriront réciproquement leurs frontières à tous leurs produits indigènes, s'efforçant d'avoir une politique douanière identique et de la poursuivre jusqu'à la conclusion d'un Zollverein.

2. Ils faciliteront l'échange et le transit de tous leurs produits sur leurs territoires par l'abaissement des tarifs de transport...

3. Ils égaliseront leurs taxes postales et télégraphiques...

4. Ils supprimeront les passeports...

5-6. [Ils conclueront des conventions judiciaires et monétaires.]

7. Le présent accord ne pourra être publié que du consentement des deux Puissances contractantes...

Le 28 avril/11 mai 1904, le traité fut ratifié par le roi Pierre Ier.

La Russie avait-elle été informée au jour le jour des négociations relatives à ce traité? On ne sait. Il résulte en tout cas d'une dépêche de Iou. Bakhmetev, ministre de Russie à Sofia, en date du 21 sept./4 octobre 1904, 1° que celui-ci avait pu en communiquer les parties essentielles à son gouvernement le 3/16 mai 1904; 2° que le texte venait de lui en être communiqué sous condition du secret par le gouvernement bulgare, ce dernier ayant été informé par le gouvernement serbe qu'il allait faire la même communication au ministre russe à Belgrade.

6. — Traité russo-allemand. (N° 38).

Dès que la guerre russo-japonaise eut éclaté, Guillaume chercha à profiter de cette *conjoncture* pour écraser la Russie, mais le refus de François-Joseph de le suivre dans cette voie le força à chercher autre chose. Ce fut alors qu'il conçut le plan de nous chercher querelle à l'occasion du Maroc, et pour nous attaquer quand nous serions sans alliés, s'efforça d'amener un choc entre l'Angleterre et la Russie (incitations de la correspondance Willy-

Nicky, incident du Doggerbank). Il ne réussit pas. L'Angleterre laissa même voir l'intention de nous soutenir s'il nous attaquait : au lieu d'un allié contre l'Allemagne, nous allions en avoir deux. Guillaume ne s'en efforça que plus ardemment de détacher la Russie de nous en persuadant à Nicolas qu'il désirait l'aider contre l'Angleterre et que nous étions les alliés de cette dernière (ce qui nous eut été en effet facile à ce moment). Il parvint ainsi à décider le Tsar à signer à l'entrevue de Bjœrkœ (11/24 juillet 1905) un traité d'alliance défensive qui eut permis à l'Allemagne en cas de guerre franco-allemande de prétendre que l'alliance franco-russe avait été virtuellement abolie par cette nouvelle alliance. Cette dernière n'imposait d'ailleurs à ce moment-là aucune charge à l'Allemagne, puisque ce traité ne devait entrer en vigueur qu'après la fin de la guerre russo-japonaise et l'on croyait que celle-ci était encore fort éloignée.

LL. MM. Impériales l'empereur de toutes les Russies d'un côté et l'empereur d'Allemagne de l'autre, afin d'assurer la paix de l'Europe, se sont mises d'accord sur les articles suivants d'un traité d'alliance défensive.

1. Si un Etat européen quelconque attaque l'un des deux Empires, son allié s'engage à l'aider en Europe par toutes ses forces de terre et de mer.

2. Les Hautes Parties contractantes s'en-

gagent à ne conclure de paix séparée avec aucun adversaire commun.

3. Le présent traité entrera en vigueur au moment de la conclusion de la paix entre la Russie et le Japon et doit être dénoncé un an à l'avance.

4. L'Empereur de toutes les Russies, après l'entrée en vigueur de ce traité, entreprendra les démarches nécessaires pour le faire connaître à la France et lui proposer d'y accéder en qualité d'alliée.

Signé : WILHELM, VON TSCHIRSCHKY UND BÖGENDORFF, NICOLAS, BIRILEV.

7. — Lamsdorff et les Anarchistes. (N° 73).

RAPPORT de ce ministre des affaires étrangères au Tsar sur la lutte contre les anarchistes et sur la part des Juifs dans leur mouvement (3/16 janvier 1906). Il a été publié en entier dans le *Mercure de France* du 1er octobre 1918, p. 551, et y a donné lieu à une polémique.

8. — Guillaume II à Nicolas II. (N° 4).

Après la Conférence d'Algésiras, quoique la Russie nous y eut soutenu, les rapports de Giullaume et de Nicolas restèrent très amicaux. La lettre suivante, non datée, est un spécimen de leur correspondance à cette époque :

Mon cher Niki, merci de ta lettre que m'a remise Tatichtchev, et de la seconde qui m'a été remise aujourd'hui [14 juin 1906] par Vladimir. Je suis en pleine communauté de sentiments avec toi dans ces temps si durs. Le meilleur moyen d'oublier l'ennui et les inquiétudes que te cause l'état des choses dans ton pays est de faire ce que tu fais déjà et de t'occuper de ton admirable Garde, organisant ses revues et t'entretenant avec elle. Cela te fera plaisir à toi et aux troupes qui, au moment du danger, t'en remercieront les armes à la main...

Je suis tout à fait d'accord avec toi au sujet des anarchistes. Leur attentat [à Madrid, le 31 mai] a été lâche et criminel. La difficulté de la lutte contre cette plaie de l'humanité réside dans ce fait que ces bandits peuvent vivre impunément dans certains pays, en

particulier en Angleterre, et y tramer leurs complots. Je sais que le premier-ministre espagnol a prié le prince de Galles de dire au roi Edouard VII le désir du peuple espagnol de le voir intervenir auprès du Gouvernement britannique pour que celui-ci adhère à un accord des puissances continentales visant à des mesures sérieuses de répression contre cette secte. Cette démarche prouve que la surveillance établie par nos deux gouvernements sur ces individus a complètement échoué parce qu'ils peuvent vivre à Londres sans crainte d'être punis et y tramer leurs plans homicides... Toutes les Puissances continentales devraient envoyer à Londres une communication en commun au Gouvernement anglais pour qu'il s'unisse à l'accord international pour combattre ces bêtes féroces. Je pense que par un accord général, il serait possible, pour défendre la vie et la civilisation, d'interdire la fabrication des produits chimiques pour les bombes, sous menace de peines sévères.

La Douma rend la situation difficile pour ton gouvernement et la complique. On peut espérer qu'on trouvera bientôt les moyens pour un *modus vivendi* raisonnable... Comme j'ai supposé, ton choix est tombé sur Izvolsky

qui, j'en suis convaincu, te donnera satisfaction. C'est un homme intelligent, qui saura pratiquer une politique russe pacifique conformément à ton désir. Il a donné un sage conseil à Schœn sur la question du chemin de fer de Bagdad, aussi j'espère que mon gouvernement pourra travailler avec lui sur la base d'une confiance mutuelle, résultant de la communauté d'intérêts. Nos intérêts dans ce chemin de fer sont purement économiques et commerciaux...

Je comprends bien que les Anglais, comme tu le dis, te courtisent au sujet de l'Asie, mais que tu as résolu d'attendre tranquillement leurs propositions. Je suis convaincu que si elles sont acceptables en ce qui concerne l'Asie centrale, un accord avec eux écartera beaucoup de causes de frottement et de conflit, ce qui me fera aussi plaisir.

Il est naturellement clair pour tous que le moment actuel choisi par la flotte anglaise pour sa visite non sollicitée est absolument intempestif pour toi et ton pays, et je suis fermement convaincu de l'indignation qu'elle te cause, me rappelant mes sentiments lors de sa visite de l'année dernière. Ils comptent naturellement renforcer chez toi le parti ultralibéral. Leur flotte a annoncé l'intention de

visiter au retour Pillau et Travemünde. Je les ferai surveiller avec soin...

[Guillaume continuait en proposant à Nicolas de fixer leur entrevue au 1er août à Swinemünde. Il parlait ensuite de sa visite [6 juin] à François Joseph qu'il avait trouvé « aussi fort irrité de la conduite de son Parlement ».]

9. — Le Japon et la Mongolie. (N° 31).

Dès son arrivée au ministère, M. Izvolsky se proposa comme but de réconcilier la Russie avec l'Angleterre et le Japon. Ce dernier était suspecté par les États-Unis de vouloir subalterniser la Chine et la méfiance qui en résultait avait pour conséquence par contre-coup un relâchement de l'amitié anglo-japonaise. Le Japon n'en accepta que plus volontiers les offres d'entente du gouvernement russe. Le 26 avril/9 mai 1907, D. S. S. Bakhmetev, ministre de Russie au Japon, télégraphiait de Tokyo :

Hayashi [le ministre des affaires étrangères japonais] m'exprima sa reconnaissance sincère pour l'obligeance montrée par le Gouvernement impérial envers le Japon. Il s'efforcera de son côté de donner une solution heureuse

et définitive à la négociation au sujet de nos industriels de l'île Saghalien. Parlant du second traité, il m'expliqua qu'il serait difficile à son Gouvernement d'assumer des obligations au sujet de la Mongolie. Cette province se trouve en dehors de la sphère d'action du Japon et celui-ci n'a aucune intention de s'y opposer au développement de nos intérêts si naturels. Il contracterait volontiers avec nous un accord secret sur cette question, mais y consacrer un article dans le traité ne serait pas, dans la pensée du ministre, en accord avec l'esprit du traité avec la Chine et pourrait être interprété dans un sens défavorable pour le Japon. S'il a prescrit à Motono [l'ambassadeur à St Pétersbourg] de présenter une nouvelle rédaction, c'est parce qu'il n'a pas considéré comme convenable de lui confier officiellement d'expliquer ce qu'il venait de me dire confidentiellement...

10. — Traité russo-anglais. (N° 55).

Les Bolcheviks se sont trompés en considérant ce traité, conclu le 18/31 août 1907, comme inédit. Il avait été communiqué officiellement aux Puissances le 24 septembre 1907 et peut être lu

dans le *Nouveau Recueil général des traités* de Martens, 3e série, t. I, p. 8.

11. — Protocole russo-allemand relatif à la Baltique. (N° 54).

La Russie et l'Allemagne] reconnaissant la communauté de leurs intérêts politiques en ce qui concerne la Baltique... déclarent dans le présent protocole que leur politique commune dans cette région a pour objet la conservation du *statu quo* territorial... [Elles ont donc] résolu de conserver dans leur inviolabilité complète leurs droits sur leurs possessions de terre ferme et dans les îles de cette région.

Les deux autres Etats riverains de la Baltique (c'est-à-dire la Suède et le Danemark), pourront contracter avec les deux Empires des conventions particulières reconnaissant leur inviolabilité territoriale...

En ce qui concerne l'annulation projetée au profit de la Russie de la convention conclue à Paris le 30 mars 1856 entre la Russie, la France et la Grande Bretagne, il est évident que le Gouvernement allemand ne la considérera pas comme contraire aux principes ci-

dessus puisqu'en réalité elle n'en découle point.

Les deux Gouvernements conviennent de tenir secret le présent protocole jusqu'au moment où, par entente réciproque, ils considéreront comme utile de le faire connaître officiellement à tous les gouvernements ou seulement à certains d'entre eux.

St-Pétersbourg, le 16/29 octobre 1917. *Signé :* GOUBASTOV, JANOW.

12. — L'intervention russe en Perse. (N° 32).

Le traité conclu entre la Russie et la Grande-Bretagne le 31 août 1907 permettait à chacune des deux puissances d'intervenir à main armée en Perse pour y défendre ses intérêts. Au commencement d'octobre 1908, pendant que le ministre des affaires étrangères Izvolsky voyageait dans l'Europe occidentale pour s'y concerter avec les autres cabinets au sujet d'une protestation contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, il apprit « à son profond regret que le Conseil des ministres avait décidé d'envoyer à Tebriz, principale ville du nord-est de la Perse, un escadron de cosaques et deux compagnies d'infanterie ». Il télégraphia aussitôt (5/18 octobre) :

Dans les circonstances actuelles, cette mesure, coïncidant avec le départ de Téhéran à Tebriz des Cosaques persans, ne sera évidemment pas interprétée, tant en Perse qu'en Angleterre, comme une précaution pour défendre nos nationaux, mais comme une intervention armée au profit du gouvernement du Shah. Il est pour moi complètement clair que tel est le but de Hartwig ; on ne voit pas cependant dans ses télégrammes que la vie et les biens des sujets russes à Tebriz aient éprouvé jusqu'à présent un préjudice sérieux. Je suis convaincu... que le premier pas est fait pour une intervention plus étendue. C'est complètement contraire à mes assurances à Londres et au programme indiqué par moi, et ce sera une raison suffisante pour demander mon remplacement.

M. Izvolsky avait raison de se préoccuper de ce qui pourrait accroître la défiance des Anglais envers la Russie, car, comme le prouve la dépêche suivante, à ce moment même, ceux-ci prenaient à Constantinople des précautions contre les Russes.

18. Les Anglais demandent aux Turcs de fortifier le Bosphore. (N° 16).

Dépêche de D. T. S. Zinoviev, ambassadeur de Russie à Constantinople (13/26 nov. 1908).

Par ma dépêche n° 240 du 1/14 de ce mois, V. E. a pu voir qu'y étant poussé par les conseils de l'ambassadeur d'Angleterre, le Grand Vizir insista plus d'une fois auprès du Sultan pour qu'il approuve le projet de renforcement des fortifications du Bosphore élaboré par une Commission spéciale... N'ayant pas obtenu de réponse à une nouvelle demande faite à la suite d'une nouvelle démarche de l'ambassadeur d'Angleterre, le Grand Vizir avertit le Sultan qu'à l'ouverture du Parlement turc, le ministère serait interpellé au sujet des causes ayant incité le Gouvernement à interrompre le renforcement de la défense du Bosphore et que dans ce cas, pour se justifier, le ministère serait forcé de présenter la correspondance échangée sur la question entre Yildiz et le ministère. Kiamil Pacha ajouta que le désir de défendre le Sultan contre toute responsabilité, l'avait poussé à demander l'ap-

probation la plus rapide du projet de fortifications nouvelles.

Le Sultan répondit... qu'à raison des sentiments amicaux témoignés par la Russie à la Turquie lors de la crise (sentiments qui méritaient de la reconnaissance), il considérait comme inopportun de recourir à des mesures pouvant paraître offensantes pour le Gouvernement russe et par suite d'activer la réalisation des fortifications du Bosphore. [Le Sultan annonça aussi au Grand Vizir qu'il chargeait le maréchal Chakir Pacha d'examiner les fortifications du Bosphore.]

Dans sa réponse, le Grand Vizir expliqua au Sultan que s'il éludait la ratification du projet de fortifications, il donnerait lieu à des bruits désavantageux pour lui, des personnes supposant que cette opposition avait pour origine l'intention du Sultan de faciliter l'accès du Bosphore à l'armée russe et de l'utiliser... [Le Sultan signa immédiatement le projet.]

14. — En janvier 1909, l'Allemagne préparait une agression. (Nos 68-71).

Le comte Osten-Sacken, ambassadeur de Russie à Berlin, à M. Izvolsky.

Par les rapports ci-joints... V. E. pourra voir avec quelle hâte fiévreuse on active dans les administrations les travaux ayant un caractère indubitable de préparation à un conflit armé. Contre qui ?

[L'incident du *Daily Telegraph*] a donné un accès plus aisé au parti militaire auprès de l'Empereur et dispose celui-ci à écouter plus favorablement son avis au sujet du meilleur moyen de sortir de la situation critique actuelle... [Or, ce parti] considère la guerre comme le seul moyen possible de rétablir aux yeux des masses le prestige du pouvoir monarchique ébranlé par les derniers événements... [parce qu'il croit] que la supériorité transitoire actuelle de son armée donne à l'Allemagne les meilleures chances de succès... [D'un autre côté, une guerre heureuse pourrait, au moins pendant quelque temps, diminuer la pression des courants radicaux pour des modifications

libérales de la constitution en Prusse et en Allemagne...]

En ce qui concerne la politique étrangère de l'Allemagne, sans parler du mécontentement de l'Empereur au sujet de notre rapprochement avec l'Angleterre et de ses reproches sur notre prétendue ingratitude pour sa partialité à notre égard pendant la guerre russo-japonaise, il n'y a pas de doute que ces sentiments peuvent l'amener à se joindre au camp des adversaires du monde slave et à utiliser de concert avec l'Autriche la minute où nous sommes faibles militairement...

L'empressement du Cabinet de Berlin à agir de concert avec l'Autriche-Hongrie dans les affaires balkaniques est d'autant plus remarquable que l'extension de l'action de la Triple Alliance aux questions de l'Orient turc était considérée jusqu'à présent comme contraire aux intérêts de l'Allemagne à raison de ses rapports traditionnels d'amitié avec la Russie. Il est remarquable aussi que les efforts de l'Allemagne à Constantinople sont tournés contre nos efforts pour éloigner les complications provoquées dans la péninsule des Balkans par cette politique du baron d'Erenthal que le Cabinet de Berlin en principe n'approuve pas. Cette contradiction est particulièrement cho-

quante dans la position prise par l'Allemagne à Constantinople au sujet de notre dernière proposition où nous nous efforçons de régler le côté financier du conflit turco bulgare. L'insinuation que notre proposition cache la pensée de regagner notre ancienne influence prépondérante sur le monde slave des Balkans vient indubitablement de Berlin et est l'un des principaux arguments pour agir auprès de la Porte contre nos efforts pacificateurs.

Tout ceci nous impose l'obligation d'agir avec circonspection, et cela d'autant plus qu'il est présentement difficile de prévoir le but actuel et les conséquences possibles de l'entrevue qui va avoir lieu à Berlin entre le roi Edouard et l'empereur Guillaume. La finesse du roi et le tempérament impulsif de l'empereur présentant un vaste champ pour les éventualités les plus inattendues, tout rapprochement entre les Cabinets de Berlin et de S[t]-James apparaîtrait comme un coup porté à notre situation parmi les Grandes Puissances...

Suivaient trois rapports demandés par Osten-Sacken aux attachés techniques de son ambassade :
1° Celui de l'attaché militaire A. Michelsson (20 janvier/2 février 1909).

I. — Considérations militaires techniques

Celui qui a le plus de chances de réussir est en général celui qui prend l'initiative de la guerre. Comme condition du succès dans une guerre contemporaine apparaît la préparation de l'organisation, du matériel et de l'instruction...

A) L'organisation de l'armée allemande... s'est développée de telle façon que depuis plus de dix ans elle a atteint une stabilité presque complète. Les perfectionnements qui y sont introduits annuellement concernent surtout les armes techniques et le renforcement des cadres des réserves. Les premiers sont la conséquence des perfectionnements techniques et les seconds celle de l'accroissement de la population. Ils sont la condition pour que l'*organisation de l'armée ne vieillisse pas*. Grâce à cela, l'armée allemande... maintient constamment son organisation à la hauteur des exigences contemporaines... et peut commencer la guerre à tout instant. *Par suite, il est difficile de trouver dans cette organisation des indications sur la proximité de la guerre...*

B) *Les moyens matériels du combat*, grâce au rapide développement de la technique con-

temporaine, changent constamment... Le maximum de la préparation pour la guerre est atteint quand ils sont parfaits. Lors du séjour à Berlin du chef d'état-major général F. F. Palitsyn à la fin de 1907, je lui ai exposé que suivant moi ce maximum serait atteint par l'Allemagne *au printemps de 1909*...

1) *Le réarmement de l'infanterie* par des fusils Mauser modèle 98 avec balle « S » qui dure depuis 1898 avec des retards à cause de changements dans le modèle du fusil, puis de la balle (actuellement « S » pointue) est terminé. Non seulement toute l'infanterie, mais aussi les réserves en sont armées. Quoique les Allemands aient été un peu désillusionnés sur les résultats de la balle S et en cherchent une nouvelle, il n'en est pas moins certain que l'armement de leur infanterie, l'année prochaine, ne le cèdera en rien à celui des infanteries russe et française...

Le réarmement de la cavalerie par la nouvelle carabine (1898) n'est pas encore effectué. D'après certains renseignements les carabines sont prêtes... Cette lacune n'a pas d'importance décisive à cause de la distribution déjà effectuée de mitrailleuses à la cavalerie.

Les mitrailleuses commandées il y a trois ans sont maintenant prêtes et distribuées...

Jusqu'à présent, nous en étions mieux pourvus que les Allemands ; le rapport a changé depuis cette année.

2) *Le réarmement de l'artillerie de campagne* avec un affût sans recul et à boucliers (modèle 1896 A) devait être achevé à la fin de 1908... Il est possible que l'armée de seconde ligne (*das Besatzungsheer*) n'en recevrait pas, mais toute l'armée de campagne et la réserve de première ligne en sont déjà réarmées. Seules, les 63 batteries d'obusiers légers de campagne n'ont pas été transformées, mais dans la grande quantité d'artillerie de campagne (583 batteries), cela n'a pas grande importance...

3) *Réarmement de l'artillerie lourde*. Je n'ai pas de données précises sur le degré où il se trouve, mais il n'y a pas de doute que les Allemands, sous ce rapport, ont été toujours en avance non seulement sur la Russie, mais même sur la France qui s'efforce seulement maintenant d'égaler l'artillerie lourde de campagne des Allemands en introduisant de gros calibres. Les nouveaux obusiers lourds sans recul (15 cm. de campagne et 23 cm. de siège) et le canon long de 10 cm. augmentent encore la supériorité précédente des Allemands. Cette puissante artillerie lourde peut nettoyer rapi-

dement la route pour l'avance des troupes de campagne jusqu'au fond du territoire ennemi...

4) *La reconstruction des forteresses* n'est pas terminée, mais il semble que c'est surtout vrai de Kehl, Germersheim et Mayence où les travaux dureront probablement encore deux ans. Les autres forteresses, à en juger par le budget de 1909, ont encore à recevoir leur artillerie et d'autres moyens de défense, mais le plus gros de leur reconstruction est évidemment terminé...

5) Le réseau des chemins de fer et des canaux a depuis longtemps atteint une grande puissance... J'indiquerai seulement, comme dernières mesures, la reconstruction du pont de Dirschau aujourd'hui terminée, la reconstruction qui s'achève du nouveau pont de Marienwerder, le renforcement imminent du pont de chemin de fer de Graudenz et le développement du réseau de la Prusse orientale... Il est intéressant de remarquer que l'on continue à voir dans les grandes stations de chemins de fer ces immenses tas de charbon de terre qui apparurent lors du conflit d'Algésiras.

6) Les troupes techniques ont atteint un degré extraordinaire, sinon comme qualité, tout au moins comme quantité. Les Allemands

jugent avec raison qu'il est plus avantageux de munir *toute* l'armée de téléphones et de télégraphes sans fil qui ne sont que *bons* plutôt que de ne doter qu'*une partie* de l'armée d'appareils *parfaits*, qu'il vaut mieux avoir 13 ballons dirigeables et beaucoup de ballons captifs que de s'acharner tellement à la poursuite d'un dirigeable supérieur, qu'on n'en a aucun à emmener à la guerre et qu'on la fera à l'aveugle comme autrefois, qu'il vaut mieux s'assurer rapidement par voie de réquisition des automobiles et des routières lourdes et d'occasion que d'attendre l'apparition de types plus parfaits. — Tout cela n'est d'ailleurs important que si la guerre est proche. Si nous faisons la supposition inverse, la façon d'agir des Allemands ne sera pas raisonnable. Le fait qu'ils la pratiquent est donc une indication qu'ils se préparent, non à une guerre éloignée, mais bien à une guerre très proche.

7) Nous ne connaissons pas l'étendue de leurs approvisionnements en munitions et en vivres. Mais s'ils n'étaient pas suffisants pour toute une campagne, la puissance de production de l'industrie militaire allemande est si grande qu'elle pourra fournir les quantités nécessaires pendant la guerre même. L'augmentation des approvisionnements de réserve

dans les dépôts de la frontière prévue par le budget de 1909 mérite en tout cas l'attention. Le transport déjà commencé des munitions d'artillerie lourde à la frontière est aussi une indication importante.

C) Je passe maintenant à l'instruction des troupes. L'introduction de nouvelles armes a forcé naturellement à la modifier... Presque tous les règlements ont été revus en 1907 et 1908. — En 1907, les troupes parurent aux manœuvres médiocrement instruites, mais en 1908 elles possédaient parfaitement les nouveaux règlements... Il est donc probable que la publication des nouveaux règlements sera terminée et que les troupes les auront appris au printemps de 1909...

Je conclus : l'armée allemande a depuis longtemps le meilleur commandement, son effectif a cru avec la population ; celle-ci aime son armée et lui donne les soldats dont elle a besoin, sans s'occuper des fermentations sociales. L'armée allemande peut donc être considérée comme la meilleure armée de terre *eu égard à son effectif*...

2. — Considérations politico-militaires.

1) Les forces maritimes de l'Allemagne croissent si vite qu'elles menacent la prépon-

dérance de l'Angleterre sur mer et la sûreté de ses îles. A cet accroissement on ne voit pas encore de limites. L'accroissement parallèle des forces maritimes de l'Angleterre, quoiqu'elles soient encore prépondérantes, a une limite peu éloignée dans l'absence de service militaire obligatoire en Angleterre et dans l'aversion qu'il inspire à la population. Théoriquement, il doit arriver un moment où la prépondérance passera de l'Angleterre à l'Allemagne. Il est donc avantageux pour l'Angleterre de ne pas attendre ce moment et d'abaisser les forces maritimes de l'Allemagne à un niveau sans danger pour elle. On comprend par suite la peur que l'Allemagne a actuellement de l'Angleterre. Cette peur et la conviction générale que l'Angleterre ne permettra pas à l'Allemagne d'augmenter sa flotte, sont si grandes que la pensée de prévenir ce danger anglais par une attaque soudaine sur la flotte anglaise « à la japonaise » à l'aide des 13 dirigeables et de la flottille des torpilleurs, devient ici une idée fixe. Cette manœuvre se trouve déjà dans les limites du possible et c'est ce qui rend la situation si tendue et fait que des deux côtés on désire s'affranchir de ce cauchemar réciproque et conclure un accord.

2) Si cet accord n'est pas conclu, je suis profondément convaincu que l'Allemagne restera tranquille et ne se hasardera pas à faire la guerre à qui que ce soit sur le continent.

3) Si cet accord est conclu, les mains de l'Allemagne deviennent libres... et il est très séduisant pour elle de rétablir d'un seul et puissant coup dans son ancien éclat son influence militaire... Pour une pareille perspective, l'Angleterre peut obtenir beaucoup...

Il faut ajouter à cela la situation intérieure de l'Allemagne... Un général prussien haut placé disait récemment : « L'air chez nous en Allemagne est devenu si étouffant et si malsain que nous avons besoin d'air frais. Seule la guerre peut nous le donner »...

Si la guerre n'éclate pas maintenant et si les événements se continuent avec la même rapidité dans le même sens, la situation suivante peut se produire : la Triple Alliance peut s'écrouler, le mouvement slave se cristalliser dans un tout bien ordonné, désavantageux pour le pangermanisme. Il n'est pas avantageux pour les Allemands d'attendre cela en croisant les bras. D'autre part, l'opinion démesurée qu'ils ont actuellement d'eux-mêmes empêchera les Allemands de conclure avec la Russie l'accord amical qui leur est tou-

jours possible. Ils comprennent bien que sur le continent le temps combat contre eux et pour la Russie et les Slaves, tandis que sur mer, il est pour eux et contre l'Angleterre. Dans ces deux aspects de la situation de l'Allemagne est la clef des rapports politiques actuels et la cause du rôle décisif de l'Angleterre.

Le second rapport annexé à celui d'Osten-Sacken était celui de l'attaché naval B. Bopp [ou de Bock] (18/31 janvier 1907).

Pendant les deux derniers mois, l'activité fiévreuse dans les ports de Kiel et de Wilhelmshafen a été particulièrement remarquable... La série des faits énumérés ci-après m'a convaincu qu'ils constituent clairement une préparation à des actes de guerre.

Ce qui me frappa d'abord fut le grand nombre de vaisseaux marchands qui se trouvent inactifs dans les ports allemands... En ayant causé avec les officiers allemands, ils me dirent que c'était le résultat de la stagnation dans le transport des émigrants, mais cette explication n'est certes pas exacte car ces navires sont des navires de charge impropres

au transport des émigrants. D'après mon calcul, les seuls navires de la ligne Hambourg-America suffiraient pour transporter deux corps d'armée.

J'appris ensuite que l'Allemagne avait (ce qu'elle cachait avec soin), acheté 700.000 tonnes de charbon de Cardiff sous condition de livraison avant le 1er mars (n. s.) dans les ports de guerre de l'Allemagne. Jusqu'à cette année, la flotte ne consommait guère que du charbon allemand ; on n'en achetait en Angleterre que des quantités insignifiantes.

Outre ce charbon, on en a encore acheté en Angleterre une certaine quantité que l'on a chargée sur quelques transports et dirigée provisoirement à Vigo. Cette provision a été faite pour l'escadre de croiseurs envoyée le 7 février (n. s.) de Kiel dans l'Atlantique...

Pendant tout le dernier mois, le croiseur *Scharnhorst* et quelques torpilleurs sortirent chaque jour du port de Kiel au crépuscule. A leur arrivée en mer, ils éteignaient leurs feux et exécutaient toute la nuit certains travaux. Le matin ils revenaient à Kiel. Ces expéditions nocturnes m'intéressèrent fortement, et autant que j'ai pu savoir, elles étaient consacrées à la pose de mines de fond et à la recherche de notre câble de Paris. Ce dernier

renseignement est confirmé par les journaux danois [1].

L'accroissement du travail dans les états-majors pendant les derniers temps est aussi remarquable : il n'est pas interrompu longtemps, même la nuit. D'après mes renseignements, il concernait la mobilisation.

Dans mes conversations des derniers temps avec des officiers allemands, je trouvai la confirmation de mes suppositions. On parle beaucoup parmi eux de la possibilité d'une guerre avec nous. Ils considèrent que le coupable d'une pareille guerre sera exclusivement l'Angleterre qui s'efforce de toutes ses forces d'abaisser l'Allemagne qui s'élève rapidement.

La flotte allemande est donc absolument prête pour la guerre ; quant aux ports, ils sont aussi absolument prêts à l'exception de Wilhelmshafen où l'on travaille avec hâte pour être prêt dès le commencement du printemps de cette année. Cette hâte est le résultat d'un ordre de l'Empereur donné il y a environ trois mois, et autant que j'ai pu voir les travaux, ils seront certainement prêts au commencement

(1) Ce câble fut en effet coupé dès la déclaration de guerre en 1914.

d'avril, tandis que d'après le programme, ce port devait être à peine prêt à la fin de 1910...

Le troisième rapport envoyé par Osten-Sacken était celui de l'attaché financier Paul Miller (21 janvier/3 février 1909) :

En réponse à la demande de V. E., j'ai l'honneur d'exposer que dans les sphères financières allemandes, on ressent indubitablement quelque irritation contre la Russie, en particulier depuis la visite du roi d'Angleterre en Russie au printemps dernier. Cette irritation trouve son expression dans le fait qu'approximativement depuis le printemps de 1908, il a été extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver en Allemagne des capitaux pour les entreprises financières russes, malgré l'abondance croissante des capitaux disponibles. Il y a un an, les banques de première classe à Berlin donnaient 5 1/2 °/₀ sur les comptes courants, maintenant elles ne donnent que 1 °/₀.

Les cercles financiers berlinois voient dans un changement d'attitude de la société russe à l'égard de l'Allemagne (exprimé par des attaques de la presse russe contre l'Allemagne) la cause de ce changement dans les rapports

des hommes d'affaires allemands et russes... Ces cercles considèrent que ce changement de la société russe à l'égard de l'Allemagne est un acte de déloyauté et d'ingratitude. Ils rappellent la conduite de l'Allemagne au temps de la guerre russo-japonaise, la sympathie montrée alors par l'Allemagne au point de violer le droit international, son attitude en ce qui concerne la garde de notre frontière occidentale, le charbon fourni à notre escadre, l'emprunt de 1905 conclu, malgré la dureté des temps, à des conditions plus favorables pour la Russie que l'emprunt contracté en France l'année précédente. A tout cela s'ajoute, remarquent ces financiers, le sentiment alarmant que la séculaire « Culture » allemande dont s'enorgueillit chaque Allemand, est en péril par suite du caractère agressif du mouvement slave qui trouve lui même un appui dans la société russe...

D'après mes renseignements, la Wilhelmstrasse après l'entrevue de Revel, *déconseilla les opérations financières avec la Russie, disant qu'une guerre était possible*. Cette situation se prolongea tout l'été et l'automne. Ainsi, encore en août, quand notre ministre des finances avait entamé les négociations au sujet de l'emprunt (qui vient d'être conclu), la banque

Mendelsson de Berlin déclara nettement que le capital allemand ne participerait pas à l'emprunt russe. A la vérité, cela s'explique par le fait que l'Allemagne a elle-même besoin de forts capitaux pour mettre de l'ordre dans ses finances et n'est pas par suite disposée à prêter à l'étranger, mais l'influence politique s'y faisait sentir. Après l'heureuse terminaison de l'incident de Casablanca, le veto du ministère des affaires étrangères allemand s'adoucit quelque peu, et il ne proscrivit même plus les emprunts russes, mais à la condition toutefois que les sommes ne fussent pas grandes. A cette époque se rapporte, entre autres, le voyage à St-Pétersbourg d'un des directeurs de la banque de Darmstadt qui proposait d'achever l'emprunt. L'opinion des cercles financiers reste cependant hostile à la Russie...

Tous ces faits n'apparaissent pas comme des signes que la guerre approche, mais ils caractérisent complètement la situation tendue et l'attitude inimicale.

L'Allemagne est-elle prête à la guerre au point de vue financier?... La guerre actuellement coûte si colossalement cher que pas une des Puissances n'est en état et qu'il ne serait pas rationnel de réunir en temps opportun les sommes nécessaires pour une guerre. La pré-

paration d'un État est déterminée par l'équilibre de son budget du temps de paix, par l'élasticité de ses revenus, par l'inépuisabilité de son crédit et par la capacité pour la banque centrale d'émission d'ouvrir à l'État, au commerce et à l'industrie un large crédit à court terme... L'Allemagne fait actuellement les derniers pas pour atteindre à cet état de préparation et sera complètement prête sous ce rapport au printemps de cette année...

[Pour faciliter le vote des lois militaires et navales, on avait laissé de côté leurs répercussions financières. Maintenant, on établit une base financière solide sous le couvert des réformes militaires et maritimes. Les nouvelles sources de revenus ont été comptées largement, de façon à permettre des augmentations de dépenses, le système des emprunts a été amélioré, l'encaisse de la Banque impériale en or porté dans la seule année 1908 de 497 millions de marks à 811 (soit 63 °/₀ d'augmentation). On peut calculer que pendant les premiers jours de la guerre, l'Allemagne pourrait disposer de 4.450 millions de marks. Dans le cours de la première année de guerre, l'Allemagne pourrait obtenir 10.450 millions de marks, ce qui permettrait de couvrir les dépenses de la guerre pendant 10 mois. La seconde année, elle pour-

rait encore recueillir 7.300 millions de marks. Mais ces calculs ne tiennent pas compte des pertes de revenu de l'Allemagne en cas de guerre avec la Russie. Aussi peut-on croire que les Allemands se hâteront de porter la guerre sur le sol russe pour vivre à ses dépens et finir la guerre en quelques mois par une attaque puissante.]

15. — Projet de traité russo-allemand. (N° 2).

Le 4/17 mai 1909, N. V. Tcharikov, adjoint au ministre des affaires étrangères, lut au Tsar le projet de traité suivant, daté à tort du 4 mai 1907 dans la 2e édition du *Sbornik* (la date 1909 a été donnée par le *Matin* du 27 novembre 1917 d'après les *Izviestiia*). Ce projet montre combien étaient pacifiques, modestes et résignées les intentions du gouvernement russe si peu après l'ultimatum humiliant qui lui avait été adressé par l'Allemagne le 22 mars :

1. Anéantir, conformément au désir de l'Allemagne, la « légende » et dissiper la mésintelligence russo-allemande qui s'était développée d'une façon visible à l'occasion du conflit austro-serbe, sans cependant rendre plus

mauvais les rapports des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne.

2. L'Allemagne adhère à l'accord austro-russe de 1897 avec les modifications répondant aux derniers événements.

3. L'Allemagne garantit l'exécution par l'Autriche-Hongrie de l'obligation que celle-ci a contractée dans le traité ci-dessus de s'abstenir de toutes entreprises militaires dans la péninsule balkanique au delà des limites actuelles. Dans le cas contraire, l'Allemagne ne considérera pas l'entrée des armées russes en Autriche-Hongrie comme un *casus fœderis*.

4. En attendant l'établissement par les puissances signatrices du traité de Berlin des sanctions formelles indispensables pour un changement, l'Allemagne prête à la Russie l'appui diplomatique effectif désirable pour une solution définitive de la question des Détroits.

5. L'Allemagne promet le même appui pour l'établissement rapide du chemin de fer du Danube à l'Adriatique.

6. En Perse, l'Allemagne reconnaît les droits découlant pour la Russie du traité russo-anglais de 1907.

Article secret. En cas d'attaque de l'Angleterre contre l'Allemagne, la Russie restera neutre.

L'Italie, la France et l'Angleterre adhéreraient aux parties de ce traité les concernant respectivement.

16. — Projet de traité russo-bulgare. (N° 26).

Un peu avant l'annexion de la Bosnie, le prince de Bulgarie s'était entendu avec l'Autriche pour se proclamer indépendant et tsar lorsqu'elle serait annoncée. Il avait donc pendant la crise plutôt été du côté de l'Autriche que de celui de la Russie à laquelle le traité d'alliance de 1902 le liait. Pendant la crise, la tension des rapports entre la Turquie et la Bulgarie avait été grande. Elle fut diminuée en partie grâce au sacrifice que fit la Russie au profit de la Bulgarie d'une portion de l'indemnité de guerre que lui devait la Turquie. Les Jeunes-Turcs, alors au pouvoir, n'en restèrent pas moins très hostiles à la Bulgarie. L'Allemagne, dont ils devenaient les partisans acharnés, comprit qu'elle ne pourrait compter sur leur coopération que si elle les soutenait contre la Bulgarie. Elle commença à préconiser une alliance turco-austro-roumaine, capable d'écraser d'un coup la Bulgarie au commencement d'une guerre. Ces menées allemandes trouvèrent surtout leur expression publique en septembre 1910. Elles échouèrent à cause des intelligences secrètes de Ferdinand avec l'Autriche. Celle-ci semble avoir eu

de la répugnance à créer une situation qui l'aurait placée, sans possibilité de trouver un contre-appui éventuel, entre l'Allemagne d'une part, la Roumanie, la Turquie et l'Italie de l'autre, puissances qui formulaient toutes des revendications sur des territoires austro-hongrois. Mais à Saint-Pétersbourg on ignorait plus ou moins les liens qui liaient Ferdinand à l'Autriche, et voyant que la Russie et la Bulgarie paraissaient avoir les mêmes ennemis, on y rédigea *en décembre 1909*, certainement de concert avec le représentant de la Bulgarie, le projet de traité russo-bulgare reproduit ci-après : il était destiné à apporter au traité de 1902 les modifications rendues nécessaires par le changement inquiétant survenu dans les relations de la Russie avec la Turquie et l'Allemagne. L'initiative de la rédaction de ce traité était-elle venue de la Russie ou de la Bulgarie ? A-t-il été signé et puis détruit en conformité avec son article 16 quand il est devenu nul ? C'est ce que nous ne savons. On peut simplement remarquer que Guéchoff parle du traité de 1902 comme encore en vigueur en 1912.

Les Gouvernements Impérial russe et Tsarien bulgare ont convenu de contracter au nom de leurs intérêts communs l'accord secret suivant :

1. En cas de guerre de la Russie simultanément avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, ou avec l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, et aussi en cas de guerre entre la

Russie et la Turquie, quelle que soit la Puissance qui ait pris l'initiative de la guerre, la Bulgarie s'engage, si le Gouvernement russe l'exige, à mobiliser aussitôt toutes ses forces, à commencer les opérations en conformité avec les plans élaborés à l'avance, et à ne pas les arrêter avant que les buts visés dans ces plans aient été complètement atteints, et en tout cas, pas avant d'avoir obtenu le consentement du Gouvernement russe.

2. Si l'Autriche-Hongrie, alliée à une autre puissance non provoquée par la Bulgarie, attaque cette dernière, la Russie s'engage à procurer à la Bulgarie un appui militaire effectif.

3. Si la Turquie, sans y avoir été provoquée par la Bulgarie, ouvre les hostilités contre celle-ci, la Russie s'engage à mobiliser suffisamment de troupes dans le Caucase (et si c'est nécessaire dans le district militaire d'Odessa) pour alléger la situation de l'armée bulgare sur le théâtre de la guerre en Europe. Tout en conservant pour elle-même la liberté d'agir suivant les circonstances, la Russie contracte en tout cas l'engagement d'aider effectivement la Bulgarie par les armes si une troisième puissance, sans y avoir été provoquée par la Bulgarie, prenait parti contre la Bulgarie dans

une guerre de celle-ci contre la Turquie.

4. Dans le cas d'issue heureuse d'une guerre avec l'Autriche-Hongrie et la Roumanie ou avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, la Russie s'engage à faire son possible pour l'agrandissement du territoire bulgare avec les localités à population bulgare situées entre la mer Noire et la rive droite du Danube. En outre, la Russie prêtera à la Bulgarie un appui efficace pour la rectification, dans la mesure du possible, des autres frontières du royaume de Bulgarie dans les directions où il la désire. De plus la Bulgarie aura droit dans les indemnités de guerre à une part proportionnée à la participation de ses forces à la guerre et aux dépenses qu'elle aura entraînées.

5. Consciente que la réalisation, si chère à la Russie, des idéals élevés des peuples slaves dans la péninsule balkanique, ne sera possible qu'après une terminaison heureuse de la lutte de la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie contracte l'engagement solennel dans ce cas (et aussi dans celui de l'union de la Roumanie et de la Turquie aux Puissances sus-mentionnées) de faire tous ses efforts pour empêcher l'élargissement du cadre de la guerre. En ce qui concerne les puissances,

soit alliées, soit amies de la Russie, le gouvernement bulgare observera à leur égard une attitude amicale.

6. En cas d'issue heureuse de la guerre avec la Turquie, la Russie s'oblige à faire tout son possible pour que le territoire bulgare soit augmenté des localités à population bulgare, par exemple dans les limites fixées dans les préliminaires de paix conclus à Saint-Stefano le 19 février 1878.

7. Si les résultats de la guerre dans les cas prévus par les articles 1, 2 et 3 du présent traité, ne répondent pas complètement aux buts fixés, la Russie s'engage à employer tous ses efforts à conserver à la Bulgarie ses frontières actuelles et à faire limiter dans la mesure du possible les indemnités qui lui seront demandées.

8. [Rédaction en commun du plan d'opérations et de ses modifications, la masse bulgare principale devant agir contre le principal ennemi commun.]

9. Dès l'ouverture des opérations, l'armée bulgare agira indépendamment, mais en se guidant vers les buts fixés à l'avance et dont elle ne pourra se désister que d'accord avec le haut commandement russe ou sous l'influence d'une force majeure. Si au cours de la guerre

ce haut commandement juge nécessaire de changer les buts fixés d'abord, les directives correspondantes seront complètement obligatoires pour l'armée bulgare. Le traité actuel ne sera obligatoire dans toutes ses conséquences qu'en cas d'exécution complète de cette exigence, si nécessaire pour le succès de la guerre.

10. En cas de coopération des armées russe et bulgare sur un même théâtre de la guerre, le commandement en commun sera exercé par le généralissime russe. [Dans tous les autres cas, ce commandement appartiendra au commandant de l'unité la plus importante, et si les unités sont de même rang, au plus ancien des commandants.]

11. [Un plénipotentiaire militaire russe sera attaché au généralissime bulgare, et d'autres officiers aux autres détachements bulgares s'il y a lieu. Ils auront voix délibérative, mais on pourra ne pas suivre leurs avis en en donnant la raison par écrit.]

12. [Obligation pour la Bulgarie de s'entendre d'avance avec la Russie pour la nomination du généralissime (si le tsar bulgare ne commande pas lui-même) et du chef d'Etat-major général.]

13. [Droit de réquisition égal pour chaque

armée sur le territoire de l'autre. Mise à la disposition des Russes des ports bulgares.]

14. [La présente convention est conclue pour une durée de cinq ans et continuera ensuite jusqu'à l'expiration d'une année après sa dénonciation.]

15. [La convention doit être tenue secrète.]

16. [En cas de dénonciation de la convention, ses deux exemplaires seront détruits et on continuera à la tenir secrète.]

17. — Traités serbo-bulgares de 1912.

(Nos 27-28 et 40-41)

Les Bolcheviks ont publié comme inédits le traité serbo-bulgare du 29 février/13 mars 1912 et son annexe. Ils étaient déjà connus et sont imprimés en original dans Iv.-E. Guéchoff, *L'Alliance balkanique*, p. 191.

Il en est de même de la convention militaire serbo-bulgare du 29 avril/12 mai 1912, qui est publiée par Guéchoff, p. 202. Une lettre de Nik. Hartwig, ministre de Russie à Belgrade, du 22 mai/4 juin 1912 accompagnait la traduction de la convention faite et envoyée par lui à Saint-Pétersbourg. Il y disait que le premier projet de la convention avait été rédigé par le gouvernement serbe, mais ne fut pas accepté par les Bulgares quand il leur fut

présenté en avril. La difficulté portait sur le commandement à exercer en commun. Le soin d'arranger la difficulté fut confié aux généraux Putnik (serbe) et Fitcheff (bulgare) qui réglèrent la chose dans une entrevue qu'ils eurent ensemble à la fin d'avril (n. s.) à Boukovo (près de Negotin). Les gouvernements serbe et bulgare furent très satisfaits de la convention ainsi élaborée. Il en fut de même du roi Pierre, mais l'approbation de Ferdinand de Bulgarie se fit attendre. Il s'était retiré dans un château suburbain et les ministres eux-mêmes ne pouvaient le voir pour présenter leurs rapports. Guéchoff, alors premier ministre, expliquait par cette circonstance le retard de la ratification, mais ajoutait qu'il ne doutait pas de l'approbation de son roi. Dans son livre (p. 61), il laisse entendre que l'hésitation de celui-ci venait de l'obligation qui allait être contractée d'agir éventuellement contre l'Autriche. Finalement, quelques jours avant la lettre de Hartwig, Ferdinand ratifia.

18. — Prêt à Ferdinand de Bulgarie. (Nos 57-59).

Le 12/25 novembre 1911, A. Nekhioudov écrivait de Sofia à A. A. Neratov, adjoint au ministre des affaires étrangères de Russie, au sujet d'une « affaire délicate » dont il avait déjà entretenu S. D. Sazonov, le ministre des affaires étrangères, à

Davos (Engadine). Deux mois auparavant, Ferdinand de Bulgarie l'avait fait sonder d'abord par le ministre des finances Todoroff et ensuite par son secrétaire intime Dobrovitch, sur la possibilité pour lui d'emprunter en Russie à des conditions de faveur environ trois millions de francs. Nekloudov avait déjà entendu dire que la situation pécuniaire du roi n'était pas brillante. Il avait beaucoup acheté et bâti en Bulgarie. La princesse Clémentine, après avoir beaucoup dépensé en Bulgarie pour affermir le trône de son fils favori, ne l'avait pas avantagé dans son testament comme on s'y attendait, si bien qu'il n'avait hérité que de 6 à 700 mille francs de revenu. Quant aux propriétés de Ferdinand en Bulgarie, elles représentaient il est vrai une valeur importante (plus de 4 millions de francs, déclara-t-on à Nekloudov), mais non seulement elles ne rapportaient rien, mais coûtaient tous les ans des sommes importantes. Or, le Roi devait à la Banque nationale près de 2 millions à 7 %. De plus, il y faisait renouveler tous les ans des lettres de change, de sorte qu'il payait tous les ans dans cet établissement *privé* plus de 200.000 francs d'intérêt. Ferdinand désirait donc, en donnant pour gage ses propriétés en Bulgarie, emprunter 3 millions de francs à 4 %, plus 1/2 % pour l'amortissement. Ce prêt serait effectué par le trésor russe sous le couvert d'une banque russe privée, comme il avait été fait pour le prêt de 4 millions à la Réunion des officiers de Belgrade pour le paiement des dettes du prince

héritier George. Le trésor russe aurait donc vraisemblablement à payer 1 %, pour les frais, soit 30 000 francs par an.

Nekloudov considérait l'opération comme « sans danger » au point de vue financier, « le roi Ferdinand n'étant toujours pas comme le roi Milan ou le prince George » et le gage offert ayant (et surtout devant avoir) une réelle valeur. Quant à son utilité politique, Nekloudov écrivait : « Penser que nous achèterons le roi Ferdinand par un prêt de 3 millions serait naïf et même peu digne. L'homme qui, sur le trône ou près du trône, trafique de son influence politique, est également capable, comme l'a fait Milan, de tromper ceux qui ont cru en lui. Mais notre coopération amiable et sans marchandage aux affaires pécuniaires de la cour bulgare augmentera notre influence sur le Roi. Actuellement, il se tient au carrefour entre nous et l'Autriche, s'approchant plus vite de nous. Le service personnel que nous lui aurons rendu pourra donner une impulsion de plus en notre faveur. Voilà pourquoi je préconise de donner satisfaction au désir du Roi. »

Nekloudov terminait en recommandant d'agir avec délicatesse « pour relever Ferdinand à ses propres yeux » et surtout de garder le secret.

L'affaire traîna longtemps. Ce n'est que le 9/22 juillet 1912 que Nicolas II, sur le rapport du ministre des finances Kokovtsov, autorisa le Trésor impérial à porter en compte une dépense de 60.000 francs

représentant une partie de l'amortissement du prêt que l'on se proposait de faire à Ferdinand, et qui devait être fait par le Ministère de la Maison de l'Empereur. Le 12/25 juillet, le ministre des finances Kokovtsov en informa Sazonov, le priant en même temps de demander à Ferdinand comment il lui serait agréable de contracter le prêt. Celui-ci fut signé le 2/15 septembre 1912 à Sofia.

Ferdinand reconnaissait « avoir reçu en prêt du Gouvernement russe 3 millions de francs et s'engageait à payer 5 °/₀ d'intérêts pendant 25 ans et 7 mois, après quoi le prêt serait considéré comme amorti. Il gageait l'emprunt sur ses propriétés immobilières situées dans les environs de Sofia, et en particulier sur son palais de « Vrana » qui, avec les 4 millions de mètres carrés qui en dépendaient, était estimé valoir 3 millions de francs en or.

19. — Ferdinand de Bulgarie à Nicolas II.

(N° 74,7]).

Les accords bulgaro-serbes mentionnés au numéro 17 préparaient la guerre turco-balkanique. Elle éclata en octobre et fut suivie d'un prompt triomphe des Balkaniques. La Roumanie annonça alors son intention de demander à la Bulgarie une compensation de l'agrandissement qu'allait recevoir cette dernière. Le *24 décembre 1912/*

6 janvier 1913. Ferdinand de Bulgarie écrivit à ce sujet à Nicolas II :

Après avoir remercié de la sympathie avec laquelle Nicolas et le peuple russe avaient suivi les combats de l'armée bulgare, présenté ses souhaits de nouvel an et parlé de son « éternelle reconnaissance » envers la Russie, Ferdinand disait :

M. Theodoroff exposera à V. M. le danger que crée actuellement pour la Bulgarie la position, grosse de conséquences, prise par la Roumanie qui, non contente d'une rectification de la frontière à Girla, veut forcer la Bulgarie à des cessions importantes en reconnaissance de sa neutralité pendant la dernière campagne et exige la ville de Silistrie que l'armée roumaine se prépare à prendre actuellement.

Si désireuse que soit la Bulgarie d'entretenir avec la Roumanie de cordiaux rapports qui pourraient être convertis ensuite en un lien encore plus étroit et quoiqu'elle soit décidée (à regret) à une rectification de frontière, il est d'autant plus impossible pour le peuple bulgare... de sacrifier une ville aussi importante que Silistrie... J'espère fermement que V. M., au nom de l'équité, est pénétrée du sentiment qui fait que la Bulgarie et son roi sont inébran-

lables sur cette question. Je prie M. Theodoroff de demander à V. M. son puissant appui pour que la Roumanie, grâce à une pression énergique du gouvernement impérial, se contente d'une compensation où Silistrie n'entrerait pas.

Il est un autre point, encore plus délicat et aussi important, dont M. Theodoroff parlera à V. M. Il concerne la nouvelle frontière turco-bulgare qui sera délimitée par les plénipotentiaires à Londres. La Bulgarie désirerait qu'elle soit formée par une ligne allant de Rodosto à Midia. Il nous semble que la pensée du gouvernement russe est que la Bulgarie, si l'on ne peut faire mieux, se contente de la ligne Saros-Midia. Je me permets de mettre sous les yeux de V. M. les raisons qui militent en faveur des propositions de la Bulgarie. Tout d'abord ne serait-il pas juste que cette terre, arrosée du sang de 40.000 braves Bulgares, reste la propriété de ceux qui par des efforts surhumains l'ont conquise. En second lieu, en rendant aux Turcs le territoire situé entre les lignes Rodosto-Midia et Saros-Midia, on soumettra la population chrétienne de ce territoire aux plus terribles dangers de la cruauté turque. Enfin la présence à Rodosto du Bulgare, factionnaire intelligent et mobile, ne servirait-elle pas

d'appui à la Russie elle-même pour faire décider dans un avenir indéterminé le problème des Détroits ?

[Je fais cette prière à V. M. au nom de mes officiers et de mes soldats qui prient Dieu tous les jours que la Grande Russie les préserve de la douleur de perdre Rodosto, fruit de leurs victoires.]

20. — François-Joseph à Nicolas II. (N° 60).

La victoire des Balkaniques contre la Turquie n'avait été possible que parce que la Russie, maintenant de gros effectifs dans plusieurs corps d'armée voisins de l'Autriche, avait laissé entendre clairement à l'Autriche et à la Roumanie qu'elle ne resterait pas inactive si elles intervenaient dans le conflit. L'Autriche, en réponse, mobilisa partiellement son armée. Il en résulta une situation fort tendue, et imposant à l'Autriche de grands sacrifices d'argent.

Le 1er février 1913, pour y mettre fin, François-Joseph, mieux inspiré qu'en 1914, écrivit au Tsar la lettre suivante :

Je considère comme mon devoir dans le temps critique où nous vivons de m'adresser à Toi sans intermédiaire pour prévenir les

malentendus qui semblent se préparer avec la Russie à l'occasion de notre politique et mettre fin à des inventions qui peuvent être préjudiciables aux bons rapports qui se sont heureusement établis entre nos deux pays.

C'est pourquoi j'ai chargé le prince Godefroy de Hohenlohe-Schillingsfürst, mon allié, que tu connais personnellement depuis qu'il a séjourné en Russie, d'aller à Saint-Pétersbourg pour te remettre cette lettre et t'exprimer mes sentiments d'amitié infinie.

Mon Gouvernement, dès le commencement, était animé du seul désir de ne point ajouter de nouveaux malheurs aux agitations dont les Balkans étaient le théâtre. J'ai été très chagriné d'apprendre que sa politique était interprétée ironiquement en Russie.

Si nous nous sommes abstenus de toute immixtion dans le conflit, si nous avons accepté l'invitation des Puissances d'examiner « en commun » les questions dans lesquelles nous étions plus que les autres intéressés, si enfin à l'époque de ces délibérations nous avons été guidés seulement par un sentiment de conciliation, tout cela a prouvé que notre principal souci était d'écarter tout ce qui pourrait engendrer la plus petite cause de discorde entre nos Empires.

Tu sais toi-même quelle lourde responsabilité pèse sur nous quand une question concernant les intérêts de nos peuples est en jeu dans une crise politique qui se décide près de nos frontières. Ce serait pécher contre notre sainte mission que ne pas se rendre compte des répressions que de telles évolutions peuvent entraîner dans nos contrées. Si pendant la crise actuelle j'ai accepté la conciliation dans le souci de garder de bons rapports avec la Russie, j'ose espérer que Toi, appréciant mes efforts, tu sauras développer dans une bonne harmonie entre nos peuples les grands avantages de la paix européenne.

21. — Le roi de Monténégro à Nicolas II. (N° 65).

Au moment où cédant à la pression de l'Autriche, les Puissances allaient attribuer Scutari à l'Albanie, le roi de Monténégro écrivit au Tsar le *14/27 février 1913 :*

[V. M. a suivi avec la plus vive sympathie les efforts militaires de mon peuple.] Elle a toujours été bienveillante envers mes sujets qui sont ses obligés pour une grande quantité de munitions. Le grand cœur slave de V. M. a

forcément été ravi des exploits de nos soldats. Mais je crains qu'ils ne soient pas loin de perdre la sympathie et la bienveillance de V. M., car le temps n'est plus éloigné où ils ne lui obéiront plus. La politique de V. M., trop circonspecte, semble en effet devoir prendre des décisions contraires aux intérêts les plus chers de mon pays afin d'éviter des complications sérieuses et possibles. Elle est sur le point de souscrire une convention pernicieuse pour nous au sujet des limites de l'Albanie à laquelle Scutari sera unie. Scutari, pays slave comme Cetinie, Scutari notre vieille capitale pendant trois siècles, Scutari qui n'a jamais été albanaise, par l'influence de l'Autriche nous échappe. Pendant trois mois, nous l'avons bloquée rigoureusement, sa chute est imminente... Si la Conférence des ambassadeurs à Londres l'attribue à un autre qu'à nous, et la diplomatie russe sous la pression des circonstances y souscrit, l'Europe sera étonnée par l'énergie de notre défense. Mon pays est prêt aux derniers sacrifices et préfère périr que d'abandonner cette ville... [Dans cette situation, je ne ferai pas appel à des souvenirs chers à mon cœur et je ne rappelle pas les mots historiques prononcés autrefois à Peterhof par votre défunt père, afin de vous faciliter la

neutralité dans le drame qui attend mon pays. Nous saurons mourir dignement en invoquant le nom de Dieu.]

22. — François-Ferdinand à Nicolas II. (N° 66).

Au cours de l'audience qu'il avait accordée à Godefroi de Hohenlohe (voir § 20), le tsar avait laissé percer quelque inquiétude au sujet des dispositions de l'archiduc héritier. Celui-ci lui écrivit à ce sujet le *20 mars 1913* la lettre suivante :

Je considère comme mon devoir de t'exprimer ma satisfaction au sujet du bon accueil que tu as fait au prince de Hohenlohe, porteur de la lettre de S. M. Convaincu qu'en présence des ruines qui s'entassent en Orient, un contact cordial de nos deux monarchies est la garantie la plus solide d'un développement pacifique de la crise, j'ai été pleinement heureux et de l'auguste initiative de mon oncle qui s'est adressé à toi et de l'empressement avec lequel tu lui as répondu. Depuis mon enfance, j'ai toujours considéré que des rapports d'amitié et de confiance entre l'Autriche et la Russie sont ce qui peut le mieux renforcer les principes monarchiques et conservateurs qui servent de base à nos deux Etats.

Je ne puis aussi te cacher mon étonnement au sujet des bruits publiés et répandus en Russie. Ils engendrent en moi de tout autres sentiments. Ne désirant pas chercher la source de ces légendes, il me semble qu'ils sont répandus par des éléments destructeurs préoccupés d'affaiblir les liens qui existent heureusement entre nos deux dynasties. J'ose espérer que de telles tendances ne tarderont pas à disparaître en face des magnanimes intentions exprimées des deux côtés à l'occasion de la visite du prince de Hohenlohe...

23. — Convention austro-italienne relative à l'Albanie. (N° 37).

La création du royaume d'Albanie donna lieu à la signature à Rome le 8 mai 1913 de la convention secrète suivante entre l'Autriche et l'Italie :

Convention conclue pour rétablir le plus rapidement possible l'ordre intérieur et les bases d'un développement régulier du commerce et de l'industrie sur le territoire constituant l'Albanie...

1. Les Hautes Parties contractantes sont d'accord que le ferme rétablissement du calme

en Albanie et d'une tendance régulière à une vie pacifique doivent être la base principale du système politique de leur entente amicale.

2. Si l'accomplissement des mesures proposées pour atteindre les buts fixés dans l'art. 1 se heurtait à l'intervention de certaines puissances, cette convention amicale aurait la valeur d'un traité d'alliance.

3. Pour atteindre plus rapidement les buts indiqués à l'art. 1, les Hautes Parties contractantes se réservent le droit d'occuper de leur propre autorité le territoire de l'Albanie qu'elles ont divisé à ce point de vue en deux parties égales.

4. [La démarcation de ces sphères d'influence doit être fixée par une Commission spéciale sur la base de l'opinion exprimée par la conférence diplomatique tenue à Rome le 2 mai 1913.]

5. [En cas de formation de détachements des deux puissances pour une action militaire, l'effectif de chacun d'eux sera limité à 24 bataillons d'infanterie et 12 batteries avec la cavalerie et les services auxiliaires nécessaires. Ces effectifs ne pourront être dépassés qu'après accord préalable.]

6. [Pour atteindre les buts indiqués à l'art. 1, les Hautes Parties contractantes se proposent

de prendre comme elles le jugeront bon, les mesures suivantes : 1°-3° employer leurs troupes comme il sera nécessaire pour le rétablissement et le maintien de l'ordre dans les limites du territoire occupé et en fixer la dislocation comme elles le jugeront bon ; 4° établir des administrations et des tribunaux militaires ; 5° établir des quarantaines ; 6° développer le commerce et l'industrie ; 7° développer les voies de communication ; 8° développer le commerce extérieur ; 9° satisfaire aux besoins religieux ou sanitaires de la population ; 10° armer les éléments honnêtes de la population, sans leur confier cependant d'artillerie et de mitrailleuses ; 11° constituer une milice albanaise ; 12° former une gendarmerie ; 13° diminuer dans le territoire occupé les troupes d'occupation ; 14° prendre, d'après les circonstances, les mesures pour le développement et le maintien des causes pouvant servir de fondement à l'occupation et à sa prolongation.]

7. [Les Hautes Parties contractantes s'obligent 1° à ne pas ériger de fortifications, sauf celles de campagne nécessaires pour la sûreté des postes ; 2° à ne pas introduire d'artillerie lourde ; 3° à ne pas intervenir sans nécessité dans l'administration locale ; 4° à ne pas créer

de monopoles ; 5° à ne pas introduire de produits nuisibles.]

8. [La durée de l'occupation sera déterminée par les circonstances indiquées à l'art. 1. De plus, tous les six mois aura lieu un échange de vues.]

9. Les Hautes Parties contractantes considèrent comme indispensable de prévenir les Puissances intéressées à la politique des Balkans, 1° du moment où commencera l'occupation quand la déclaration l'annonçant sera publiée ; 2° de sa terminaison six mois à l'avance.

10. Les articles de la présente convention entreront en vigueur au moment de la publication de la déclaration annonçant l'occupation (à l'exception du point 14 de l'art. 6 qui peut, si les circonstances l'exigent, être exécuté avant la déclaration d'occupation).

11. Le texte de la déclaration d'occupation devra être publié pour l'information générale en français, mais pour la population albanaise, il le sera dans les deux dialectes du pays ; de plus l'original devra être ratifié par l'autorité suprême des Hautes Puissances contractantes et contresigné par les plénipotentiaires autorisés à rédiger et à signer la présente convention.

12. [Les cas non prévus devront faire l'objet d'accords subséquents. (La fin n'était pas déchiffrée)].

Copie d'après l'original : le colonel d'état major, SAMOILO.

23 bis. — Conférence russe au sujet de l'attaque des Détroits. (Nos 68-70 [71]).

En novembre 1913, le ministre des affaires étrangères russes exposa au Tsar la nécessité de prendre des mesures pour s'emparer de Constantinople si l'Empire turc s'écroulait. Les documents suivants nous renseignent à ce sujet :

Sazonov à Nicolas II (Saint-Pétersbourg, 23 mars 1914)

Dans le rapport que j'ai présenté à V. M. en novembre, je lui ai exposé la nécessité de travailler à un vaste programme d'action pour résoudre la question des Détroits d'une façon heureuse pour nous si les événements nous forçaient à défendre nos intérêts sur le Bosphore et les Dardanelles. V. M. a bien voulu m'approuver et autoriser la réunion d'une Conférence des administrations qui y sont le

plus intéressées. Elle a eu lieu le 8 février sur ma convocation. J'ai l'honneur de soumettre à V. M. le procès verbal de cette Conférence, et d'accord avec ses membres de solliciter ses ordres au sujet des mesures qu'elle a préconisées...

Memorandum de Bazili [le vice-directeur de la Chancellerie du ministère des affaires étrangères] au sujet des Détroits [1].

Considérations préliminaires au sujet des problèmes maritimes russes dans la région de la mer Noire.

La situation actuelle pouvant conduire à une dislocation plus ou moins rapide de la Turquie, nous impose d'une façon urgente l'obligation de prévoir dès maintenant la possibilité que la question des Détroits soit posée de nouveau. Nous devons donc déterminer notre situation à son égard.

1. Il faut donc sans retard procéder au renforcement de nos forces (et en particulier de celles navales) dans la région de la mer Noire afin qu'au moment où la crise éclatera nous

(1) C'est ainsi que la pièce est intitulée dans le texte russe. Ce rapport est évidemment celui qu'au commencement de la séance du 8 février, Sazonov déclara être de lui et avoir été soumis par lui à l'Empereur.

puissions résoudre la question des Détroits de la façon désirée par nous. Dans l'impossibilité de prévoir avec exactitude ce moment, peut-être si proche, il est nécessaire de développer nos forces dans la région de la mer Noire le plus rapidement possible, et cela d'une façon progressive, et non pour une date fixe.

[Peut-on augmenter suffisamment notre flotte dans la mer Noire par nos moyens dans cette mer ou faut-il y adjoindre de grands navires venus d'ailleurs, et en particulier les dreadnoughts que nous construisons dans la Baltique ? Il faudrait pour cela un changement du droit international qui interdit le passage des vaisseaux de guerre par les Détroits turcs. A raison de l'opposition immémoriale des puissances, il est fort douteux qu'on y arrive. D'ailleurs, en cas de crise brusque, les dreadnoughts de la Baltique arriveraient trop tard. De plus, il faut remarquer que l'Europe ne consentirait pas à l'ouverture des Détroits pour les seuls riverains et que s'il existe des chances de l'obtenir par voie diplomatique, elle implique le libre accès dans la mer Noire des vaisseaux de guerre de toutes les nations. Or notre point de vue traditionnel est que tant que les Détroits ne seront pas à nous, nos intérêts stratégiques exigent que la mer Noire

soit fermée aux escadres étrangères, de façon que les puissances qui nous sont hostiles ne puissent pas préparer en temps de paix d'attaque contre nous dans la mer Noire. On objecte maintenant que les avantages résultant de la fermeture des Détroits sont plus négatifs que positifs, que celle-ci ne nous garantit pas contre l'entrée d'une flotte ennemie dans la mer Noire en temps de guerre avec le consentement de la Turquie dont elle utilisera les ports et qu'elle nous fait seulement croire à tort que notre seul adversaire sur cette mer est la Turquie...]

2. [Notre problème historique en ce qui concerne les Détroits consiste à nous en emparer. On ne pourrait conclure autrement que s'il devait en résulter une perte de force défavorable à notre développement. (C'est tout au plus dans ce cas que leur « neutralisation » pourrait devenir utile, car elle ne nous garantit ni la certitude de la sortie pour nos navires, ni la fermeture du passage à nos ennemis.) Notre domination doit s'étendre sur les deux Détroits pour nous assurer la sortie dans la Méditerranée. La possession du seul Bosphore servirait seulement à la défense de nos intérêts dans la mer Noire. Cette domination peut être accompagnée de la possession d'un hinterland

plus ou moins considérable ou se borner à celle des points nécessaires pour assurer la maîtrise des détroits. Les administrations compétentes doivent étudier immédiatement le plan de la réaliser.]

3. [Pour la prise des Détroits, nous ne devons compter que sur nos moyens et ne pas espérer une coopération. — Il est fort vraisemblable que nous ne résoudrons ce problème que pendant une guerre européenne. Dans ce cas, nous sommes en droit de supposer que les flottes de l'Angleterre et de la France paralyseront celles de la Triple Alliance, et encore seulement tant que nos alliés n'auront pas essuyé de défaite. Nous ne pouvons pas espérer beaucoup de ce côté là. La coopération de la Grèce, nous fournissant une base navale dans la mer Égée pour agir contre les Détroits, est si peu vraisemblable qu'on ne peut y compter. La Grèce est sortie de la crise beaucoup plus forte et son idéal national s'est agrandi. Son rêve au sujet de Constantinople sera probablement un obstacle à un plus grand rapprochement avec elle. D'ailleurs l'organisation par nous d'une base dans la mer Égée entraînerait les plus sérieuses complications. — La possibilité de s'emparer des Détroits dépend d'une conjoncture favorable.

La créer est le but de l'action du ministère des affaires étrangères. — L'opération elle-même exige que l'on prépare à la fois la flotte et le débarquement. Il ne faut pas renouveler la faute du plan de 1896 qui n'accordait qu'une attention insuffisante au débarquement. — Pour le transport rapidement d'une grande quantité de troupes sur les Détroits, il faut que leur dislocation s'y prête, que des moyens existent de les transporter rapidement sur des vapeurs et que ceux-ci soient en quantité suffisante. Cette dernière condition suppose une politique économique définie. Le côté financier ne doit pas être oublié. La conquête des Détroits exige donc la coopération de nombre d'administrations.]

Procès verbal de la Conférence du 8 février 1914.

Président : S. D. Sazonov, ministre des affaires étrangères.

Membres : Grigorovitch, ministre de la marine ; Ia. G. Jilinski, chef de l'état-major général de l'armée ; M. N. Giers, ambassadeur à Constantinople ; Neratov, adjoint au ministre des affaires étrangères ; Danilov, quartier-maître général ; Averianov, quartier-maître en second ; Nenioukov, capitaine faisant fonc-

tion de chef d'état-major de la marine; le prince Troubetzkoï, chef de la section de l'Orient musulman au ministère des affaires étrangères; le capitaine Nemitz, chef du bureau des opérations à l'état-major général de la marine.

Secrétaires : Bioutsov, adjoint au chef de la section de l'Orient musulman; Bazili, vice-directeur de la chancellerie du ministère des affaires étrangères.

[A l'ouverture de la séance, le ministre des affaires étrangères rappelle aux membres que dans le mémoire qu'ils connaissent et qu'il a soumis à l'Empereur en novembre dernier, il a considéré comme son devoir de l'avertir qu'il est impossible de ne pas prévoir la possibilité d'événements, peut être très proches, qui changeront complètement la situation dans les Détroits, et qu'il était nécessaire de prendre des mesures immédiatement pour résoudre heureusement cette question à ce moment là. L'Empereur l'a approuvé et a décidé la réunion de la Conférence. — Après avoir fait remarquer qu'actuellement des changements politiques considérables sont peu vraisemblables, le ministre dit qu'il est impossible d'être assuré du maintien de

l'état de choses actuel en Turquie, même pour un avenir très proche. Il exprime la ferme conviction que si les Turcs doivent perdre les Détroits, la Russie ne peut pas permettre à une autre puissance de s'y affermir et peut être par suite forcée de s'en emparer pour y établir un état de choses conforme à ses intérêts. Le succès de cette opération dépendra de la rapidité de son exécution, et celle-ci de sa préparation. Le ministre propose d'en étudier successivement les diverses parties.]

1. *Le corps expéditionnaire, sa composition et sa mobilisation.* [Le général Jilinski dit que les troupes qui seront désignées seront les plus proches, c'est-à dire celles des régions de Sébastopol et d'Odessa, formant les 7e et 8e corps, renforcées probablement de deux corps de l'intérieur. Le premier échelon du corps expéditionnaire, ayant à débarquer simultanément, ne doit pas comprendre moins d'un corps d'armée, c'est à dire 30 à 50.000 hommes ; plus faible, il pourrait être facilement écrasé. A raison des grandes difficultés du débarquement, le premier échelon ne peut être limité à un seul corps que dans des conditions particulièrement favorables, quand il n'y a pas à attendre une grande résistance. Le premier échelon sera formé de portions des 7e et 8e corps

(13e division, Sébastopol et Simféropol ; 15e division et 4e brigade de tirailleurs, Odessa). Se référant à ce qu'il a dit sur le lien entre l'effectif du corps expéditionnaire et la situation politique et stratégique, la. G. Jilinski se demande quels seront les adversaires ? Comme tels, il voit tout d'abord les Turcs. Ils disposent actuellement sous Constantinople du 7e corps. D'après le nouveau plan d'Enver Pacha, de réalisation d'ailleurs douteuse, ils veulent en établir 3 sur la rive européenne des Détroits.]

[Le ministre des affaires étrangères fait remarquer que la Bulgarie et la Grèce peuvent aussi intervenir contre nous, mais qu'à cause de leurs haines historiques, si l'une intervient dans un sens, l'autre paralysera son action en intervenant en sens inverse. — A la question : peut-on compter dans ce cas sur l'appui de la Serbie, S. D. Sazonov répond qu'il est impossible de supposer que notre expédition contre les Détroits s'accomplira sans guerre européenne et qu'il est probable que dans ce cas la Serbie dirigera toutes ses forces contre l'Autriche Hongrie. — Jilinski fait remarquer l'importance d'une attaque serbe contre l'Autriche en cas de guerre de la Russie contre cette dernière. L'Autriche devrait détacher 4 à 5 corps contre la Serbie. Il

attire aussi l'attention sur l'importance de l'attitude que prendra la Roumanie en cas de guerre générale. — S. D. Sazonov répond que quoique la Roumanie ne soit pas entrée formellement dans la Triple Alliance, elle a incontestablement conclu avec l'Autriche un accord militaire contre la Russie. De Giers, qui a servi précédemment en Roumanie, confirme ce qu'a dit le ministre. Ce dernier ajoute que le changement favorable à nous, observé en ce moment dans la politique et l'opinion publique en Roumanie, autorise à douter que celle-ci agisse effectivement contre nous en cas de guerre austro-russe, mais nous n'avons pas de raisons sûres de l'espérer. Revenant à la question de nos adversaires possibles dans les Détroits, S. D. Sazonov dit que dans le cas de guerre de la Triple Alliance avec la Russie, l'Allemagne et l'Autriche n'enverront pas de troupes dans les Détroits et que tout au plus l'Italie pourrait y envoyer un corps expéditionnaire, quoiqu'il lui sera dangereux de dégarnir sa frontière avec la France.]

[S'en référant à ce qu'a dit le ministre de la situation générale, Jilinski dit qu'il est convaincu que la lutte pour Constantinople est difficilement possible sans une guerre générale. La possibilité de distraire des troupes

contre Constantinople et la possibilité de l'expédition elle-même dépendent des conjonctures au commencement de la guerre. Les corps du sud désignés pour y prendre part ne peuvent être mis en mouvement contre Constantinople que si on ne se bat pas sur le front occidental ou si on y a remporté des succès : sinon, ces troupes doivent y être dirigées, car un succès sur la frontière occidentale décide aussi de la question des Détroits. D'après le plan pour le cas de guerre sur le front occidental, toutes les troupes doivent y être dirigées. S. D. Sazonov ayant demandé si l'augmentation prévue de l'armée n'apporterait pas de changements, Jilinski répond qu'elle ne consistera qu'en deux corps, à former en 1915 et en 1916. Ils seront placés sur la frontière occidentale et compenseront à peine les augmentations des armées allemande et autrichienne. De plus, la formation de deux corps ne peut pas donner les moyens d'en envoyer quatre à Constantinople.]

[M. N. Giers en conclut que l'on pourrait peut-être désigner les corps du Caucase pour l'expédition contre Constantinople. En cas d'anarchie dans cette ville, il n'y aura pas de combats sur notre frontière turque et nos corps du Caucase seront libres. — Jilinski juge

cette proposition inadmissible, l'expédition contre Constantinople ne dispensant pas de la guerre sur la frontière du Caucase. Une grande partie des troupes turques est en Asie-Mineure. D'après le plan d'Enver Pacha, trois corps seulement doivent rester en Europe. En cas de débarquement contre Constantinople, nous devons donc retenir les autres sur la frontière du Caucase. Nos trois corps du Caucase devront être mobilisés dans ce but dès que l'expédition commencera.]

[Danilov fait observer qu'il est d'autant plus impossible de désigner les troupes du Caucase pour l'expédition qu'à cause des conditions locales leur mobilisation est plus lente. La capacité des chemins de fer est faible dans le Caucase, la population russe y est rare, on est forcé de la compléter par des réservistes de l'intérieur ; la mobilisation dans le Caucase prend par suite trois semaines. Danilov s'oppose donc absolument à la désignation des troupes pour l'expédition contre Constantinople. Indépendamment de la difficulté de s'emparer de cette ville, située au fond du Bosphore, quelle que soit notre quantité de troupes (et même si nous en avions davantage), nous devons toujours prévoir la nécessité de les diriger toutes à l'ouest contre l'Allemagne

et l'Autriche. La victoire sur ce front amènera une solution heureuse de toutes les autres questions. Détacher 4 corps pour agir contre Constantinople en cas de guerre à l'ouest est purement impossible. Empêcher de tierces puissances de s'emparer de Constantinople dans ce cas est un problème politique.]

[Nemitz est d'un avis différent. Sans doute, il faut être fort surtout contre le principal adversaire, mais celui-ci ne se trouve pas sur la route de Constantinople. Une victoire contre l'Allemagne et l'Autriche ne nous donnera pas les Détroits. D'autres peuvent les prendre pendant que nous combattrons sur notre frontière occidentale. Nous pouvons être contraints à nous emparer de Constantinople pendant notre lutte dans l'ouest si nous voulons arguer du fait de la possession au moment où l'on traitera. Ce n'est que dans ce cas que l'Europe acceptera au sujet des Détroits les conditions qui nous sont nécessaires. Si nos forces actuelles sont insuffisantes pour nous en emparer, il faut les augmenter de 3 corps.]

[Jilinski répond que la création de ces corps est actuellement irréalisable. Il ajoute que pour tout Russe, les Détroits ont une importance si grande que s'ils couraient risque d'être enlevés à la Turquie, nous ne pourrions

nous dispenser de nous en emparer et par conséquent d'envoyer immédiatement une armée à Constantinople. Mais cela ne peut se faire que pendant une crise entraînant la guerre générale. Il est possible que la guerre pour les Détroits précède celle sur notre front occidental. D'après Jilinski, il est même probable qu'il en sera ainsi. Dans ce cas, on peut faire le détachement. Il n'est impossible que dans l'autre cas. Pour l'expédition, on a désigné le 7ᵉ et le 8ᵉ corps, mais ils sont également désignés par le plan de guerre pour le front occidental. Le premier doit dans ce cas faire partie de l'armée opérant contre l'Autriche, le second est destiné à agir contre la Roumanie. Ce n'est que dans le cas de neutralité de celle-ci que le 8ᵉ corps demeure disponible.]

[A une question de Sazonov, Jilinski répond que la mobilisation du premier échelon (13ᵉ et 15ᵉ divisions et 4ᵉ brigade de tirailleurs) s'accomplit en 5 jours pour des compagnies de 60 files (sauf les parcs d'artillerie). Le reste des 7ᵉ et 8ᵉ corps n'a que 48 files dans les compagnies et mobilise par suite en 8 à 9 jours, c'est-à-dire en autant de temps que les deux autres corps prenant part à l'expédition. D'après le nouveau plan de renforcement de l'armée, toutes les compagnies doivent être

portées à 60 files et leur mobilisation s'effectuera par suite en 5 ou 6 jours, l'augmentation du nombre des files dans la compagnie rétrécissant le rayon de mobilisation. Si c'était reconnu nécessaire, on pourrait augmenter le degré de préparation des troupes expéditionnaires en les portant à 84 ou même à 100 files par compagnie. Le nouveau plan prévoit l'introduction de cet effectif supérieur pour certaines troupes, mais surtout du front occidental. On pourrait donc porter le premier échelon à 84 files, mais il serait impossible d'en faire autant pour le reste, car alors on affaiblirait le front ouest. Tout ceci ne concerne d'ailleurs que l'infanterie. En ce qui concerne l'artillerie, elle n'attelait jusqu'à présent en temps de paix que 4 pièces et 2 caissons par batterie et sa mobilisation durait 18 jours. D'après le nouveau plan, elle attellera dans tous les arrondissements de la frontière 6 pièces et 12 caissons. De cette façon elle pourra partir le 2e ou le 3e jour de la mobilisation. Dans les arrondissements de l'intérieur, l'artillerie attellera 4 pièces et 4 caissons et mobilisera en 12 ou 14 jours. Comme l'arrondissement d'Odessa est compté parmi ceux de l'intérieur, l'amélioration pour les 7e et 8e corps serait donc faible. On pourrait porter, en

tout ou en partie l'artillerie de l'arrondissement d'Odessa au pied de paix renforcé. Quant à la cavalerie, elle se trouve toujours en état d'être mobilisée. On se propose d'ailleurs de n'en emmener qu'un régiment par corps d'armée.]

[Pour ce qui est du transport et de l'embarquement, ils peuvent être effectués sans délai par les 13e et 15e divisions et la 4e brigade de tirailleurs qui sont à Odessa, Sébastopol et Simféropol. Le transport du reste des 7e et 8e corps ne prendra pas plus de 2 ou 3 jours. Pour les deux autres corps, il faut prévoir 6 jours.]

[D'après les renseignements du chef de l'état-major, étant donné la faiblesse des moyens de transport dans la mer Noire, il faut un peu plus de temps actuellement pour les préparer que pour mobiliser. Par suite il pense que tant que leur préparation n'aura pas été améliorée, il n'est pas nécessaire de prendre des mesures pour activer la mobilisation.]

[Le ministre de la marine confirme l'exactitude de ce que vient de dire Jilinski. Actuellement le premier échelon ne peut pas être embarqué avant le 10e jour.]

2. *Voies de communication nécessaires pour amener le corps expéditionnaire aux ports d'em-*

barquement. [Jilinski dit qu'elles sont en général suffisantes. Celles conduisant à Odessa viennent d'être renforcées.]

3. *Moyens de transport nécessaires pour la descente.* [Le ministre de la marine dit que nos moyens de transport dans la mer Noire sont complètement insuffisants. Ils sont d'ailleurs impropres au transport des troupes et il n'existe pas d'organisation régulière pour leur mobilisation. Le transport en un court délai d'un corps expéditionnaire nombreux ne peut être rendu possible que par une série de mesures exigeant des efforts de plusieurs administrations. Le ministre prie alors le capitaine Nemitz de donner à la Conférence des renseignements plus détaillés. Celui-ci dit que la préparation des transports exigeant actuellement 10 à 12 jours, il s'écoulera deux semaines entre le jour où la mobilisation sera déclarée et celui où aura lieu la descente. Si les vaisseaux s'en retournent aux points d'embarquement immédiatement après la descente, ils ne pourront faire le second voyage qu'une semaine après le premier. Dans l'état actuel des choses, la quantité de troupes pouvant être transportée en une fois ne dépasse pas 20.000 hommes. Pour transporter en une fois un corps d'armée, il faudrait créer une organisation permettant

de mobiliser tout l'effectif de notre flotte commerciale dans la mer Noire, mais une partie seulement de celle-ci se trouve dans cette mer. En deux ou trois ans de travail, on arriverait à préparer le transport d'une plus grande quantité de troupes, 2 ou 3 corps d'armée par exemple, mais il serait nécessaire pour cela d'employer aussi les vaisseaux étrangers. Le principal moyen de faciliter le transport réside donc dans le développement de notre flotte de commerce. Pour y arriver, le Gouvernement devrait conclure avec les sociétés de navigation subventionnées (et en particulier avec la flotte volontaire) un accord pour qu'elles augmentent leurs flottes (spécialement avec des vaisseaux adaptés aux conditions de transport des troupes). L'addition de 15 transports de ce genre permettrait de porter à un corps la quantité de troupes passant en un seul voyage.]

[Le prince Troubetzkoi souligne l'importance de l'augmentation de notre flotte de la mer Noire, même au point de vue économique. 95 % de notre exportation par la mer Noire a lieu sur des navires étrangers.]

[Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, la Conférence émet le vœu que l'on procède immédiatement à l'élaboration

de mesures pour renforcer notre flotte commerciale dans la mer Noire.]

[M. N. Giers revient à la question du délai nécessaire pour accomplir le transport. Le délai de deux semaines indiqué par Nemitz comme nécessaire pour l'arrivée de troupes devant Constantinople, peut, suivant Giers, être trop long dans certains cas. Si l'expédition contre cette ville était provoquée par l'anarchie qui y régnerait et par le danger de massacre, il serait nécessaire d'agir extrêmement rapidement. Il demande à combien on pourrait raccourcir le délai inévitable avant la descente.]

[Nemitz répond que tout dépend du degré de préparation de la flotte de commerce. Si on pouvait militariser suffisamment la flotte volontaire, une division sur pied de guerre pourrait être transportée à Constantinople au bout d'une semaine.]

[Sazonov exprime le vœu que tout le premier échelon de l'armée expéditionnaire (c'est-à-dire le corps combiné dont on se propose de réduire la mobilisation à 3 ou 4 jours), puisse aussitôt être embarqué et arrive de cette façon dans le Bosphore 4 ou 5 jours après la déclaration de la mobilisation.]

[Jilinski appelle l'attention sur l'importance

de munir dès le temps de paix du matériel nécessaire (écuries démontables, cuisines, chaloupes, etc.) les navires qui seront employés au transport des troupes. Le transport de l'artillerie exige des préparatifs spéciaux. Il faut imposer aux compagnies subventionnées de munir leurs vaisseaux en conséquence. On établirait aussi dans les ports des dépôts des objets nécessaires à la descente.]

[Après avoir fait remarquer que jusqu'à présent très peu a été fait pour l'adaptation des navires au transport des troupes, le ministre de la marine dit que l'essai de descente qui sera accompli cet été dans la mer Noire donnera beaucoup de renseignements utiles. Il renseignera aussi sur la rapidité avec laquelle elle peut être exécutée. A l'époque des manœuvres d'été, on se propose de transporter sur le rivage du Caucase en deux voyages une division sur pied de guerre. La moitié de ces troupes descendra dans un port, mais l'autre sur un rivage dépourvu d'abri. Dans le premier cas, les conditions de descente seraient celles que nous rencontrerions si nous utilisions les ports bulgares ; dans le second, les conditions seront les mêmes que pour une descente sur le rivage turc. Malheureusement, par économie et pour ne pas gêner le commerce, on ne

peut pas y employer un grand nombre de vapeurs.]

[Jilinski remarque qu'il serait utile d'avoir toujours prêts des vaisseaux de transport spéciaux. — Le ministre de la marine répond que cela nécessiterait de grandes dépenses qui pèseraient comme un poids mort sur la flotte ; or, actuellement beaucoup de personnes (en particulier dans les corps législatifs) considèrent que notre flotte n'est pas assez spécialisée pour le combat. — Cette objection, d'après Sazonov, n'est pas juste contre l'idée d'avoir des vaisseaux de transport militaires puisqu'ils seront destinés à une opération de guerre. — Nemitz dit que l'état-major de la marine étudie la question de l'achat de quelques vapeurs pour les munir de ce qui est nécessaire pour le transport des chevaux. Comme leur transport présente des difficultés spéciales, cette mesure abrégera d'une façon essentielle la durée de la descente.]

4. *Forces maritimes dans la mer Noire.* [La Conférence examine ensuite les moyens de mettre notre flotte de guerre de la mer Noire en état de dominer la flotte ottomane et de forcer les Détroits pour s'en emparer. Nenioukov dit que jusqu'à présent, notre flotte domine incontestablement la mer Noire, mais

à l'automne de cette année deux dreadnoughts (le *Rechad I*, commandé par la Turquie en Angleterre et le *Rio de Janeiro* acheté au Brésil), viendront renforcer la flotte ottomane. Nous ne pouvons pas malheureusement leur opposer un seul dreadnought dans la mer Noire et la supériorité passera donc à la flotte ottomane. Tant qu'elle la possédera, nous ne pourrons pas attaquer les Détroits. Cette situation ne changera que pendant l'été de 1915, à la condition toutefois que la flotte turque n'acquière point de nouveaux navires, ce à quoi, le passé l'a montré, il n'y a même pas d'obstacles financiers. Grâce aux mesures énergiques prises par l'Amirauté, on est parvenu à hâter tellement la construction de nos dreadnoughts sur les chantiers de la mer Noire qu'on peut compter que l'*Impératrice Marie* et l'*Alexandre III* seront prêts le 1er juin et le 1er septembre de 1915 au lieu de 1916 comme il était marqué dans les contrats. Ayant rappelé que l'on pense généralement que les dreadnoughts turcs sont supérieurs aux nôtres pour le combat, Nenioukov dit qu'ils n'ont pas en réalité une grande supériorité. Il est vrai qu'ils ont une artillerie de 13 pouces 1/2 (34 cm.) tandis que les nôtres n'en ont qu'une de 12 (30 cm.), de sorte qu'à tir égal les Turcs

auraient une supériorité incontestable, mais la flotte turque est munie de munitions anglaises qui sont beaucoup plus faibles que les nôtres à calibre égal, de sorte que l'on peut espérer que les deux dreadnoughts turcs seront plus ou moins égalés par la mise en service de l'*Impératrice Marie* et de l'*Alexandre III* en 1915. La supériorité nous sera alors donnée par le reste de la flotte, c'est-à-dire par les quatre cuirassés déjà vieillis (*Panteleimon, Ioan Zlatooust, Evstafiï* et *Tri Sviatitelia*) qui ont une supériorité considérable sur les forces dont les Turcs disposeront avant l'arrivée de leurs dreadnoughts. A la fin de 1915, notre flotte de la mer Noire sera encore renforcée par un troisième dreadnought du même type (le *Catherine II*) et en 1916 par deux croiseurs. Enfin on a décidé de construire un quatrième dreadnought de même type que les autres, il doit être prêt en 1917 et compléter la formation d'une brigade de dreadnoughts. Outre ce quatrième dreadnought, on a encore résolu de construire 2 croiseurs, 8 torpilleurs, et 6 sous-marins qui seront prêts en 1917. La proportion dans laquelle notre domination sur la mer Noire sera affermie par ces navires, dépend des armements ultérieurs tant des Turcs que de nous. Le programme turc prévoit l'ac-

quisition de 6 dreadnoughts et de 12 torpilleurs d'escadre, mais sa réalisation est naturellement très incertaine.]

[Le ministre de la marine annonce que l'administration de la marine a l'intention de renforcer encore considérablement notre flotte dans les années suivantes par la formation d'une seconde brigade de dreadnoughts complètement à la hauteur des progrès. — La Conférence accueille cette communication avec une grande satisfaction et souhaite que sa réalisation ait lieu le plus tôt possible. — Le ministre de la marine expose alors pourquoi on n'est pas arrivé à empêcher cette cession à la Turquie du *Rio de Janeiro*, si ennuyeuse pour nous. L'administration de la marine avait soulevé la question de son achat par la Russie, mais ensuite, elle fut informée par des sources anglaises que le vaisseau ne serait pas vendu. L'administration de la marine est actuellement très soucieuse de ne pas laisser passer dans les mains de la Turquie d'autres dreadnoughts qu'elle pourrait acheter. D'après ses renseignements, le gouvernement argentin consentirait peut-être à vendre le *Rivadavia* et le *Moreno* qu'il fait construire aux Etats Unis. Le gouvernement chilien serait aussi disposé à vendre deux dreadnoughts du type *Almirante*

Latorre. En l'absence d'autres unités à vendre, leur acquisition empêcherait un nouveau renforcement de la flotte turque et abrégerait la reconstitution de notre flotte. S. M. a approuvé ces considérations et a ordonné d'acheter les dreadnoughts qui se vendront. Les moyens peuvent en être obtenus sur l'article 117. Les dreadnoughts qui seront achetés formeront le noyau d'une nouvelle escadre de la Méditerranée dont la tâche stratégique sera de compenser la supériorité de la flotte turque sur notre flotte de la mer Noire. — Giers exprime sa satisfaction de cette résolution. — Sazonov l'approuve, et fait remarquer l'importance que peut avoir l'apparition de nos navires dans la Méditerranée en détournant les forces turques de la mer Noire. — Giers s'étend sur la grande force morale que l'acquisition des deux dreadnoughts a donnée aux Turcs. — Le ministre de la marine remarque que les Turcs ne se familiariseront pas tout d'un coup avec des vaisseaux aussi compliqués que les dreadnoughts actuels, ils ne pourront pas les diriger sans l'aide d'étrangers et il faut au moins trois mois pour apprendre à commander de tels navires.]

5. *Chemins de fer du Caucase*. [Jilinski dit que la défense nationale exige que l'on cons-

truise aussitôt que possible un chemin de fer traversant le Caucase. Tant que ça ne sera pas fait, notre armée, en cas de guerre sur la frontière turque, n'aura pas de communications satisfaisantes avec l'arrière. La ligne de la mer Noire ne peut remplacer le Transcaucasien et est au plus un palliatif : elle peut être détruite de la mer et débouche à Souram d'une façon qui lui fait perdre beaucoup de son utilité. La construction d'une ligne transcaucasienne est d'ailleurs indispensable pour la mobilisation des troupes du Caucase qui est très lente actuellement. Comme en cas d'attaque contre Constantinople, on ne peut se dispenser d'attaquer sur la frontière turque, la construction du Transcaucasien doit être comprise parmi les mesures préparant l'attaque contre le Bosphore.]

[Le prince Troubetzkoï fait remarquer que des combats sur la frontière russo-turque peuvent résulter, soit d'un combat vers les Détroits, soit de troubles en Arménie. La construction du Transcaucasien diminuera le danger que présente pour nous la construction de chemins de fer dans les provinces turques voisines du Caucase. Interdire d'y construire des chemins de fer n'est plus possible. Nous avons dû consentir à la construction d'un réseau de chemins

de fer en Asie-Mineure et à reprendre en mains nous-mêmes la construction des chemins de fer de la zone frontière. La raison exige que nous terminions la construction du Transcaucasien avant que les chemins de fer turcs arrivent à notre frontière.]

[Jilinski dit qu'outre le Transcaucasien, il faut encore quelques chemins de fer stratégiques dans le Caucase : 1° l'établissement de deux voies sur la ligne Tiflis-Kars-Sarykamych-Karaourgan (frontière turque) ; on est en train de l'exécuter ; 2° la construction d'une ligne allant de la station de Mikhaïlovo (près Souram) jusqu'à Kars (par Borjom) ; elle aurait un embranchement jusqu'à Olty ; 3° une ligne de Batoum à Kars présenterait de l'utilité ; il semble d'ailleurs que des particuliers soient prêts à l'entreprendre.]

La Conférence, avant de se séparer, chargea le ministre des affaires étrangères de soumettre à l'approbation de l'Empereur les projets préconisés. Celui-ci s'acquitta de cette commission à Tsarskoe Selo le 23 mars/5 avril 1914. L'Empereur écrivit sur le procès-verbal de la Conférence : *J'approuve complètement ces conclusions.*

24. — Tentative de réconcilier la Bulgarie et la Serbie. (N° 39).

Le 5 août, l'Autriche-Hongrie, déjà en guerre avec la Serbie depuis le 28 juillet, déclara la guerre à la Russie. Jusqu'alors la Russie n'avait soutenu la Serbie que par ses bons offices diplomatiques ; ayant désormais le même ennemi, elle dut penser à ce qui pouvait fortifier la cause commune. Une attaque de la Bulgarie contre la Serbie était à craindre, car la Turquie depuis le commencement de la crise donnait des marques visibles d'hostilité contre la Russie. D'autre part, la Roumanie était l'alliée de l'Autriche. On ne pouvait compter que sur la Grèce pour aider la Serbie en cas d'attaque bulgare, et il n'était pas certain que l'armée grecque put sauver la Serbie attaquée de deux côtés. Sazonov pensa donc faire une chose prudente en cherchant à réconcilier la Serbie et la Bulgarie sur la base du traité de 1912. Il envoya en conséquence le 23 juillet/5 août le télégramme suivant au chargé d'affaires de Russie en Serbie :

Faites la communication suivante à Pachitch : A l'heure actuelle, il faut laisser de côté les petits calculs et agir résolument et vite. Partant de ce point de vue, nous croyons que la coopération de la Bulgarie, indépendamment

du résultat de la guerre, ne peut être assurée que si l'on lui remet maintenant Ichtip et Kotchana avec le territoire jusqu'au Vardar. En cas de guerre victorieuse, la Bulgarie recevrait le territoire désigné comme contesté dans l'art. 2 de l'annexe secrète à la convention serbo-bulgare du 29 février 1912 depuis le mont Golem (au nord de Kriva-Palanka) jusqu'au lac d'Okhrida y compris Strouga.

Si la Bulgarie voyait des difficultés à intervenir par les armes, mais observait une neutralité loyale, elle pourrait être récompensée par Kotchana et Ichtip avec le territoire jusqu'au Vardar, mais seulement en cas de guerre victorieuse. La Serbie en remettrait l'engagement à la Russie et celle-ci le remettrait à la Bulgarie.

En faisant cette communication, dites à Pachitch notre point de vue général : Nous commençons une guerre qui exige la tension de toutes nos forces. Elle a été causée par la défense que nous avons prise de la Serbie. Avec l'aide de Dieu, elle conduira à l'accomplissement de nos idéals nationaux. La Russie est certaine que le Gouvernement serbe ira sans hésitation au devant de son désir sacré de rétablir la fraternité des peuples et avant tout des Serbes et des Bulgares. Les sacrifices que

la Serbie doit faire pour cela ne sont pas comparables avec ceux que doit faire la Russie. Il va de soi que les conditions communiquées à Pachitch ne doivent pas être communiquées aussitôt aux Bulgares. Nous avons seulement besoin d'un consentement prompt et catégorique du Gouveruement serbe à donner à la Russie de pleins pouvoirs pour commencer les négociations sur les bases indiquées ci-dessus. Nous considérerions comme absolument pernicieuse toute hésitation à l'heure actuelle.

Le lendemain 24 juillet/6 août 1914, le chargé d'affaires russe Strandtmann télégraphiait de Nich à Sazonov :

Informé du contenu de votre télégramme, Pachitch m'a dit qu'à son profond chagrin il ne pouvait absolument pas me donner la plus petite illusion au sujet de l'opinion de ses collègues du Cabinet concernant le plan d'action proposé par vous. Ils ne le comprendront pas, il en est convaincu, car ayant effleuré avec ses plus proches amis, ceux sur lesquels il compte, la question d'attirer la Bulgarie de leur côté en lui donnant des compensations territoriales, il s'est heurté au refus le plus décidé. Ils le fondent sur les considérations suivantes : la position de la Bulgarie est

telle qu'elle ne peut agir contre la Russie sans risquer son existence. La Grèce et la Roumanie garantissent la Serbie contre le danger d'être attaquée dans le dos par la Bulgarie et cette dernière en a été informée. Quoique les rapports de la Turquie et de la Bulgarie dans les derniers temps se soient considérablement améliorés, il n'en subsiste pas moins entre eux un manque de confiance ineffaçable. Le gouvernement bulgare actuel voit les fautes du précédent, mais n'en accuse pas tant les Serbes que Guechoff et Daneff. Au sujet des sentiments réciproques des deux peuples slaves voisins, il faut craindre de faire coopérer deux armées qui, il y a un an, luttaient avec acharnement l'une contre l'autre ; de plus l'impression que produira sur l'armée serbe la nouvelle d'une cession de territoire à la Bulgarie en échange de son concours actif (que cette armée ne désire pas) échappe à toute prévision et pourrait être funeste aux forces morales de l'armée. Pachitch croit qu'il est infaillible que l'on arrivera prochainement à un rapprochement avec la Bulgarie. Il considère comme indispensable de récompenser la neutralité « bienveillante » de la Bulgarie. La Russie pourrait lui déclarer que dans le cas d'observation loyale de la neutralité, si la guerre a

une issue heureuse, la Serbie lui concèdera un territoire dont les limites exactes ne peuvent être déterminées actuellement. Exclusivement pour la formation de V. E., Pachitch me confia les traits généraux de la nouvelle frontière qu'il projette pour la Bulgarie : la Bregalnitza (avec Ichtip et Radovichte aux Bulgares), puis au sud de l'embouchure de la Loukovitza dans la Bregalnitza, le long de la ligne de séparation des eaux la plus proche du Vardar du côté oriental. Pachitch sait que le gouvernement roumain observe avec inquiétude les rapports serbo bulgares et préférerait, si c'était nécessaire, apporter au traité de Bucarest des changements en commun avec tous les signataires, sans exclure la possibilité, pour apaiser définitivement la Bulgarie, d'obtenir pour elle des cessions d'autres que du Gouvernement serbe. Cette dernière particularité aurait l'énorme signification d'alléger considérablement sa responsabilité devant l'opinion publique. Je dois ajouter à ceci que mon impression, lors de mes dernières conversations avec Pachitch, a été que si la Serbie obtenait la Bosnie et une issue sur l'Adriatique, elle pourrait céder davantage, mais qu'elle ne peut maintenant faire aucune déclaration là-dessus.

25. — Convention russo-roumaine de 1914.

(Nos 72-73 [7]).

Note adressée au ministre de Roumanie en Russie (Tsarskoe Selo, 18 septembre/1er octobre 1914).

Comme suite à nos conversations, j'ai l'honneur de vous faire la déclaration suivante :

La Russie s'engage à s'opposer à toute atteinte au *statu quo* territorial de la Roumanie dans ses frontières actuelles. Elle s'oblige également à reconnaître à la Roumanie le droit de s'annexer les portions de la monarchie austro-hongroise habitées par des Roumains. Pour la Bukovine le principe des nationalités servira de base à la délimination des territoires annexés par la Russie et la Roumanie. Cette délimitation sera effectuée après des constatations faites sur les lieux. Pour cela, une commission interadministrative sera nommée et elle recevra des instructions pleines de l'esprit conciliant dont sont animés les deux gouvernements.

La Roumanie peut occuper les territoires ci-dessus mentionnés quand elle le jugera bon. — La Russie s'oblige à faire approuver

par les cabinets de Londres et de Paris les instructions ci dessus.

Il est entendu que la présente déclaration sera tenue secrète jusqu'au moment où la Roumanie annexera les territoires qui y sont mentionnés.

Le même jour, M. Diamandi, ministre de Roumanie, accusait réception de cette lettre ; il ajoutait :

En échange de cette déclaration, je suis autorisé par M. Bratiano, président du Conseil des ministres de Roumanie, à vous dire que la Roumanie s'engage de son côté à garder une neutralité amicale à l'égard de la Russie jusqu'au moment où elle occupera les parties de la monarchie austro-hongroise habitées par des Roumains.

25 *bis*. — Accord au sujet des Détroits.

[*Pravda*, 10/23 nov. 1917 (1)].

Note. — Le 19 février/4 mars 1915, le ministre des affaires étrangères remit aux ambassa-

---

(1) Cette pièce et plusieurs autres que nous donnons plus loin n'ont pas été comprises par les Bolcheviks dans le *Sbornik*, quoiqu'ayant même origine que les documents dont il se compose. Nous indiquons pour chacune le numéro de la *Pravda* auquel elle a été empruntée.

deurs de France et de Grande-Bretagne un memorandum où était exposé le désir d'unir à la Russie, en cas de succès, les territoires suivants : la ville de Constantinople, le rivage occidental du Bosphore, la mer de Marmara et les Dardanelles, la Thrace méridionale jusqu'à la ligne Enos-Midia, la côte de l'Asie Mineure entre le Bosphore, la rivière Sakaria et un point à déterminer plus tard sur le golfe d'Ismid ; les îles de la mer de Marmara et les îles d'Imbros et de Ténédos. Les droits de la France et de l'Angleterre dans les territoires ainsi délimités resteraient intacts.

Les Gouvernements français et britannique donnèrent leur consentement sous condition de terminaison heureuse de la guerre et de satisfaction de toute une série de prétentions françaises et anglaises dans l'Empire Ottoman et ailleurs.

En ce qui concerne la Turquie, ces prétentions étaient :

La déclaration que Constantinople serait un port franc pour le transit des marchandises ne venant pas et n'allant pas en Russie et la liberté du passage par les détroits pour les navires de commerce ;

La reconnaissance des droits de l'Angleterre et de la France dans la Turquie d'Asie,

après détermination précise par voie d'accord particulier entre la France, l'Angleterre et la Russie ;

Le maintien des Lieux Saints musulmans et de l'Arabie sous un gouvernement musulman indépendant ;

L'inclusion dans la sphère d'influence anglaise de la zone neutre établie en Perse par l'accord de 1907 entre l'Angleterre et la Russie.

En acceptant ces demandes d'une façon générale, le Gouvernement russe fit cependant quelques réserves :

Dans le but de formuler nos désirs au sujet des Lieux Saints musulmans, il serait nécessaire de préciser dès maintenant s'ils restent sous la suzeraineté de la Turquie, le Sultan conservant le titre de Calife, ou si l'on se propose de créer de nouveaux Etats. D'après nous, il serait souhaitable de séparer le Califat de la Turquie. En tout cas la liberté de pèlerinage doit être assurée ;

Tout en consentant à l'inclusion de la zone neutre de la Perse dans la sphère d'influence anglaise, le Gouvernement russe considère cependant comme équitable de convenir que les régions des villes d'Ispahan et de Iezd seront assurées à la Russie et que la portion de zone neutre qui s'enfonce comme un coin

entre les frontières russe et afghane et touche à la frontière russe à Zoulfagar, sera comprise dans la sphère d'influence russe ;

Le Gouvernement russe considère comme désirable que la question de l'Afghanistan septentrional contigu à la Russie soit réglée conformément aux désirs exprimés par lui lors des pourparlers de 1914.

Quand l'Italie prit part à la guerre, nos désirs furent communiqués au Gouvernement italien et il y donna son consentement sous condition d'une heureuse terminaison de la guerre, de la satisfaction des prétentions italiennes en général et de celles en Orient en particulier, et de la reconnaissance par nous à l'Italie dans les territoires qui nous seraient cédés de droits égaux à ceux de la France et de l'Angleterre.

25 *ter*. — Alliance entre l'Entente et l'Italie.

(*Pravda*, 15/28 novembre 1917.)

Par ordre de son gouvernement, le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, a l'honneur de communiquer à Sir Ed. Grey et à MM. Cambon et de Benckendorff le memorandum suivant :]

Art. 1. Une convention militaire devra être conclue immédiatement entre les états-majors généraux de France, de Grande-Bretagne, de Russie et d'Italie : cette convention fixera le minimum de forces militaires que la Russie devra employer contre l'Autriche-Hongrie si cette dernière voulant diriger toutes ses forces contre l'Italie, la Russie se décidait à attaquer principalement l'Allemagne. Cette convention réglera également les questions relatives aux armistices, pour autant que par leur nature ils sont compris dans la sphère du commandement suprême des armées.

Art. 2. De son côté l'Italie s'engage à faire campagne avec tous les moyens à sa disposition, d'accord avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie contre les Puissances qui leur font la guerre.

Art. 3. Les forces maritimes de la France et de la Grande-Bretagne devront coopérer énergiquement avec l'Italie jusqu'au moment où la flotte autrichienne sera anéantie ou jusqu'au moment de la conclusion de la paix. Une convention maritime devra être conclue immédiatement dans ce but entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Art. 4. Lors de la paix future, l'Italie devra obtenir : le Trentin, le Tyrol méridional dans

sa limite naturelle qui paraît être le Brenner, la ville de Trieste et ses environs, le comté de Goritz avec Gradisca, toute l'Istrie jusqu'au Quarnero (y compris Volosca) et les îles istriennes de Cherso et de Lussin avec les petites îles de Plavnik, Unia, Canidoli, Palazzuola, San Pietro Nerovio, Asinello et Gruica, avec les îlots voisins.

Remarque 1. Comme complément à ce qui est dit à l'art. 4 ci-dessus, la frontière passera par les points suivants : depuis le sommet de l'Umbrile dans la direction du nord jusqu'au Stelvio et ensuite jusqu'à la ligne de partage des eaux des Alpes Rhétiques, d'où elle ira aux sources des rivières Adige et Eisak. Elle continuera ensuite (*sic*) par les monts (*sic*) Reschen et Brenner et par les sommets [des Alpes] de l'Œtz- et du Zillerthal, puis descendra vers le sud et coupant au mont (*sic*) Toblach, atteindra la frontière actuelle de la Carinthie sur les Alpes. Suivant celle-ci, elle ira jusqu'au mont (*sic*) Tarvis, puis passera par la ligne de partage des eaux des Alpes Juliennes à travers les monts Prédil, Mangart, Triglav et les cols de Podberda, de Podlansko et d'Idria. De là, la frontière ira dans la direction du sud-est jusqu'au Schneeberg de façon à ce que le bassin de la Save et de ses affluents reste exclu du territoire italien.

Du Schneeberg, la frontière se dirigera vers la côte de façon à comprendre Castua, Matulje et Volosca dans le territoire italien.

Art. 5. L'Italie obtient également la province de Dalmatie telle qu'elle est actuellement, y compris au nord Lissarika et Trebinje, et au sud tout son territoire jusqu'à une ligne partant du rivage au cap Planka et se dirigeant vers l'est par la ligne de partage des eaux, de façon à ce que le territoire italien comprenne toutes les vallées formées par les rivières débouchant à Sebenico, telles que le Cicola, la Kerka et la Butisnica avec tous leurs affluents. L'Italie recevra également toutes les îles au nord et à l'est des côtes de la Dalmatie, en commençant au nord par les îles Premuda, Selve, Ulbo, Skerda, Maon, Pago et Puntadura, etc., et en allant au sud jusqu'à Meleda, puis les îles de S. Andrea, Busi, Lissa, Lesina, Torcola, Curzola, Cazza et Lagosta avec tous les écueils et îlots qui les avoisinent, et l'île de Pelagosa, mais à l'exclusion des îles Zirona grande et piccolo, Bua, Solta et Brazza.

Seront neutralisés : 1) tout le rivage depuis le cap Planka au nord jusqu'à l'extrémité méridionale de la presqu'île de Sabbioncello au sud (y compris toute cette presqu'île) ; 2) la partie du rivage commençant à un point situé à

10 kil. au sud du cap de Ragusa Vecchia et s'étendant au sud jusqu'à la rivière Voiussa, de façon que dans les limites de cette zone neutre soient compris tout le golfe de Cattaro avec ses ports, Antivari, Dulcigno, San Giovanni di Medua et Durazzo, sans que par là les droits du Monténégro, découlant des déclarations échangées en avril et en mai 1909, puissent être entravés. Toutefois, ces droits n'ayant été reconnus que pour les possessions actuelles du Monténégro, ils ne pourront pas être étendus aux terres et ports qui seraient dans la suite réunis au Monténégro, mais toutes les restrictions légales, qui concernent le port d'Antivari, auxquelles le Monténégro lui-même a donné sa complète adhésion en 1909, demeurent en vigueur ; 3) les îles qui ne seront pas cédées à l'Italie.

Remarque 2. Seront comprises dans les limites de la Croatie, de la Serbie et du Monténégro par les Puissances de la Quadruple Entente les territoires suivants : au nord de l'Adriatique tout le rivage qui, commençant à la baie de Volosca sur la frontière de l'Istrie, va jusqu'à la frontière septentrionale de la Dalmatie et comprend toute la côte appartenant actuellement à la Hongrie et toute la côte de la Croatie, le port de Fiume et les petits

ports de Novi et de Carlopago, avec les îles de Veglia, Pervico, Gregorio, Kali et Arbe ; sur l'Adriatique méridionale, où sont intéressés la Serbie et le Monténégro, toute la côte depuis le cap Planka jusqu'à la rivière Drin avec les importants ports de Spalato, Raguse, Cattaro, Antivari, Dulcigno et San Giovanni di Medua et avec les îles Zirona piccola et grande, Buja, Solta, Brazza, Jaklian et Calamotta.

Le port de Durazzo pourra être donné à un État mahométan albanais indépendant.

Art. 6. L'Italie reçoit en toute propriété Vallona, l'île Saseno et un territoire suffisamment étendu pour rendre leur défense possible, compris approximativement entre la rivière Voiussa au nord et à l'est et allant au sud jusqu'aux limites du cercle de Chimara.

Art. 7. L'Italie, obtenant le Trentin et l'Istrie par l'article 4, la Dalmatie et les îles de l'Adriatique par l'article 5 et le golfe de Vallona, devra, en cas de formation en Albanie d'un petit État autonome neutralisé, ne pas s'opposer au désir qu'auraient la France, la Grande Bretagne et la Russie de répartir entre le Monténégro, la Serbie et la Grèce les confins septentrionaux et méridionaux de l'Albanie. La côte méridionale de celle-ci depuis

la frontière de la province italienne de Vallona jusqu'au cap Stylos est soumise à la neutralisation.

L'Italie recevra le droit de diriger les relations extérieures de l'Albanie ; en tout cas, elle sera obligée de veiller à ce que l'Albanie ait un territoire suffisamment étendu pour que ses frontières touchent à l'ouest du lac d'Okhrika celles de la Grèce et de la Serbie.

Art. 8. L'Italie reçoit en pleine propriété toutes les îles du Dodécanèse qu'elle occupe actuellement.

Art. 9. La France, la Grande-Bretagne et la Russie reconnaissent le fait que l'Italie est intéressée au maintien de l'équilibre dans la Méditerranée et son droit à obtenir en cas de partage de la Turquie une part égale à la leur dans le bassin de cette mer, et spécialement dans cette partie qui touche à la province d'Adalia où l'Italie a déjà acquis des droits particuliers et des intérêts expliqués dans la convention italo-britannique. La zone qui doit être remise à l'Italie sera délimitée avec plus de précision en temps opportun et en liaison avec les intérêts vitaux de la France et de la Grande-Bretagne. Les intérêts de l'Italie seront également pris en considération dans le cas où l'inté-

grité territoriale de la Turquie d'Asie serait maintenue par les Puissances pour une période de temps éloignée et s'il ne s'agissait entre elles que d'une délimitation des zones d'influence. Dans ce cas, si la France, la Grande-Bretagne et la Russie, au cours de cette guerre, s'emparaient de provinces de la Turquie d'Asie, toute province contiguë à celle d'Adalia... devra être laissée à l'Italie qui se réserve le droit d'en prendre possession.

Art. 10. En Lybie, tous les droits encore réservés au Sultan par le traité de Lausanne sont reconnus à l'Italie.

Art. 11. L'Italie recevra une part d'indemnité correspondant à ses sacrifices et à ses efforts.

Art. 12. L'Italie s'unit à la déclaration faite par la France, l'Angleterre et la Russie, au sujet de la remise de l'Arabie et des Lieux Saints musulmans à une puissance musulmane indépendante.

Art. 13. En cas d'extension des possessions coloniales françaises et anglaises aux dépens de l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne reconnaissent en principe à l'Italie le droit d'exiger des compensations par l'extension de ses possessions dans l'Erythrée, le Somaliland, la Lybie et les territoires colo-

niaux voisins des colonies françaises et anglaises.

Art. 14. L'Angleterre s'oblige à faciliter à l'Italie la réalisation immédiate sur le marché de Londres, à des conditions avantageuses, d'un emprunt d'au moins 50 millions de livres sterling.

Art. 15. La France, l'Angleterre et la Russie prennent l'engagement de soutenir l'Italie en ce qui concerne la non admission de représentants du Saint Siège dans quelque démarche que ce soit relative à la conclusion de la paix ou au règlement de questions liées à la présente guerre [1].

Art. 16. La présente convention devra être tenue secrète. En ce qui concerne l'adhésion de l'Italie à la déclaration du 5 septembre 1914, cette déclaration ne sera publiée qu'après que la guerre aura été déclarée à l'Italie ou par l'Italie.

---

[1] Le texte exact de l'art. 15 est le suivant :

« La France, la Grande-Bretagne et la Russie appuieront l'opposition que l'Italie formera à toute proposition tendant à introduire un représentant du Saint Siège dans toutes les négociations pour la paix et pour le règlement des questions soulevées par la présente guerre. »

C'est la différence des deux textes qui a permis à M. Sonnino de déclarer — non sans quelque artifice — à la séance de la Chambre italienne du 13 février 1918, que le texte entier du traité tel que l'avaient publié les Bolcheviks, et que venait de le lire le député Bevione, était inexact.

[... Les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie expriment leur plein consentement à ce qui est dit dans le présent memorandum... En ce qui concerne les articles 1, 2 et 3, relatifs à l'entente des autorités militaires et navales des quatre puissances, l'Italie déclare qu'elle interviendra activement aussitôt que possible, et en tout cas, pas plus tard qu'un mois après la signature du présent document.]

Londres, 26 avril 1915. *Signé :* SIR E. GREY, CAMBON, MARQUIS IMPERIALI, COMTE BENCKENDORFF.

26. — Convention secrète russo-japonaise. (N° 3).

[LA Russie et le Japon] pour raffermir les liens d'étroite amitié établis entre eux par les conventions secrètes du 17/30 juillet 1907, du 21 juin/4 juillet 1910 et du 25 juin/8 juillet 1912, ont convenu de les compléter par les articles suivants :

1. Les Hautes Parties contractantes reconnaissent que les intérêts vitaux de l'une et de l'autre exigent que la Chine soit préservée de la domination politique d'une tierce puissance,

quelle qu'elle soit, nourrissant des intentions inimicales à l'égard de la Russie ou du Japon ; par suite, elles s'obligent à l'avenir, chaque fois que les circonstances l'exigeront, à entrer l'une avec l'autre en rapports loyaux et fondés sur une pleine confiance pour prendre en commun les mesures suivantes ayant pour objet de rendre impossible l'établissement en Chine d'un pareil ordre de choses.

2. Si à la suite des mesures prises d'un commun accord par la Russie et le Japon sur la base de l'article précédent, une tierce puissance déclarait la guerre à l'un des contractants, l'autre devra, sur la demande de son allié, venir à son aide ; chacune des Hautes Parties contractantes s'oblige dans le cas où se produirait une telle situation à ne pas conclure la paix avec l'ennemi commun sans avoir obtenu préalablement le consentement de son allié.

3. Les conditions auxquelles chacune des Hautes Parties contractantes donnera à l'autre Partie, conformément à l'article précédent, son concours armé, et les voies par lesquelles ce concours devra être réalisé, devront être convenues en commun par les autorités compétentes des deux puissances.

4. L'une et l'autre des Hautes Parties ne

sera obligée de fournir son aide armée à l'autre, conformément à l'art. 2, qu'autant que les alliés de celle ci lui donneront des garanties qu'ils lui fourniraient, dans la mesure de leurs moyens, une aide répondant au sérieux du conflit.

5. La présente convention entre en vigueur le jour de sa signature et demeure en force jusqu'au 1/14 juillet 1921. [Dans le cas où l'une des Parties ne la dénoncerait pas 12 mois avant l'expiration de ce délai, elle restera en vigueur jusqu'à une année après sa dénonciation.]

6. La présente convention devra rester absolument secrète pour tous...

Petrograd, 20 juin/3 juillet 1915. *Signé* : SAZONOV, MOTONO.

27. — Ferdinand de Bulgarie à Savinski. (N° 64).

LETTRE extrêmement affectueuse adressée à ce ministre plénipotentiaire de Russie à Sofia en 1915, lors de la rupture des relations entre la Russie et la Bulgarie. Le roi met son meilleur wagon à sa disposition pour aller jusqu'à Routschouk et y passer la nuit. Un adjudant-général l'accompagnera. (Samedi midi, sans date.)

28. — Plan d'Alekséev en novembre 1915.

(N° 12).

Sazonov aux ambassadeurs à Paris, Londres et Rome (11/24 novembre 1915).

A raison de l'extrême difficulté de rompre la résistance des Allemands, tant sur le front occidental que sur l'oriental, le général Alekséev considère comme indispensable de chercher une nouvelle voie pour que les Alliés, toutes leurs forces étant réunies, portent un coup décisif à notre ennemi sur son côté le plus vulnérable. Pour cela, à son avis, il conviendrait de ne laisser sur les fronts occidental et oriental que les troupes nécessaires pour la défensive, puis on réunirait rapidement dans la péninsule balkanique au moins dix corps d'armée anglo-français, on rejetterait les Austro-Allemands sur le Danube et, convertissant la Serbie en base pour les opérations ultérieures, on développerait une offensive sur Budapest. De notre côté, dix corps russes au moins entreprendraient simultanément une offensive sur Budapest pour donner la main aux Alliés. Ce mouvement concerté permet-

trait aux Italiens dans le même temps de s'avancer sur Vienne pendant que les Serbes garderaient l'arrière contre les Bulgares. Le succès d'une pareille offensive pourrait non seulement entraîner enfin la Grèce et la Roumanie, mais encore donner définitivement un tour nouveau à la guerre à notre avantage.

Veuillez porter ceci absolument confidentiellement à la connaissance du Gouvernement français (etc.) et lui exprimer l'espoir que le plan du général Alekséev obtiendra l'approbation générale et une prompte réalisation.

29. — La France demande des troupes russes. (N° 56).

Le prince N. Koudachev à S. D. Sazonov (du quartier-général impérial, le 1/14 décembre 1915).

M. Paul Doumer est venu hier de Petrograd. Il a eu l'honneur d'être invité à la table impériale et d'être reçu en audience privée par S. M. Après l'audience, M. Paul Doumer est allé trouver le général Alekséev et a eu avec lui une longue conversation. Le chef de l'état-major m'a demandé de lui servir d'interprète,

car quoique comprenant bien le français, il s'exprime avec difficulté dans cette langue. Il m'a chargé de vous faire connaître *confidentiellement* cette conversation, son objet étant plutôt de la compétence du ministre de la guerre que de celle du chef de l'état-major général.

Le but du voyage de Doumer (il vous est sans doute connu) a semblé être d'obtenir le consentement de S. M. et de son chef d'état-major à l'envoi de soldats russes en France. Les Français s'en réfèrent à leurs pertes effroyables en hommes (en moyenne 140.000 par mois), à la quantité limitée de matériel humain en France (on y a déjà appelé sous les drapeaux plus de 15 °/ₒ de la population), et à la signification fatale qu'aurait non seulement pour la France elle-même, mais aussi pour la Quadruple-Alliance, la rupture de la ligne française, qui se trouve si près du cœur de la France. Pour empêcher cette rupture, les Français ont tout ce qu'il faut, sauf une quantité suffisante d'hommes : ils se tournent vers leurs Alliés pour l'avoir. Exposant sa demande d'une façon tout à fait persuasive et élégante, M. Doumer eut l'imprudence d'insister trop sur les services réciproques que se rendent les Alliés. Les Français nous donnent

des fusils (il nous en a promis encore 150.000 en sus de ceux promis précédemment), nous leur donnerons des hommes. Cette proposition d'échanger des objets inanimés contre des hommes vivants a humilié particulièrement le général Alekséev, déjà peu enclin à envoyer nos soldats en groupes séparés à des expéditions lointaines et énigmatiques. Il a répondu à Doumer que la question de cette expédition était trop importante pour pouvoir répondre sur le champ, que d'ailleurs à première vue il trouve beaucoup d'inconvénients et de difficultés à satisfaire la demande des Français, mais qu'il est particulièrement tourmenté de la responsabilité morale à l'égard de ces hommes que l'on se propose d'envoyer se battre parmi des étrangers, sur une terre étrangère, sous des chefs étrangers. Il fit même allusion à la possibilité du découragement parmi eux, ce qui ne se produirait pas s'ils combattaient sur leur terre natale, pour un but compris d'eux, etc. Finalement, il dit qu'il en conférera avec le ministre de la guerre et que c'est celui-ci qui fera connaître ce qui aura été décidé en dernier ressort. Le seul point sur lequel il a donné son consentement a été la formation en Russie d'un ou de deux régiments (composés surtout de volontaires) qui seraient envoyés en

France à titre d'expérience. De plus, il est nécessaire que ce détachement soit complètement spécialisé et que les éléments étrangers qui y entreront ne comprennent qu'un nombre déterminé d'officiers français, puisque nous ne pouvons pas donner suffisamment de nos officiers. Enfin, il est entendu que ce détachement ne doit pas être pris sur le front, mais dans les réserves ou dans les nouvelles levées.

Il est visible que les deux interlocuteurs ne paraissent pas avoir été très satisfaits du résultat de leur conversation. Le soir même, le général Alekséev me dit qu'il n'appuiera guère la demande française. Il ajouta qu'il faudrait vraisemblablement tout de même faire quelque chose pour nos Alliés et envoyer une de nos divisions en France, mais que là se borneront nos secours en hommes (Doumer demandait l'envoi de 40.000 hommes par mois). Le général Alekséev n'a pas fait mention à M. Doumer de l'envoi de cette division.

30 — Projet de paix séparée avec la Turquie.
(N° 5).

Le prince N. Koudachev à S. D Sazonov (du quartier-général de l'Empereur, le 5/18 février 1916).

Le 5 août, quand les Turcs apprirent que l'Angleterre avait déclaré la guerre à l'Allemagne, leur situation aurait dû être claire pour eux : ils ne pouvaient plus attaquer la Russie sans tomber à la discrétion de la Bulgarie. Si cette puissance se joignait à l'entente pour écraser la Turquie, cette dernière, prise entre la Bulgarie, la Russie, l'Angleterre et la Grèce, était perdue. Les Turcs attaquèrent cependant et leur châtiment traîna d'abord. C'est que la Bulgarie ne voulait marcher que si on lui donnait Constantinople. La Russie, à qui elle était promise, ne put se résoudre à acheter de ce prix le concours bulgare. Le résultat en fut d'abord la perte de Varsovie, Lemberg, Czernowitz, Vilna et Mitau, puis celle de la Serbie et du Monténégro. L'optimisme diminua alors, comme le prouve la lettre suivante :

Hier, sur l'invitation du général Alekséev, j'ai examiné avec lui comment utiliser le plus avantageusement la prise d'Erzeroum par nous. Il n'y a pas de doute que ce succès détermine

le moment psychologique connu et il convient de ne pas le laisser passer. S'il est reconnu qu'il est avantageux de conclure la paix avec les Turcs, il ne faut pas perdre de vue qu'un moment aussi favorable ne se retrouvera pas d'aussitôt...

On pourrait aussi utiliser le brillant succès de notre armée du Caucase exclusivement pour son développement militaire, mais cela ne serait pas facile, étant donné le nombre relativement insignifiant de nos troupes pour de vastes espaces comme ceux du front du Caucase, toujours considéré comme secondaire, et de l'impossibilité, selon les mots du général Alekséev, de retirer un seul soldat du front principal.

Sans vouloir se faire l'avocat d'une réconciliation à tout prix avec la Turquie, le général Alekséev m'a prié de vous confier quelques-unes de ses pensées à ce sujet...

Quels qu'aient été nos espoirs et nos calculs d'utiliser l'intervention de la Turquie pour nous dédommager à ses dépens lors de la conclusion de la paix, nous devons reconnaître que nos calculs ne se sont pas trouvés justes et n'ont plus guère de chance de le devenir. D'autre part, si la guerre se prolonge, après sa terminaison, toute entreprise nous deviendra

fort pénible. Ce serait en particulier le cas de celle contre les Détroits. Sur cette question, les généraux Danilov et Alekséev sont absolument du même avis. (Sur l'opinion de Danilov, vous vous rappelez mes lettres de décembre 1914 et de janvier 1915). Pour nous l'important est d'atteindre notre but principal qui doit être de vaincre notre ennemi principal. De là dépend le rétablissement de notre frontière et la reprise du territoire perdu. Notre principal adversaire est l'Allemagne, et comme il est certes plus important pour nous de recouvrer la Courlande que de conquérir les Détroits, notre premier but doit être l'écrasement de l'Allemagne. C'est une tâche si difficile que son accomplissement exige toutes nos forces... et le sacrifice de quelques-unes de nos espérances... Nous pouvons proposer la paix à la Turquie sans rien sacrifier de nos intérêts réels et en renonçant seulement pour un certain temps à nous emparer des Détroits. Elle aurait pour base le *statu quo ante bellum* avec rétablissement des capitulations et des autres droits acquis par traités. De plus, on exigerait l'éloignement des Allemands et on promettrait de protéger la Turquie contre l'Allemagne en cas de représailles de cette dernière. Si la paix avec la Turquie était réta-

blie sur cette base, l'armée du Caucase deviendrait disponible... On pourrait la transporter en Bessarabie et peut-être ainsi entraîner la Roumanie, ou, si la Turquie le demandait, l'envoyer défendre Constantinople. L'Angleterre respirerait plus librement quand les dangers de l'expédition d'Egypte et du mouvement musulman auraient disparu. Elle pourrait diriger son armée d'Egypte (9 divisions) à Salonique et à Kavalla, faire changer l'attitude de la Bulgarie, et avec l'armée serbe reconstituée et les troupes françaises et italiennes délivrer la Serbie. Si la Turquie cesse d'être notre ennemie, tout change dans les Balkans en notre faveur... Sans doute nous devons sacrifier quelques beaux rêves pour y arriver, mais rien ne nous empêche de continuer à les caresser dans l'avenir...

Je vois que j'ai un peu emmêlé mes pensées avec celles du général Alekséev, quoique j'aie très nettement exprimé ces dernières. Bien que le général Alekséev déclare avec instance qu'il ne désire pas passer pour le champion et l'initiateur de la paix avec la Turquie, dans le fond de mon âme je suis convaincu qu'il la considère comme la chose la plus favorable pour nous.

Sans doute les difficultés de cette paix sépa-

rée ne seront pas petites... Il faudra persuader les Turcs. On pourra agir sur eux par la logique et par l'argent. Je suis convaincu qu'une fois qu'ils seront convaincus qu'on ne leur demande plus de céder leur capitale, il ne sera pas difficile de leur faire comprendre qu'ils tirent les marrons du feu pour les Allemands...

31. — Constantin à la Reine Olga. (N° 18).

Le 5/18 février 1916, Constantin, roi de Grèce, écrivit d'Athènes à la reine Olga, sa mère, qui se trouvait à Saint-Pétersbourg, la lettre suivante qui prouve que les ménagements des Alliés envers ce traître étaient dus aux sentiments de solidarité monarchique du Tsar :

Merci. Les actes des Alliés sont très suspects. Ils occupent des îles terrorisées par la faim sous le prétexte que la population désire Vénizélos. Je crains des pièges et qu'on ne nous déclare la guerre après avoir enfermé nos armées dans le Péloponèse. Si l'Empereur persistait dans ses demandes, les Alliés seraient forcés de se désister. La France a pris l'initiative aujourd'hui, grâce à ses sombres plans. Elle patronne ouvertement la politique de

Vénizélos, lui fournissant des armes et excitant à la révolution. L'Empereur connaît mon honnêteté. Elle rend inutile et ridicule toute mesure qui exclurait une indemnité pour les dommages.

82. — L'archevêque Evdokim à Sturmer.

(Nos 33-34).

1. *27 février 1916.* Il le complimente de sa nomination à la présidence du Conseil des ministres. Lui-même vit en Amérique où il a beaucoup de travail. L'église épiscopalienne désire faire cause commune avec eux et il faut entretenir avec soin les bons rapports avec elle. Les uniates russo-hongrois s'éveillent du sommeil magyaro-latin. Il en est de même de ceux de la Galicie. Serbes, Arabes, Roumains, Albanais, Grecs et même Bulgares demandent de l'aide. Il y a des infortunes sans nombre à secourir, mais les conversions augmentent et de 18 paroisses il y a 25 ans nous sommes montés à 400. Malheureusement la Russie ne veut pas aider la Mission qui a cependant envoyé plus de 300 mille roubles pour les besoins de la guerre et qui est en partie la cause de ce qu'il y a de sympathie pour la Russie en Amérique.

2. *New York, 4 mars 1916.* Les révolutionnaires de toute espèce attaquent avec acharnement la

nation russe. Ils ont accaparé presque toutes les branches d'activité sociale. Pour lutter contre eux, Evdokim a acheté à New York une maison de six étages qui contient 200 chambres et où il leur fera concurrence. Il demande une subvention, car elle a coûté 160.000 roubles.

Celui qui a organisé l'irruption dans l'appartement de Stolypin est en Amérique.

33. — Khvostov et Sturmer. (N° 19).

La lettre suivante, interceptée par les agents du premier ministre Sturmer, donne une idée de ce que dans la haute société russe on pensait des ministres qui avaient la faveur du Tsar et de l'avenir de son gouvernement. Khvostov, ministre de l'intérieur, était tombé pour avoir été pris organisant avec les crédits budgétaires des manifestations de paysans contre la Douma.

Le comte L. Ignatiev (Petrograd, 15/28 mars 1916) à la comtesse E. L. Ignatieva, à Bosyi Brod (gouv. de Kiev).

Tu écris : ce malheureux Khvostov. Mais cette révoltante histoire de Khvostov et de Béletski (pour parler comme les anciens) est sans exemple dans l'histoire du ministère de

l'intérieur. On dit qu'une enquête sénatoriale aura lieu pour examiner leur gestion. Khvostov le lendemain de sa révocation a quitté le ministère et la maison est vacante. Il ne souriait d'ailleurs pas à Sturmer, entre nous, d'aller dans l'immeuble gouvernemental, car lui non plus ne pourra pas y rester longtemps...

Je peux beaucoup pleurer et dire des choses inutiles, mais l'événement du 17 octobre, étant donnés les signes croissants de faiblesse du pouvoir, prend des mesures toujours plus grandes, et Sturmer et Cie n'arrêteront pas, hélas! la marche des événements.

Malgré les attaques des droitiers, mon frère Paul a eu à la Douma le triomphe attendu. Il était très ému, mais les octobristes et les gauches l'ont convaincu que son budget pas sera brillamment. Avec Sturmer, ses rapports sont supportables et en tout cas meilleurs qu'avec Goremykin.

34. — Compensations offertes à la Grèce. (No 67).

1. *Offre de l'Albanie méridionale*. Le 22 novembre 1914, les envoyés de Russie, d'Angle-

terre et de France à Athènes proposèrent au Gouvernement grec la partie méridionale de l'Albanie (à l'exclusion de Vallona) si elle aidait immédiatement la Serbie. Pour agir immédiatement, Venizelos exigea « une ferme garantie de la Roumanie » contre une attaque bulgare. Cette garantie n'ayant pas été donnée, la Grèce n'aida pas la Serbie, et la proposition tomba.

2. *Offre à la Grèce d'un territoire en Asie Mineure.* Le 12 janvier 1915, l'envoyé anglais à Athènes, d'ordre de son gouvernement, déclara à Venizelos que si la Grèce, au moment d'une nouvelle attaque de l'Allemagne contre la Serbie, secourait cette dernière, les Gouvernements « reconnaîtraient à la Grèce d'importantes acquisitions territoriales sur la côte de l'Asie Mineure ». Le 15 janvier 1915, les envoyés grecs à Petrograd, Paris et Londres, remirent la réponse du Gouvernement grec à la proposition anglaise : elle contenait une série de conditions. Le 20 janvier 1915, Venizelos, dans une conversation avec l'envoyé anglais, indiqua plus nettement les desiderata du Gouvernement grec en Asie Mineure. Ces pourparlers furent retardés par d'autres au sujet de l'entrée de la Bulgarie dans l'Entente (ce qui était une des conditions grecques) et furent inter-

rompus par la démission de Venizelos le 21 février 1915.

Le 9 mars 1915, le ministre des affaires étrangères grec Zographos remit aux trois envoyés à Athènes une note dans laquelle le Cabinet Gounaris exprimait le désir de reprendre les pourparlers interrompus par le départ de Venizelos. Le 30 mars, les envoyés des puissances de l'Entente répondirent en déclarant que les Gouvernements russe, anglais et français étaient prêts à garantir à la Grèce des acquisitions dans le vilayet d'Aïdin, si elle attaquait la Turquie. Ils ajoutèrent verbalement que la proposition deviendrait nulle si la Grèce ne s'engageait pas à attaquer immédiatement. Le Cabinet Gounaris répondit le 1er avril 1915 qu'il était prêt à attaquer, mais seulement après que les puissances de l'Entente se seraient préparées à agir contre la Turquie conjointement avec les armées grecques. De plus, il était exigé une garantie formelle de l'intégrité de la Grèce (y compris l'Epire septentrionale et les îles) pour la durée de la guerre et pour une certaine période ensuite. Les acquisitions territoriales de la Grèce en Asie Mineure et dans d'autres lieux devaient être l'objet de négociations postérieures. Les pourparlers ne furent pas renouvelés pendant

un mois et le 1er mai le ministre des affaires étrangères grec déclara que les Puissances de l'Entente n'ayant évidemment pas l'intention de garantir l'intégrité territoriale de la Grèce, le Cabinet Gounaris prenait la résolution de garder désormais la neutralité.

3. *La question de la cession de Kavalla par les Grecs.* Le 20 janvier 1915, Venizelos chargea l'envoyé anglais à Athènes d'avertir Grey que, d'accord avec le Roi, il consentait à céder Kavalla aux Bulgares sous condition que la Bulgarie s'allierait à l'Entente. Après le départ de Venizelos, les vues du Gouvernement grec au sujet de la cession de Kavalla changèrent et dans une note du 18 mai 1915, il protesta contre la déclaration que firent le 16 mai les trois envoyés de l'Entente à Sofia à Radoslavov au sujet du consentement de leurs gouvernements à employer tous leurs efforts pour assurer à la Bulgarie la cession de Kavalla. Il ne fut pas répondu à cette protestation.

Le 21 juillet 1915, les envoyés de Russie, d'Angleterre, de France et d'Italie communiquèrent au ministre grec des affaires étrangères la partie de la déclaration faite simultanément par l'envoyé britannique à Sofia, qui concernait la question de la remise de Kavalla avec son hinterland aux Bulgares. Les dimen-

sions de cet hinterland devaient dépendre de l'étendue des acquisitions grecques en Asie Mineure. Le 30 juillet, le Gouvernement grec présenta une nouvelle note protestant contre la remise de Kavalla aux Bulgares.

4. *La question de la cession du cercle de Doiran par la Serbie à la Grèce.* Dans une conversation avec l'envoyé serbe à Athènes, le 8 septembre 1915, Venizelos exigea que dans le cas où la Grèce aiderait la Serbie, cette dernière lui cède le cercle de Doiran-Guevgheli, et en cas de succès contre les Bulgares n'élève pas de prétentions sur Stroumitza. Le 11 septembre 1915, le Gouvernement serbe consentit à la cession de Doiran en cas de guerre heureuse et prit aussi l'engagement demandé en ce qui concerne Stroumitza.

Après la retraite de Venizelos, la Grèce conservant la neutralité en octobre 1915, on souleva la question de l'occupation par les Grecs du cercle de Doiran après son évacuation par les Serbes. Cette occupation ne fut pas réalisée par suite de la répugnance de la Grèce à se mêler à la guerre serbo-bulgare et le 11 octobre 1915, le roi de Grèce déclara que le bruit d'une intention de la Grèce d'occuper Monastir, Guevgheli et Doiran, ou quelque portion que ce fut du territoire serbe, était dépourvu de tout fonde-

ment, et que la Grèce continuerait à se considérer comme l'alliée de la Serbie.

5. *Offre de l'île de Chypre à la Grèce.* Le 7 octobre 1915, l'envoyé britannique à Athènes déclara au ministre des affaires étrangères grec que l'Angleterre était prête à céder à la Grèce l'île de Chypre si elle marchait immédiatement avec toute son armée au secours de la Serbie. Le 12 octobre 1915, le gouvernement anglais déclara qu'il considérait cette proposition comme devenue caduque, la Grèce n'ayant pas le désir d'aller au secours de la Serbie.

6. *Engagements des Puissances de l'Entente au sujet de Salonique.* Le 10 novembre 1915, les envoyés des Puissances de l'Entente firent une démarche en raison de l'occupation de Salonique et de ses environs par les armées alliées. Dans leur note, les Puissances prenaient l'obligation de restituer tous les territoires occupés et d'indemniser pour toutes les pertes causées par leur occupation. Le Gouvernement grec prit acte de cette déclaration dans la note par laquelle il y répondit le 11 novembre 1915.

7. *Situation de l'Epire septentrionale.* L'anarchie augmentant en Epire, Venizelos, au commencement d'octobre 1914, demanda l'intervention du Cabinet de Londres pour ménager entre la Grèce et Rome des pourpar-

lers pour l'établissement par les armées grecques d'une police surveillant l'Epire septentrionale, sans qu'il fut préjugé par là du sort de ces localités. L'Italie obtiendrait la même surveillance dans la région de Vallona. Le Gouvernement italien y donna son consentement. Le 14 octobre, les troupes grecques procédèrent à l'occupation de Santi-Quaranta, Premeti et Argirokastro.

Le 14 février 1915, les envoyés des trois Puissances de l'Entente firent une démarche à Athènes pour mettre en garde contre de nouveaux empiètements en Albanie. Venizelos leur assura qu'il n'avait pas l'intention de procéder à des empiètements quels qu'ils fussent. En mai 1915, les troupes grecques occupèrent 18 villages au nord-ouest de Korfou.

L'apparition de bandes albanaises à Bérat en février 1916 provoqua la présentation le 26 février 1916 par les quatre envoyés des Puissances de l'Entente à Athènes d'une protestation contre la formation de ces bandes dans la zone de contrôle militaire grec et contre leur recrutement parmi les Grecs locaux. Dans sa note en réponse, le Gouvernement grec déclara que des bandes ne s'organisent pas dans le rayon d'occupation grecque, et que dans les bandes opérant à Bérat et qui

se composent de 1.600 Mirdites, il n'y a pas un seul Grec.

Le 7 mars 1916, le Président du Conseil des ministres grecs Skouloudis, répondant à une question du député Spiromilo au sujet de l'Epire septentrionale, exprima sa conviction que « l'Epire septentrionale dans ses limites actuelles constitue dès maintenant une partie inséparable du royaume de Grèce. » Avant cela, en février 1916, le Gouvernement grec avait nommé en Epire deux préfets à Argyrokastro et à Korfou, les substituant aux autorités militaires d'occupation, et à l'ouverture de la nouvelle Chambre grecque, le 11 janvier 1916, il avait admis à siéger les députés de l'Epire. Contre ces actes du Gouvernement grec ayant pour but de réunir l'Epire à la Grèce, les envoyés des quatre Puissances de l'Entente présentèrent le 13 mars 1916 une protestation montrant l'incompatibilité de ces mesures avec les déclarations solennelles contenues dans la note grecque du 30 septembre/13 octobre 1914.

Dans sa réponse du 16 mars 1916, le Gouvernement hellénique déclara qu'il ne perd pas de vue ses assurances de 1914 et qu'il a seulement considéré comme nécessaire de remplacer en Epire par une administration

civile conforme aux lois générales du royaume, l'administration militaire qui ne répond pas à l'esprit libéral des Grecs. Le même jour, les envoyés des quatre Puissances présentèrent au Gouvernement grec une nouvelle note dans laquelle ils exigeaient des explications au sujet du désaccord entre l'admission des députés grecs de l'Epire septentrionale et les assurances qui avaient été données à ce sujet par les Cabinets Gounaris et Venizelos en août 1915. Dans une note du 18 mars 1916, le Cabinet Skouloudis répondit que la cause de cette participation des députés de l'Epire était la nécessité de dépenses pour l'administration de l'Epire, couverte par des impôts de la population locale, ce qui nécessitait de lui fournir un droit de contrôle à leur sujet.

35. — Illégalité commise par le Tsar. (Nos 20-21).

Nicolas II et la famille impériale avaient de la peine à se défaire des habitudes autocratiques. En dehors de toute intervention ministérielle, le prince Alexandre d'Oldenbourg, chef des services sanitaires et d'évacuation, fit signer au Tsar l'ordre de débourser immédiatement 5 millions de roubles

et d'effectuer des paiements semblables ensuite, pour faire recueillir, préparer et cultiver les plantes pharmaceutiques dans l'Empire et pour développer la production chimico-pharmaceutique. Le prince communiqua l'ordre au ministre le 1er juin 1916. Le 7 juin, le Conseil des ministres décida d'en suspendre l'exécution parce qu'il n'avait pas été informé au préalable. Le 12 juin, le prince fit savoir que le 10, l'ordre avait été effectivement donné. Le Conseil des ministres protesta alors de nouveau en disant que « la communication faite sous cette forme par le prince le privait de la possibilité d'examiner les crédits demandés pour les besoins sanitaires tant au point de vue de leur légitimité que de leur montant ».

36. — La France demande l'intervention de la Roumanie, 12/25 juin 1916. (N° 13).

Le ministre des affaires étrangères n'étant pas revenu de Tsarskoe Selo à cause du dimanche, l'ambassadeur de France rendit visite au baron Schilling et dès les premiers mots lui déclara que le Gouvernement de la République lui avait demandé d'insister de la façon la plus vive auprès du Gouvernement russe pour le transport du matériel destiné à la Roumanie qui se trouvait à Arkhangel et à

Vladivostok. Il expliqua qu'en France on désirait ardemment l'entrée en ligne de la Roumanie le plus tôt possible, et que comme Bratiano pour justifier de nouveaux retards alléguait la non-réception du matériel de guerre indispensable qui devait être transporté à travers la Russie, M. Briand considère comme nécessaire d'enlever au président du Conseil des ministres roumains la possibilité d'invoquer ce prétexte. M. Paléologue exprima le désir du Gouvernement français dans une lettre privée au ministre des affaires étrangères ; il demanda qu'elle lui fut transmise le jour même et exprima l'espoir que le ministre, après rapport du général Alekséev, considérerait comme possible de donner une réponse entièrement favorable. Dans le cas contraire, l'ambassadeur a l'intention de solliciter une audience de S. M. pour lui demander d'intervenir personnellement dans cette affaire à laquelle le Gouvernement français attache une grande importance.

Le baron Schilling dit que la lettre pour le ministre partirait le jour même et qu'il ne se jugeait pas autorisé à rien de plus officiellement sur ce sujet. Néanmoins il se déclara prêt, sur la demande de l'ambassadeur, à exposer d'une façon absolument privée sa pen-

sée personnelle. Sans nier que le transport du matériel roumain soit en partie retardé par suite des sentiments de méfiance à l'égard de la Roumanie, indéniables chez les autorités militaires et civiles russes, le baron Schilling rappela que ce retard s'expliquait aussi par les difficultés matérielles avec lesquelles on savait que nous avions à lutter sur nos chemins de fer. Par suite, si le Gouvernement français accorde une telle importance au transport du matériel roumain, il devrait le faciliter en donnant satisfaction à la demande que nous lui avons faite de mille puissantes locomotives belges et aussi décider la Roumanie à accomplir nos demandes au sujet du matériel roulant autrichien de la Bukovine. Au contraire, des déclarations à Bucarest telles que celles qui viennent d'être prescrites à Blondel (télégramme de Paris, n° 433) peuvent plutôt avoir des conséquences négatives, car plus les Alliés exhorteront la Roumanie à attaquer, plus ceux-ci penseront que nous en avons extrêmement besoin et que par conséquent il serait plus avantageux pour les Roumains de traîner en longueur, exigeant toujours un plus grand prix pour sa coopération armée. Personne, dit le baron Schilling, n'apprécie davantage que nous l'importance de l'entrée en ligne de la

Roumanie. Son armée soutiendrait immédiatement notre flanc gauche et par conséquent on peut être convaincu que la Russie est plus disposée que personne à faire ce qui sera nécessaire pour la décider. Mais cela suppose une condition indispensable, à savoir que l'attaque roumaine sera faite en temps voulu. Si les Roumains attaquaient maintenant ou tout au moins dans les semaines qui vont suivre, leur coopération aurait pour nous un grand prix. Mais si leur attaque devait avoir lieu seulement quand l'écrasement de l'Autriche aura été assuré par nos victoires et nos sacrifices, elle serait non seulement superflue, mais même indésirable, car elle serait liée au paiement d'un compte sans objet. Nous ne voulons qu'une offensive roumaine utile pour nous, tandis qu'en France vous êtes prêts à favoriser toute intervention de sa part, quelles que soient les circonstances et quelle qu'en soit l'époque.

M. Paléologue ne nia pas qu'il y ait quelque différence entre les points de vue russe et français au sujet de l'offensive roumaine, mais justifia la nervosité manifestée sur ce sujet par le Gouvernement français par « la fatigue inévitable qui commence à se remarquer chez le peuple français ». L'ambassadeur l'expliqua

par les énormes pertes subies dans les derniers temps. D'après lui, la défense de Verdun aurait coûté à la France jusqu'à présent 310.000 hommes, et quoique l'adversaire ait perdu de son côté sous les murs de cette forteresse 450.000 hommes, la perte de l'armée française est particulièrement sensible à cause de la faiblesse relative de la population française.

Vers 5 heures, l'ambassadeur de France ayant appelé le baron Schilling au téléphone, lui dit qu'il serait très désirable de se hâter de décerner à la ville de Verdun la croix de Saint-George qu'on se proposait de lui accorder, car il avait reçu des renseignements lui faisant considérer la chute de la forteresse comme possible dans les circonstances actuelles. M. Paléologue pria de transmettre cette demande au ministre des affaires étrangères.

37. — Chtcherbatov à Alexis Aleksievitch. (N° 17).

Lettre d'un membre de la légation de Bucarest à un petit fonctionnaire du ministère des affaires étrangères pour demander l'envoi de musique par la valise diplomatique, car il n'a pas reçu celle qu'il avait ordonné de lui envoyer par la poste ordinaire (18 juin/1er juillet 1916). Les Bolcheviks ont publié

cette lettre comme montrant « les mœurs de contrebandiers » des fonctionnaires !

38. — La retraite de Sazonov. (N° 45).

1. Télégramme secret du maître de la Cour Neratov [adjoint au ministre des affaires étrangères Sazonov] au directeur de la Chancellerie diplomatique (7/20 juillet 1916).

Je vous prie de soumettre d'urgence à S. M. le très obéissant rapport suivant :

« Les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France m'ont rendu visite pour s'informer de l'exactitude des renseignements présentant comme imminent le congédiement du maître de la Cour Sazonov du poste de ministre des affaires étrangères. Les deux ambassadeurs ont fait remarquer d'une part, l'alarme que causerait en Angleterre et en France la nouvelle du changement d'un ministre des affaires étrangères avec lequel ils avaient déjà solutionné tant de questions de première importance, d'autre part le danger que ce changement soit exploité par les Gouvernements ennemis dans le sens d'une victoire de leur politique et d'un changement de celle de la

Russie. J'ai déclaré aux ambassadeurs que je n'ai aucune raison de confirmer ces bruits.

2. *Note autographe du tsar Nicolas (du quartier général impérial, le 8/21 juillet 1916).*

Les bruits du départ de Sazonov sont exacts. Expliquez aux ambassadeurs que, quel que soit son successeur, la politique de la Russie ne changera en rien.

39. — Convention militaire russo-roumaine.
(N° 36).

Les soussignés : 1) colonel A. Tatarinov, 2) A. M. F. M. Desprès, 3) S. B. Thomson et 4) colonel L. G. Ferigo, attachés militaires accrédités particulièrement par les hauts commandements de leurs armées d'une part, et S. E. le président du Conseil des ministres Jean J. S. Bratiano, ministre de la guerre, d'autre part, ont conclu ce qui suit :]

1. Pour compléter le traité d'alliance conclu le 4/17 août 1916 entre la Russie, la France, la Grande Bretagne, l'Italie et la Roumanie, la Roumanie s'oblige à mobiliser toutes ses forces de terre et de mer et à attaquer l'Au-

triche-Hongrie au plus tard le 15/28 août 1916 (8 jours après l'offensive par Salonique). Les attaques de l'armée roumaine commenceront le jour même de la déclaration de la guerre.

2. Depuis le moment de la signature de la présente convention et pendant la mobilisation et la concentration de l'armée roumaine, l'armée russe s'oblige à agir de la façon la plus énergique sur tout le front autrichien pour faciliter à la Roumanie ces opérations. Ces actions seront particulièrement agressives et fortes en Bukovine où l'armée russe devra pour le moins maintenir ses positions et ses effectifs actuels. A partir du 12/25 août, la flotte russe devra protéger le port de Constantza, s'opposer à toute descente des troupes ennemies sur les côtes roumaines et à toute pénétration dans le Danube en amont de l'embouchure de ce fleuve.

De son côté la Roumanie reconnaît à la flotte russe de la mer Noire le droit d'utiliser Constantza comme port de guerre et de prendre les mesures nécessaires contre les sous-marins ennemis. Les navires de guerre russes qui utiliseront le Danube tant pour défendre ses rives que pour coopérer avec l'armée et la flotte roumaines seront placés sous les ordres du commandement suprême de l'armée rou-

maine et opéreront sur cette rivière conjointement avec l'escadre de monitors roumains. Les détails de cette action commune seront déterminés en conformité avec la présente convention.

3. La Russie s'oblige à envoyer dans la Dobroudja au moment de la mobilisation de l'armée roumaine deux divisions d'infanterie et une de cavalerie pour coopérer avec l'armée roumaine contre l'armée bulgare.

Les Alliés s'obligent à faire exécuter une offensive résolue par leur armée de Salonique au plus tard 8 jours avant le commencement de l'attaque de la Roumanie afin de faciliter la mobilisation et la concentration de son armée. Cette offensive commencera le 7/20 août 1916.

Si au cours des opérations militaires, les Puissances alliées, d'accord avec leurs états-majors, reconnaissaient la nécessité d'augmenter les contingents de leurs armées coopérant avec l'armée roumaine, cette augmentation ne modifierait en rien les dispositions des conventions conclues.

4. La Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie s'obligent à fournir à la Roumanie des munitions et du matériel. Le transport en sera effectué par des vaisseaux roumains et alliés et passera en transit à travers la Russie.

[Ces fournitures et transport devront comporter au minimum en moyenne 300 tonnes par jour].

5. Les Alliés s'obligent également à fournir à la Roumanie dans les limites du possible des chevaux, des médicaments, des vivres et des équipements...

6. Ils mettront à sa disposition le personnel technique indispensable pour la préparation chez elle des munitions et du matériel.

7. Dès la conclusion du présent accord, les états-majors des armées russo-roumaines et ceux des armées de Salonique s'entendront au sujet de leur coopération. L'accord au sujet des opérations militaires russo-roumaines ou tout changement, explication et complément pour le maintien d'un lien constant s'organisera au quartier général compétent comme il sera dit ci-dessous.

8. La coopération des armées alliées ne suppose aucune subordination de l'une des armées contractantes à l'autre ; elles se proposent seulement de prendre librement les dispositions découlant de la situation générale, des besoins créés par le but poursuivi et de la fraternité d'armes.

9. Les armées roumaine et russe conserveront en principe leur commandement propre,

leur zone d'opération et leur complète indépendance dans la conduite des opérations. La ligne de démarcation entre les deux armées partira de Dorna Vatra, suivra la Bistritz et les vallées des rivières Sajo et Szamos jusqu'à Debreczin. L'objectif principal de l'action roumaine sera, dans la mesure où la situation militaire au sud du Danube le permettra, une avance à travers la Transylvanie sur Budapest.

L'armée russe prévue par l'article 3 et destinée à coopérer avec l'armée roumaine, sera placée sous la direction du commendement suprême de l'armée roumaine. Dans le cas où le contingent des troupes russes opérant au sud du Danube serait considérablement augmenté au point d'égaler en nombre ou de dépasser celui des troupes roumaines avec lesquelles il coopérera, ce contingent pourra former à la sortie du territoire roumain une armée indépendante subordonnée au commandement général russe. Dans ce cas, cette armée, agissant hors du territoire roumain, aura une zone d'opérations particulière et se dirigera conformément aux dispositions du Haut Commandement russe, complètement en harmonie avec les plans des deux quartiers généraux, d'après les principes établis ci-dessus.

10. En principe, les armées de l'une des

parties contractantes ne peuvent s'avancer sur le territoire de l'autre ou sur le territoire conquis par celle-ci que quand l'intérêt et le but général l'exigent et après entente préalable et par écrit dans chaque cas.

11. [L'utilisation des chemins de fer sur le territoire de l'une par des troupes de l'autre sera réglée par des délégués des quartiers généraux.]

12. [Partage égal des prisonniers et du butin, sauf privilège à l'armée roumaine pour ce dont elle manquera.]

13. [Des représentants de l'armée roumaine seront attachés aux quartiers généraux alliés et réciproquement.]

14. [Les questions imprévues seront résolues dans chaque quartier général de concert avec le délégué de l'armée alliée.]

15. Afin d'avoir la possibilité de prendre les mesures préparatoires à l'ouverture des opérations, les parties contractantes s'entendront relativement au plan d'opérations jusqu'à ce que l'armée roumaine attaque.

16. [Les armistices seront décidés d'un commun accord.]

17. [La présente convention restera en force jusqu'à la paix générale.]

Bucarest, 4/17 août 1916.

40. — Bakhmetev à Sturmer. (N° 47-52).

Rapport de cet ambassadeur de Russie aux États-Unis en date du 12/25 octobre 1916 pour dénoncer deux ecclésiastiques russes :

1° L'évêque aléoutien Alexandre, actuellement au Canada. En 1905, il avait non seulement parlé pour l'« indépendance » de l'Ukraine, sa patrie, et pour son affranchissement du joug moscovite, mais il avait de plus exprimé les idées anti-dynastiques les plus extrêmes. En septembre 1915, il a diffamé l'ordre établi, insulté séditieusement notre empereur et souhaité son renversement. Récemment il a écrit un article où il traite les Anglais de « criminels » pour avoir fait exécuter Casement. Il est au Canada actuellement.

2° Le prêtre galicien Fedorenko incite à la révolution.

L'archevêque Evdokim n'ose sévir contre Alexandre et n'en a pas les moyens contre Fedorenko. Bakhmetev demande contre eux une punition sévère.

41. — Traité entre la France et la Russie.
(N° 42).

PENDANT son séjour à Pétrograd en janvier 1917, M. Doumergue, premier plénipotentiaire français à la Conférence des Alliés, fit connaître le désir de la France de se procurer des garanties à la fin de la guerre actuelle, non seulement par la reprise de l'Alsace-Lorraine et par une position particulière dans la vallée de la Sarre, mais aussi par l'établissement d'une séparation politique entre l'Allemagne et ses provinces trans-rhénanes par l'organisation de ces dernières sur des bases particulières, de façon que le Rhin soit à l'avenir une frontière stratégique solide contre une invasion allemande. M. Doumergue exprima le désir que le Gouvernement russe ne se refuse pas à donner son agrément à ces projets.

Le ministre des affaires étrangères N. N. Pokrovski télégraphia à ce sujet à l'ambassadeur à Paris [1] qu'il consentait à satisfaire le désir de notre alliée, mais qu'il considérait comme son

---

[1] Le 20 (?) janvier [2 (?) février] 1917. Il réclamait en outre notre consentement à la suppression de la servitude pesant sur les îles d'Aland. (*Pravda*, 10/23 nov. 1917).

devoir de rappeler le point de vue exprimé encore en février 1916 par S. D. Sazonov : « donnant à l'Angleterre et à la France pleine liberté de fixer les frontières occidentales de l'Allemagne, la Russie demande qu'à son tour ses Alliés lui laissent une égale liberté au sujet de ses frontières avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie » (1).

Le Cabinet de Paris accepta ce point de vue ; après quoi il fut procédé à l'échange des deux documents diplomatiques suivants :

1° Par une note du 1/14 février 1917, N. N. Pokrovski informa M. Paléologue du consentement de la Russie au sujet des projets français relatifs à la détermination des frontières occidentales de l'Allemagne.

2° Le 26 février/11 mars 1917, M. Izvolski, ambassadeur à Paris, communiqua le texte d'une note du ministre des affaires étrangères

---

(1) 24 février/8 mars 1916. Dans ce télégramme, envoyé en vue de la Conférence des Alliés, Sazonov, après avoir protesté contre tout changement dans les conventions conclues au sujet des buts de guerre, réclamait en outre : 1° que la question polonaise soit exclue des règlements internationaux ; 2° que l'on s'efforce de détourner la Suède de faire la guerre à la Russie et que l'on attire la Norvège du côté des Alliés pour le cas où l'on ne réussirait pas à éviter la guerre avec la Suède ; 3° que l'on cesse de solliciter inutilement la Roumanie ; 4° que la question de l'exclusion des Allemands du marché chinois soit réservée à une conférence à laquelle le Japon prendrait part (*Pravda*, 10/23 nov. 1917.)

français reconnaissant à la Russie la pleine liberté de fixer ses frontières occidentales.

42. — Résumé sur la question de l'Asie Mineure.

(N° 29).

Comme résultat des négociations qui ont eu lieu en 1916 à Londres et à Pétrograd, les Gouvernements alliés de Grande-Bretagne, de France et de Russie se sont mis d'accord au sujet de la délimitation future de leurs zones d'influence et d'acquisitions territoriales dans l'Asie turque, et aussi au sujet de la formation dans les limites de l'Arabie d'un État arabe indépendant ou d'une Confédération d'États arabes.

Cet accord dans ses lignes générales revient à ce qui suit :

La Russie acquiert les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis, et un territoire dans le Kurdistan méridional jusqu'à la ligne Mouch-Ser-Ibn Omar-Amalia-frontière persane. Le point final des acquisitions russes sur le rivage de la mer Noire sera à fixer ultérieurement à l'ouest de Trébizonde.

La France obtient en Syrie une bande le

long de la côte, le vilayet d'Adana et son territoire borné au sud par la ligne Aintab-Mardin jusqu'à la future frontière russe et au nord par la ligne Ala-dagh-Kaisarie-Ak-dagh-Yildiz-dagh-Zarra-Egin-Charput.

La Grande-Bretagne acquiert la portion méridionale de la Mésopotamie avec Bagdad et se réserve en Syrie les ports de Caifa et d'Akka.

Par accord entre la France et l'Angleterre, la zone entre les provinces françaises et anglaises est formée par la Confédération des États arabes ou par un État arabe indépendant ; les zones d'influence sur celui-ci ont été déterminées simultanément.

Alexandrette est déclarée port libre.

Comme garantie des intérêts religieux des puissances alliées, la Palestine et les Lieux Saints sont détachés du reste de l'Empire turc et seront soumis à un régime spécial conformément déterminé par la Russie, la France et l'Angleterre.

Comme règle générale, les Puissances contractantes s'obligent à maintenir les concessions et privilèges ayant existé jusqu'au moment de la guerre dans les territoires acquis par elles.

Elles conviennent de prendre une part de la dette ottomane proportionnelle aux acquisitions faites par elles.

48. — Télégrammes d'Espagne. (N° 53).

1. — *7/20 mars 1917.* Comme conséquence d'une question du Gouvernement espagnol, je vous prie de me faire connaître qui représente le pouvoir suprême, car ni votre communication n° 665, ni les télégrammes des agences ne précisent ce point. (*Signé :*) Koudachev, ambassadeur.

2. — *10/23 mars 1917.* Le Roi, revenu aujourd'hui d'Andalousie m'a fait venir. S. M. est très inquiète au sujet du sort de la famille impériale et craint d'autre part que le séjour en Russie de l'Empereur qui a abdiqué puisse provoquer une révolution et une forte effusion de sang. Quoique la conversation ait eu un caractère privé et quoique le Roi m'ait prié de ne pas vous en faire part, je considère comme mon devoir de vous avertir que l'ambassadeur d'Espagne recevra l'ordre de s'adresser au Gouvernement provisoire au sujet du sort ultérieur de la famille impériale. Le détail ne m'est pas connu. Le Roi craint que les événements en Russie n'aient leur répercussion en Espagne. On remarque déjà une fermentation dans les sphères ouvrières. A Barcelone, il y

a eu des désordres avec morts d'hommes que l'on s'efforce de cacher. (*Signé* :) KOUDACHEV.

3. — *17/30 avril 1917*. [Meeting des conservateurs extrêmes.]

4 — *18 avril/1er mai 1917*. [Fête du 1er mai.]

5. — *21 avril/4 mai 1917*. La situation ici est inquiétante. D'une façon inattendue pour l'Espagne, vivant isolément jusqu'à présent, la politique extérieure est venue faire une irruption violente dans sa vie intérieure pendant cette phase nouvelle de la guerre, et d'elle dépend le sort même de la dynastie. L'initiative des républiques américaines, dont on apprécie fort ici les liens d'origine, souligne encore la pusillanimité de ce Gouvernement-ci. Le désir obstiné du Roi de garder coûte que coûte la neutralité s'expliquait précédemment par son désir de jouer le rôle de principal médiateur à la fin de la guerre ; on l'interprète maintenant en Espagne dans les cercles libéraux comme de la germanophilie et on l'explique par l'influence de sa mère et de courtisans partisans de l'Allemagne. Le Roi devra se décider promptement à céder au puissant désir de son peuple et à lier son sort à celui des Alliés, ou il risquera son trône par sympathie pour l'Allemagne... (*Signé* :) SOLOVIEV, chargé d'affaires.

6. — *15/28 mai 1917.* [Meeting anti allemand des progressistes espagnols.]

7. — *17/30 mai 1917.* [Nombreuses arrestations d'officiers de la garnison de Barcelone. On a évidemment découvert une conspiration militaire. (*Signé* :) SOLOVIEV.]

8. — *20 mai/2 juin 1917.* Hier, j'ai eu à l'improviste chez moi une longue conversation avec le Roi sur la situation actuelle en Russie. J'ai eu l'impression que le Roi commençait à se réconcilier avec le nouvel ordre des choses qui s'établit chez nous. Une grande facilité d'adaptation est une particularité de son caractère très vif et de son naturel très allant. Cependant, pour agir contre les informations hostiles venues de Berlin au sujet de la situation sur notre front, il serait très désirable d'activer l'arrivée de l'attaché militaire nommé récemment pour ici. J'ai aussi des raisons de croire que l'ambassadeur d'Espagne à Pétrograd dans ses rapports donne une appréciation quelque peu tendancieuse de notre situation politique intérieure. (*Signé* :) SOLOVIEV.

9. — *28 mai/10 juin 1917.* [Le Comité de défense des officiers de Barcelone impose la libération de ceux de ses membres qui ont été arrêtés.]

10. — *28 mai/10 juin 1917.* Le ministère

Garcia Prieto a démissionné cette nuit. Un nouveau ministère n'est pas encore formé. La situation est extrêmement sérieuse. Dirigé contre le favoritisme de la Cour, le mouvement des officiers prend un caractère nettement anti-dynastique. Au nombre des exigences des officiers est compris l'éloignement de quelques-uns des personnages les plus influents de l'entourage du Roi. (*Signé :*) SOLOVIEV.

11. — *29 mai/11 juin 1917*. [Cabinet conservateur Dato.]

12 — *6/19 juin 1917*. Dans les derniers temps, les cas de désobéissance se sont multipliés parmi les soldats de la garnison de Madrid. Un régiment désigné pour aller dans une autre garnison n'a pas voulu quitter la capitale. En même temps, la fermentation croît parmi la population. — Ces jours-ci, au Club des Mauristes, on a déchiré le portrait du Roi, et au moment des ovations qui lui ont été faites au Théâtre royal après la représentation de notre ballet, on a entendu des sifflets. (*Signé :*) SOLOVIEV.

13. — *6/19 juin 1917*. [Le ministère Dato a accepté tous les articles du statut présenté par les officiers. Pas un officier ne pourra être ni promu ni muté sans le consentement de la Junte. Le Roi a évidemment résolu de s'ap-

puyer jusqu'au bout sur l'armée ; il espère en cédant aux officiers conserver leur dévouement.] (*Signé :*) SOLOVIEV.

14. — *12/25 juin 1917*. [Grèves. Juntes de sous-officiers et de soldats]. D'après tous les signes, une crise révolutionnaire approche. (*Signé :*) SOLOVIEV.

15. — *13/26 juin 1917*. [Etat de siège. Censure.]

16. — *19 juin/2 juillet 1917*. [... L'opinion des gens expérimentés est que si la crise militaire se résout heureusement, il n'y aura pas de crise politique... La situation se complique de ce que le parti libéral, qui soutient le Roi et est soutenu par lui, est maintenant troublé par la situation et reste inactif. La cause en est qu'en Espagne, comme partout d'ailleurs, une grande quantité de peuple ne comprend la vraie démocratie que comme un travail sérieux pour la solution des problèmes sociaux. Les libéraux espagnols (y compris même les républicains) considèrent toujours comme la seule base de leur activité la lutte avec le cléricalisme et la réaction. Or, la réaction est tout à fait calmée, et le cléricalisme peut tous les jours prendre de nouvelles formes tout à fait inattendues. On ne voit pas de main étrangère dans les événements, sauf à

Barcelone où 40.000 anarchistes, déserteurs français et canailles de tout genre, vivent en quelque sorte de l'argent distribué par les agents allemands. C'est de Barcelone que menace le plus grand danger pour le cas où les agents allemands désireraient, par des attentats anarchistes et par la terreur, procurer une victoire, même momentanée, à la réaction aristocratique qui en tout temps a les yeux tournés vers Berlin. (*Signé :*) Nekhioudov [ambassadeur.]

17. — *23 juin/6 juillet 1917.* On ne donne pas ici une importance particulière au mouvement parmi les soldats. Jusqu'à présent il ne s'est formé que des « juntes de sergents »... Le gouvernement ces jours ci est allé au devant des désirs des soldats en augmentant leur paye et en améliorant leur situation. Pour apaiser le mécontentement parmi les généraux et les officiers, le Roi a signé un décret disant que les officiers de sa suite ne peuvent pas rester à la Cour plus de 4 ans... Cette mesure a été avant tout appliquée aux chefs du quartier militaire et de la chancellerie du Roi, les comtes de Grove et Aibar, contre lesquels était particulièrement montée l'opinion des généraux et des officiers. D'une façon générale d'ailleurs, le Roi de lui-même et sur le conseil du prési-

dent du Conseil se montre très accessible et plein de prévenance envers les militaires, mais son prestige parmi eux qui avait semblé jusqu'à présent aux connaisseurs des choses espagnoles très considérable, ne paraît plus aussi fort et en tout cas est chancelant. Néanmoins, on considère ici les difficultés militaires comme presque arrangées. On ne voit plus de danger que dans la garnison de Barcelone où l'on dit que parmi les sergents et les soldats existent des courants séparatistes catalans. (*Signé* :) NEKLIOUDOV.

18. — *23 juin/6 juillet 1917*. [Les Alliés ont confiance dans le cabinet Dato.]

19. — *26 juin/8 juillet 1917* (*sic*). [Le Portugal rêve presqu'ouvertement de convertir l'Espagne à l'aide de l'Angleterre en une série de républiques à capitales dans des ports. Elles constitueraient une fédération ibérique avec le Portugal en tête. La France, qui joue ici naturellement le premier rôle, y poursuit de petits buts et pratique sans interruption à Madrid une politique réactionnaire. (*Signé* :) SOLOVIEV, conseiller d'ambassade.]

20. — *28 juin/11 juillet 1917*. [Dépêche de GOULKEVITCH, ministre russe à Stockholm. Un Suédois a dit que la révolution éclaterait en Espagne dans une semaine ou deux.]

21. — *2/15 juillet 1917.* [Les ambassadeurs de l'Entente sont très contents du Cabinet Dato et le soutiennent. *Signé :* NEKLIOUDOV.]

22. — *7/20 juillet 1917.* [L'Assemblée catalane a été dispersée.]

23. — *28 juillet/10 août 1917.* [Agitation des cheminots.]

24. — *31 juillet/12 août 1917* (*sic*). Grève de Bilbao. Les grévistes ont de l'argent. « Malheureusement, on suppose qu'une partie en a été fournie par des agents allemands. Leur but est d'effrayer la Cour et de ramener un Cabinet Garcia-Prieto, pseudo-libéral, en réalité partisan de la paix allemande. » *Signé :* NEKLIOUDOV.

25. — *1/15* (sic) *août 1917.* [Etat de siège. Insurrections à Madrid, Barcelone, Bilbao, Burgos et Saragosse.]

26. — *3/16 août 1917.* [Le mouvement est étouffé, sauf à Barcelone.]

27. — *4/17 août 1917.* [Nombreuses arrestations.]

28. — *6/19 août 1917.* [Le mouvement avait partout un caractère révolutionnaire.]

29. — *9/22 août 1917.* [Grande effusion de sang lors de la répression. « Les membres du gouvernement provisoire, pour le cas où le mouvement réussirait, étaient déjà nommés. Mais

l'armée est restée fidèle au pouvoir royal. Le Roi ne revint pas à Madrid, ce qui dans les cercles sociaux en vue est très critiqué. J'ai des raisons sérieuses de croire qu'il est resté à Santander, non par pusillanimité, mais par désir intelligent de ne pas prendre part personnellement à l'écrasement sanglant du soulèvement populaire. » L'organisation socialiste s'y est montrée peu développée. « Les monarchistes d'ici croient fermement aux bruits ineptes que ce mouvement révolutionnaire a été provoqué et soutenu par de l'argent envoyé d'Angleterre et d'Amérique. De l'argent a été effectivement distribué, mais il venait d'Allemagne. Il est très vraisemblable que ce mouvement était soutenu du Portugal, mais cet appui a dû consister plutôt dans la coopération personnelle d'agents portugais et dans la fourniture d'armes à travers la frontière. » *Signé :* NEKLIOUDOV.]

30. — *23 août/5 septembre 1917.* [Quoi que disent les ambassadeurs alliés, je crois à l'exactitude de ce que rapporte des événements de Barcelone le prince Gagarine et je crois que des événements nouveaux et plus sérieux auront lieu dans 2 ou 3 mois. *Signé :* NEKLIOUDOV.]

31. — *12/15 sept. 1917.* [Dato appelé à St-Sébastien.]

32. — *19 sept./2 oct. 1917.* [Jugement des insurgés.]

33. — *23 sept./6 oct. 1917.* [Mauvaise situation économique. La popularité du Roi parmi le peuple a décru remarquablement pendant les derniers temps. *Signé* : SOLOVIEV.]

35. — *10/23 oct. 1917.* [Grâce à ses concessions aux juntes d'officiers, le gouvernement a pu écraser les insurrections. Mais les juntes sont les maîtresses. Elles prononcent l'ostracisme tantôt contre un général, tantôt contre un autre. Elles ont fait remplacer le ministre de la guerre par le général Marino qui leur était agréable. Dans leurs réunions secrètes, elles mettent aux voix même la personne du monarque ou la forme du gouvernement. Beaucoup d'officiers sont républicains et Alphonse n'a été conservé que grâce à une faible majorité. Le Roi ne se maintient d'accord avec les juntes que par des concessions continuelles. *Signé* : SOLOVIEV.]

34. (*sic.*) — *14/27 octobre 1917.* [Chute de Dato.]

44. — Renne à Antonomov. (N° 35).

De Tokio, le 19 juin/2 juillet 1917. — Le baron Renne, attaché à la légation de Tokio, prie Al. Al. Antonomov, secrétaire de la section d'Extrême-Orient au ministère des affaires étrangères, de lui faciliter le change de ses roubles. Suivent quelques détails sur le personnel actuel de la légation et sur son genre de vie. L'affluence des « bourgeois » quittant la Russie a diminué.

45. — Mauvais canons fournis par les Alliés. (N° 44).

Télégramme envoyé de l'armée d'opération par le ministre de la guerre Kerenski, le 20 juin/3 juillet 1917.

Dites aux ambassadeurs que l'artillerie lourde envoyée par leurs Gouvernements est visiblement composée en partie de rebuts. 35 °/ₒ de ces pièces n'ont pas supporté deux jours d'une canonnade mesurée. Insistez sur la fourniture hors série d'appareils d'aviation dont des portions avaient dû être chan-

gées. Obtenez le rappel du front du colonel Nox : il ne cesse de fronder. Activez la convocation de la Conférence des Alliés. Il est absolument indispensable que la diplomatie alliée agisse plus vite et travaille plus clairement. Il est nécessaire d'utiliser l'effort du front de toute manière à raison de ce que vous savez de la situation du pays et de l'armée. Souvenez-vous que chaque pas du front nous cause un travail immense. Ce n'est que par des actions combinées et opportunes de la diplomatie et de l'armée que nous raffermirons la situation et que nous éviterons un fiasco. — Télégraphiez la situation. Salut.

46. — L'état de choses en Russie. (N° 15).

Télégramme du ministre des affaires étrangères Terechtchenko du 13/26 juillet 1917 aux ambassadeurs à Londres, etc.

La situation militaire, nos troupes ne tenant pas et retraitant, est toujours pénible. Les événements du front et les émeutes de Pétrograd ont créé une scission sociale. Les troubles causés par les bolcheviks et l'espionnage allemand, croissent. Un revirement se remarque

à un haut degré dans la garnison de Petrograd et aussi parmi les ouvriers où la désillusion est grande. Le Conseil des députés ouvriers songe à exclure les bolcheviks et a dispensé les ministres socialistes de lui demander son avis. Hier, la peine de mort a été rétablie pour la trahison et les délits militaires du front. On supprimera les journaux excitant à l'indiscipline et on va rétablir l'ordre à Pétrograd.]

47. — Les troupes russes en France. (Nos 6-11).

7/20 août 1917. Télégramme de Sévastopoulo, chargé d'affaires russes à Paris. [Le général Zankevitch avait agi jusqu'à présent conformément aux ordres excluant le retour de sa brigade en Russie. La situation semblait par suite sans issue, étant impossible d'agir par force contre cette 1re brigade, la 2e, d'abord très loyale, étant devenue mauvaise par suite de son désir de ne pas aller à Salonique, et de plus à cause des conséquences regrettables qu'aurait un choc des forces françaises avec les nôtres. Le général est entré en rapports avec les autorités militaires françaises pour entourer la 1re brigade, la réduire par la faim et la

forcer à rendre ses armes. Mais ce projet, s'il pouvait réussir, pouvait aussi amener une collision ou le pillage des villages voisins. Le gouvernement français ne s'y est pas décidé.]

7/20 août. Télégramme de Sévastopoulo. [Zankevitch télégraphie que les soldats du camp de la Courtine, appartenant à la 1re brigade, n'ont pas encore été réduits à l'obéissance. Fermentation dans la 2e brigade. Une des causes est dans les officiers, partie insuffisants, partie démoralisés. On a renvoyé les plus mauvais et on les a remplacés par les meilleurs sous-officiers.]

7/20 août 1917. Télégramme de Sévastopoulo. [Zankevitch télégraphie que la 2e brigade n'a pas refusé nettement d'agir contre les désobéissants, mais que son état est tel qu'on ne peut l'y employer. Il va à la Courtine.]

7/20 août 1917. Télégramme de Sévastopoulo. [La seule issue serait le retour de la brigade en Russie. Le gouvernement français avait tout préparé pour le renvoi de ces troupes à Arkhangel il y a un mois. Maintenant se poserait la question du tonnage (car il ne faut pas diminuer l'envoi de notre matériel de guerre). Il est aussi possible que les soldats exigent une amnistie pour déposer les armes.]

7/20 août 1917. Télégramme de Sévastopoulo. [On a déjà télégraphié il y a un mois à Baranovski, chef du cabinet du ministre de la guerre, que la seule issue était le retour des troupes.]

9/22 août 1917. Télégramme de Sévastopoulo. [Impossible d'apprécier si Zankevitch aurait pu faire mieux. Je puis seulement dire que Rappe, le commissaire du gouvernement provisoire, agit d'accord avec lui. Zankevitch a évité d'avoir recours aux Français pour faire obéir les troupes. Quand il vit que la 2[e] brigade ne pouvait être employée à agir contre la 1[re], il demanda le retour de nos troupes pour liquider cette triste affaire sur notre territoire. Ne l'ayant pas obtenu, il fut contraint de s'adresser aux Français, espérant qu'il suffirait de mesures passives. Je puis rendre témoignage à ses hautes qualités, à son tact et à son jugement. Rappe jouit aussi ici de la considération de tous, et il n'y a pas lieu de croire que si un autre avait été à sa place, l'affaire aurait pris une autre tournure.]

48. — Pas de négociations avec l'Allemagne. (N° 46).

Terechtchenko à l'ambassadeur à Madrid (21 août/3 sept. 1917). Si les Austro-Allemands essayaient d'avoir recours à l'intervention pacifique de l'Espagne et si le Roi ou le Gouvernement touchaient ce sujet avec vous, dites que la résolution de la Russie de continuer la guerre demeure inflexible...

49. — Affaire Kornilov. (N°s 14 et 46).

1. Télégramme envoyé au ministre des affaires étrangères par le prince Troubetzkoï, directeur de la Chancellerie diplomatique du généralissime (28 août/10 sept. 1917). [La majorité des officiers et les meilleurs éléments soutiennent Kornilov. Il a pour lui les Cosaques et les écoles militaires. A la force physique il faut unir une bonne organisation militaire et l'assentiment moral des parties non socialistes de la nation. Nul doute qu'une grande partie des socialistes martovistes ne tarderait pas à s'y joindre. D'autre part, les derniers événements

du front et de l'arrière ont prouvé qu'une catastrophe est inévitable si un revirement ne se produit pas immédiatement. C'est sans doute ce qui a décidé Kornilov. Si les hommes au pouvoir s'opposent à ce revirement, ils prendront la responsabilité de nouveaux malheurs. Seule l'arrivée immédiate du ministre-président et de vous pour coopérer avec le généralissime peut conjurer la discorde.]

2. *Le ministre des affaires étrangères Terechtchenko aux ambassadeurs à Paris, etc.* (*31 août/13 sept. 1917*). [Annonce la liquidation de l'affaire Kornilov sans effusion de sang et le nouveau programme du gouvernement. On va introduire l'état de siège à Pétrograd et Moscou.]

50. — Les Anglais au Siam. (N° 30).

I. Loris-Melikov, ministre de Russie au Siam, à Kazakov, chef de la section d'Extrême Orient (*11/24 septembre 1917*).

1. — [Ne peut comprendre pourquoi on lui a télégraphié de se tenir à l'écart des compétitions entre Anglais et Français au Siam, en particulier dans la question de la réquisition

des navires allemands. Il l'a toujours fait. Des complications anglo-françaises au Siam sont toujours possibles. La politique très asiatique des Siamois y contribue. Le ministre français, M. Lefèvre-Pontalis, qui s'occupe de politique siamoise depuis environ 27 ans, m'a assuré plus d'une fois que le ministre des affaires étrangères reçoit une pension du gouvernement anglais.]

[Quoiqu'en 1894, l'Angleterre ait refusé de devenir suzeraine du Siam, elle s'est ravisée, et grâce à son énergie, ce pays est dans ses mains. Jusqu'à l'entrée du Siam dans la guerre, on disait ouvertement que son sort est fixé, qu'il deviendra en entier une colonie anglaise ou sera partagé entre l'Angleterre et la France. On comprend par suite la contrariété causée aux Anglais par la résolution du roi de Siam, sur mon conseil, d'entrer dans la ligue des Puissances défendant la liberté et l'indépendance des petits Etats. Ils y virent avec raison l'intention du Siam d'échapper à leur trop puissante tutelle. Ils s'efforcèrent de l'empêcher par tous les moyens, en particulier en représentant aux Siamois que leurs soldats ne supporteraient pas les climats froids. Mais les Siamois, se sentant sur le terrain de l'indépendance,

répondirent avec ardeur à l'appel de leur roi d'aller sur le théâtre de la guerre. Les Anglais en furent fort étonnés et on leur entendit souvent dire que les Siamois s'enorgueillissaient. Les Anglais profitèrent de la déclaration de guerre à l'Allemagne pour accaparer toutes les places tenues par des Allemands. Ils voulurent aussi accaparer tous leurs navires, mais la France et le Japon s'y opposèrent.]

2. — [A reçu la liste des étrangers employés par le gouvernement siamois. Il y a 113 Anglais (occupant tous les postes ayant de l'importance économique); 27 Danois (dans la marine et la police); 25 Italiens (dans les services artistiques de la Cour); 20 Français (dans l'administration de la justice et dans les services de Bankok), etc. Il n'y a pas un Japonais : ils avaient été appelés avec enthousiasme après la guerre russo-japonaise, mais leur caractère envahissant a fait que leurs contrats n'ont pas été renouvelés.]

51. — Démarche des trois ambassadeurs. (N° 43).

Le ministre des affaires étrangères Terechtchenko à l'ambassadeur à Washington (26 sept./

9 oct. 1917). Les ambassadeurs d'Angleterre, de France et d'Italie ont été reçus aujourd'hui par le ministre-président et lui firent une communication au nom de leurs gouvernements au sujet de la nécessité de rétablir la capacité de combattre de notre armée. Cette démarche ne pouvait produire sur le Gouvernement provisoire qu'une impression pénible, d'autant plus que nos Alliés connaissent ses efforts pour poursuivre sans en dévier la lutte contre l'ennemi commun. Je vous prie de dire à Lansing combien nous avons apprécié la réserve de l'ambassadeur américain qui n'a pas pris part à cette démarche collective.

1-2. *Terechtchenko à l'ambassadeur à Rome et aux chargés d'affaires à Paris et à Londres* (*26 sept./9 oct. 1917*). [Récit de la démarche. Les ambassadeurs demandèrent à être reçus *ensemble* et dirent que l'opinion publique allait demander des comptes à leurs gouvernements au sujet de l'aide matérielle donnée à la Russie. Le Gouvernement russe doit montrer par des actes sa volonté d'employer tous les moyens de rétablir la discipline et le véritable esprit militaire dans l'armée. Kerenski leur répondit que la situation actuelle était à un haut degré la conséquence de l'ancien régime

et des irrégularités dans la fourniture par les Alliés de matériel de guerre à la Russie. Celle-ci continuera la guerre et son Gouvernement s'occupe de rétablir la discipline. Quant au caractère collectif de la démarche des ambassadeurs, Kerenski fit remarquer que la Russie était toujours une grande puissance.]

3. *Terechtchenko à l'ambassadeur à Rome et aux chargés d'affaires à Londres et à Paris* (*28 sept./11 oct. 1917*). [La démarche des ambassadeurs a produit sur nous une impression pénible tant dans sa substance que dans sa forme. Demandez qu'elle soit tenue secrète.]

4. *Télégramme de l'ambassadeur à Rome* (*2/15 oct. 1917*). [Sonnino lui a dit que la démarche collective avait pour but de fournir un appui au Gouvernement provisoire. *Signé :* GIERS.]

5. *Télégramme du chargé d'affaires à Paris* (*4/17 oct. 1917*). [Ai communiqué verbalement votre télégramme à Ribot. Il était sous l'impression des nouvelles de la Chambre au sujet des révélations sur la lettre de Briand et était très agité. Il a dit que la démarche avait été résolue dans d'autres circonstances et a déploré qu'elle ait eu lieu au moment même où nous formions un nouveau gouvernement. — Cambon m'a dit que par épuisement et par

habitude française de critiquer, on avait ici, dans certains cercles, l'impression que notre gouvernement pourrait, en s'appuyant sur les troupes fidèles, rétablir la capacité de combattre de l'armée et écraser les maximalistes. *Signé* : SEVASTOPOULO.]

6. *Télégramme du chargé d'affaires à Londres (4/17 oct. 1917)*. [Ai communiqué votre télégramme à Balfour. Lui ai rappelé qu'au commencement d'août, on avait parlé à la Conférence internationale d'une démarche collective à Pétrograd et que j'avais réussi, à l'aide de Thomas, à convaincre les Alliés de son inopportunité. Balfour déplora que l'ambassadeur britannique ait dû, comme le plus ancien, remettre la communication. J'ai pu conclure de ses paroles que l'initiative de l'incident ne vient pas d'ici. Je crois que les alliés ont reconnu leur erreur et que plus vite cet incident humiliant sera oublié, mieux ce sera. — Au cours de la conversation, j'ai essayé de vérifier la communication contenue dans le télégramme 88 de Lysokovski. Balfour me dit qu'il ne tient pas compte de ces manifestations indirectes et privées des Allemands qui doivent parler officiellement s'ils ont quelque chose à dire. En second lieu, l'Angleterre n'admet pas que l'évacuation de la Russie soit

« un pion dans le jeu allemand ». L'occupation de la Belgique n'est pas « une conquête », mais la violation d'une neutralité garantie et son évacuation doit précéder des négociations quelles qu'elles soient. *Signé* : NABOKOV.]

52. — Les Diplomates russes à l'étranger. (N°s 61-63).

Le 18/31 mars 1917, le ministre-président prince Lvov avait chargé S. G. Svatikov d'organiser une Administration centrale de la milice à la place du Département de la police qui avait été supprimé. Le 17/30 mai suivant, le Gouvernement provisoire lui confia la réforme de l'Agence politique du Département de la police à l'étranger. Un télégramme de Kerenski du 25 août/7 septembre mit fin à cette mission. Svatikov, *en octobre 1917*, en exposa les résultats dans deux rapports sans date.

I, 1. *Coopération de quelques diplomates à l'okhrana (police secrète)*. [Pas de trace qu'elle ait eu lieu à Stockholm et à Christiania. A Londres, elle s'est bornée à l'expédition du courrier du policier Litvin. A Paris, les diplomates russes n'avaient de contact avec Krasilnikov et son agence russe et étrangère que parce qu'il occupait deux chambres à l'ambas-

sade. Celle-ci ne l'invitait que rarement à des cérémonies officielles et n'y tenait aucun compte de la croix de la Légion d'honneur qui lui avait été donnée. Au contraire, Gornostaev, ancien consul à Gênes, et son successeur Ianichovski avaient travaillé avec l'okhrana. Il en était de même du consul à Naples von Wisel, qui avait fait surveiller Max. Gorki pendant son séjour à Capri. Svatikov avait en vain demandé la révocation de Gornostaev, devenu consul à Genève. A la légation auprès du Vatican, où avait jadis fonctionné le policier Manousevitch-Manouilov, Bock, le titulaire actuel, déclara n'avoir rien trouvé dans les archives. Le chargé d'affaires à Berne A. M. Onou fit la même déclaration, tout en reconnaissant que son prédécesseur M. M. Bibikov avait probablement détruit beaucoup de papiers. Svatikov arriva à la conclusion que Bibikov, son prédécesseur Bacheracht, le vice-consul à Davos Golike, le président de la Croix-Rouge Bereznikov et le consul à Genève Gornostaev avaient travaillé pour l'okhrana.]

I, 2. *Situation de la diplomatie russe à l'étranger (mai-septembre 1917)*. [L'absence de titulaires fait beaucoup de tort. Au cours de la visite que Svatikov fit à Poincaré, celui-ci se levant brusquement et faisant le tour de la

chambre, s'écria : « Quand donc la Russie nous enverra-t-elle un ambassadeur ! » Le gouvernement a eu tort de ne pas continuer l'épuration commencée par P. N. Milioukov. La plupart des diplomates restés en fonctions sont dévoués à la contre-révolution. De plus, sauf les chefs de mission, ils sont misérablement payés. — Les Alliés voient d'ailleurs avec alarme ce qui se passe en Russie. Toute l'Europe occidentale était avec Kornilov et sa presse ne cessait de dire : Assez de paroles, des actes !]

I, 3. *Conversations avec des personnages politiques.* [Visite à Poincaré (rapport du 23 août/5 sept. 1917). Il était très ému de la prise de Riga. Il discuta les conséquences immédiates d'un coup contre Pétrograd qu'il considère comme presque sans défense. « Nous souhaitons de toute notre âme, dit-il, le succès des énergiques efforts de Kerenski pour rétablir l'ordre. L'écroulement de la Russie serait maintenant un malheur national pour la France. » Le président exprima ensuite sa confiance dans le général Zankevitch, homme énergique qui a su éviter une collision entre Français et Russes au camp de la Courtine. — Le président du Conseil des ministres Ribot me parut complètement écrasé des événements de Russie. Il parla avec un franc pessimisme du

rôle futur de la Russie dans la guerre, plaignant amèrement la France du malheur de l'écroulement russe. Il parut extraordinairement intéressé par le fait que Kerenski apparaît à son entourage comme un homme ferme et énergique. Jamais je n'avais vu un homme aussi désespéré que Ribot au moment de notre entretien. Quand je dis le jour suivant à Poincaré que je ne comprenais pas qu'on puisse être aussi impressionnable et aussi abattu que Ribot l'était à cause de la prise de Riga, il me répondit avec tristesse qu'il n'en était pas moins ému et qu'il y voyait le commencement des malheurs de la Russie. Poincaré, Ribot et Jules Cambon étaient très intéressés par la personnalité de Kornilov, Savinkov et de quelques autres qu'ils considéraient comme de bons amis et collaborateurs de Kerenski dans le rétablissement de l'ordre. Ils me demandèrent tous trois quand la Russie passerait de la parole aux actes et s'il n'y avait pas une main ferme en Russie. Les cercles dirigeants en France me parurent surtout préoccupés de savoir qui apparaissait en Russie comme l' « homme d'avenir » (*sic*). — Poincaré et Cambon m'exprimèrent aussi le désir que vous sachiez la mauvaise impression produite en France par l'idée d'échanger les plus anciens

prisonniers de guerre en faisant traverser les lignes à des armées entières autour de Minsk. Elle leur était si désagréable qu'ils offrirent de renoncer au même échange avec les Allemands. — En résumé, tous depuis Poincaré et Guesde jusqu'aux anarchistes interventionnistes italiens se placent au point de vue de la défense et s'étonnent du stupéfiant assoupissement de la démocratie russe.]

II. *Le mouvement contre-révolutionnaire à l'étranger.* [L'ordre actuel n'est pas menacé seulement par les anarchistes, mais aussi par la contre-révolution, quoique la dynastie des Romanoffs puisse être considérée comme enterrée pour toujours. — Il existe des centres contre-révolutionnaires à Stockholm, Londres, Nice, Rome, Naples et surtout en Suisse. Ceux qui fuient la révolution s'arrêtent d'abord à Stockholm, et y entrent en relations avec des brasseurs d'affaires et des agents allemands. D'autres contre-révolutionnaires sont groupés à Londres autour des Romanoffs qui y habitent. On y complote de mettre sur le trône le grand-duc Dmitri Pavlovitch parce qu'il est un des meurtriers de Raspoutine. On y parle même de la restauration de Nicolas II.]

[Paris est aussi un grand centre contre-révolutionnaire. Il comprend des membres de la

droite, des banquiers et même des diplomates (parmi ces derniers, d'après le comte Paul Ignatiev, il faut compter le secrétaire d'ambassade Vl. M. Gorlov et l'assesseur G. A. Lüders-Weymarn). Au ministère des affaires étrangères, on s'étonna du maintien comme attaché militaire du richissime comte Alexis Ignatiev que les Français considèrent comme contre-révolutionnaire et germanophile. Les contre-révolutionnaires russes à Paris ont pour organe *Le Gaulois*. Quoique le comte Paul Ignatiev, qui dirige la section russe du bureau allié de contre-espionnage à Paris, m'ait fourni quelques renseignements, je ne dois pas cacher que son bras droit est le policier qui s'est soustrait si longtemps aux recherches de la police française et a dirigé jusqu'en 1909 la police de l'ancien régime à l'étranger, le fameux A. M. Harting ou Landezen (de son vrai nom Abraham Hekelmann). Ce condamné de la justice française « sûrement ne doit point hésiter à vendre nos secrets de guerre aux Allemands ». A. A. Krasilnikov, qui a dirigé les services de l'Agence policière pendant les sept dernières années, doit y aider aussi. Des renseignements fournis par des réfugiés russes m'ont convaincu qu'aux désordres du camp de La Courtine ont pris part non seulement des

anarchistes et des bolcheviks, mais aussi des agents allemands et contre-révolutionnaires qui excitèrent les soldats à pousser leurs exigences jusqu'à l'absurde. Le président Poincaré m'exprima l'hypothèse qu'il y avait là non seulement de la propagande russe anarchiste, mais aussi allemande et tsariste. Des proclamations monarchistes et antisémites ont été répandues dans les camps de Felletin, de La Courtine et dans les hôpitaux russes. A Nice, les contre-révolutionnaires sont, dit-on, en relations avec la grande-duchesse Anastasie Mikhailovna, qui séjourne tantôt là, tantôt en Suisse. Dans ce dernier pays, d'après des cercles touchant de près au ministère des affaires étrangères français, le défunt ministre de Russie à Berne, Bacheracht, paraissait à un haut degré suspect de liaison avec les Allemands. L'attaché militaire général Golovan m'a dit la même chose de sa veuve... Golovan et les Français soupçonnent aussi Bibikov, qui avait succédé à Bacheracht. Il a été révoqué par Milioukov, mais séjourne encore en Suisse (1). Bibikov et un certain Boubnov

(1) Le 16/29 septembre 1917, il télégraphiait au ministre des affaires étrangères qu'il ne pouvait rentrer en Russie avant d'avoir été autorisé à se faire transférer 250.000 roubles à un taux de faveur. (*Pravda*, 16/29 nov. 1917.)

seraient liés avec une comtesse Golitsyn qui habitait à Munich avant la guerre et serait la maîtresse de l'attaché militaire allemand. D'autre part, la veuve de Bacheracht aurait autrefois été la femme morganatique d'un grand-duc de Hesse. — D'une façon générale, le personnel diplomatique actuel est toujours dévoué à l'ancien régime et continue à se montrer hostile aux réfugiés révolutionnaires.]

53. — Le traité entre le Japon et l'Amérique.

En octobre 1917, les Etats-Unis et le Japon conclurent un traité pour interdire « à quelque gouvernement que ce soit d'acquérir en Chine des droits et privilèges particuliers incompatibles avec l'intégrité et l'indépendance de la Chine », les Etats-Unis reconnaissant cependant au Japon des intérêts spéciaux en Chine, attendu, était-il dit, que « sa position géographique lui donne un droit à de tels intérêts ». A. Alek a publié à ce sujet dans la *Pravda* du 16/29 déc. 1917 un article citant un grand nombre de dépêches secrètes :

Le ministre des affaires étrangères du Japon, vicomte Motono, « donna à comprendre » à

l'ancien ambassadeur de Russie, lorsqu'il lui communiqua le texte du traité japono-américain, que lui « Motono, dans la réalité, se rend bien compte qu'il sera impossible d'éviter plus tard des malentendus avec l'Amérique. Mais, il se rend compte aussi que l'influence prépondérante du Japon en Chine et les moyens de pression dont il dispose, lui donnent la supériorité sur les Etats-Unis pour réaliser son interprétation du traité [1]. »

Quels sont ces « moyens de pression » ? L'ambassadeur britannique a répondu : « Sir W. Conyngham Greene m'a dit confidentiellement que d'après les rapports de l'attaché militaire anglais au Japon, ce dernier pays a l'intention d'armer l'année prochaine ses troupes de carabines d'un modèle perfectionné, ce qui lui permettra alors de céder à la Chine toutes les carabines qu'il aura en trop... Le Cabinet de Tokio ne vit aucun motif de ne pas donner satisfaction aux désirs du ministère de la guerre chinois, d'autant plus que les armes vendues à la Chine ne serviront pas à équiper une expédition punitive, mais à transformer deux ou trois divisions modèles. On a en vue, en

---

[1] Dépêche secrète n° 76 de Tokio à Terechtchenko, 23 oct./5 nov. 1917.

outre, de remettre à la Chine 300 canons avec leurs munitions, mais il faut 12 à 18 mois pour les préparer... »

La fourniture d'armes à la Chine ne produisit pas une impression favorable sur les Anglais et les Américains... L'envoyé américain à Pékin fit des représentations ou du moins mit en garde le Gouvernement chinois en ce qui concerne le genre d'agissements des Japonais sur cette question. Quand on demanda au ministre du Japon s'il y avait quelque chose de vrai dans ce qu'annonçaient les journaux au sujet des remontrances américaines, « le vicomte Motono haussa les épaules et dit que la conduite de l'ambassadeur américain l'étonnait et qu'il ne pouvait se l'expliquer que par le désir des diplomates américains de donner sur toutes choses des conseils au Gouvernement chinois (1). »

Comment la Chine a-t-elle accepté son rôle de pupille? Le prince Koudachev, l'ancien envoyé à Pékin, télégraphiait le 27 octobre/9 novembre à Terechtchenko] :

« On a publié les protocoles de la mission Lansing au sujet de la reconnaissance par l'Amé-

---

(1) Dépêche 75, 23 oct./5 nov. 1917.

rique d'intérêts spéciaux du Japon en Chine : ils ont produit ici une impression écrasante. Les journaux remarquent que la reconnaissance par deux gouvernements d'intérêts spéciaux sur le territoire d'un troisième est un affront pour ce dernier. Beaucoup pensent que le prestige des Etats-Unis en diminuera dès maintenant, car ils ont fait voir à la Chine qu'elle n'a pas à attendre leur aide dans les affaires politiques. »

Si les Américains « avec la naïveté qui est le propre de la diplomatie américaine » (comme l'écrivait à Terechtchenko l'ancien ambassadeur à Washington Bakhmetev [le 14-27 octobre 1917]), malgré toutes leurs protestations amicales que la tutelle est interprétée très largement par les Japonais et que cette interprétation produit des conséquences regrettables, font semblant de ne pas se rendre compte de la position de la Chine, les Chinois eux s'en rendent compte nettement, et à ce sujet, il existe parmi eux deux courants :

L'un, représenté par la *Gazette de Pékin*, journal officiel, comprend le gouvernement et « le monde des affaires » et exprime les dispositions des marchands et des fonctionnaires... Cette « bourgeoisie » fut affligée de ce que l'envoyé chinois à Washington resta dans l'ignorance

au sujet d'un acte de première gravité[1]... [mais depuis elle s'est consolée en songeant aux avantages que lui apportera la collaboration économique du Japon. L'autre courant est représenté par la presse du sud de la Chine : elle ne s'intéresse pas à la position de l'Amérique, car elle sait que la diplomatie américaine, comme l'européenne, a deux poids et deux mesures, l'un pour les forts et l'autre pour les faibles.]

---

(1) A dire vrai, l'envoyé russe à Washington ne prévit rien non plus. Il rapporte de la mission d'Ishii à Washington : « Actuellement nous nous expliquons graduellement les problèmes de la mission du marquis Ishii et les résultats auxquels il est arrivé. Je sais que les prétentions du Japon à des droits prépondérants en Chine ne peuvent faire l'objet d'une négociation avec la diplomatie américaine... Je dois dire que mes conversations avec des financiers américains m'ont confirmé dans ce que je soupçonnais de la méfiance des capitalistes américains à l'égard des propositions du Japon. » (7 sept. 1917.)



TABLE DES MATIÈRES



EXTRAIT DU CATALOGUE

AUGUSTE GAUVAIN. — **L'Europe au Jour le Jour.** — Recueil d'histoire contemporaine, grand in-octavo.

Tome I. — LA CRISE BOSNIAQUE (1908-1909). Prix . . . **7 50**

Tome II. — DE LA CONTRE-RÉVOLUTION TURQUE AU COUP D'AGADIR (1909-1911). Prix . . . **7.50**

Tome III. — LE COUP D'AGADIR (1911). Prix . . . **7.50**

Tome IV. — LA PREMIÈRE GUERRE BALKANIQUE (1912). Prix . . . **7.50**

Tome V. — LA DEUXIÈME GUERRE BALKANIQUE (1913). Prix . . . **9 »**

Tome VI. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE EUROPÉENNE (1913-1914). Prix . . . **9 »**

(Le Tome VII paraîtra le 1er Décembre 1919.)

AUGUSTE GAUVAIN. — **L'Encerclement de l'Allemagne.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix . . . **8 »**

FERNAND ROCHES. — **Manuel des Origines de la Guerre** — *Causes lointaines* — *Cause immédiate.* Préface de M. A. DE LAPRADELLE, professeur de Droit des Gens à la Faculté de Droit de Paris. Avec un tableau synoptique en deux encres et un index des noms propres (500 pages). Prix . . . **6.60**

A. LUGAN. — **Les Problèmes internationaux et le Congrès de la Paix** *(Vue d'ensemble).* Un vol. in-8. Prix . . . **8.90**

ÉDOUARD PAYEN. — **Belgique et Congo.** — Une carte. Un vol. in-16 Bossard. Prix . . . **2 »**

LOUIS ENGERAND. — **L'Opinion Publique dans les Provinces Rhénanes et en Belgique.** 1789-1815. Préface de M. LOUIS MARIN, député de Nancy. Un vol. in-8. Prix . . . **4 20**

Président W. Wilson. — **Messages, Discours, Documents diplomatiques relatifs à la guerre mondiale.** — Traduction conforme aux textes officiels, publiée avec des notes historiques et un index par Désiré Roustan, professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand. **Volume I :** *18 août 1914-8 janvier 1918* ; **Volume II :** *11 février 1918-4 mars 1919* — Appendice et Index. 2 vol. in-8 (*se vendant séparément*). Prix de chacun....... **4.50**

James Brown Scott. — **Notes de James Madison sur les Débats de la Convention fédérale de 1787 et leur relation à une plus parfaite Société des Nations.** — Traduit et préfacé par M. A. de Lapradelle, professeur de Droit des Gens à l'Université de Paris. Un vol. in-8. Prix **4.50**

A. Albert Petit. — **La France de la Guerre.** — Recueil grand in-octavo : Tome I (Août 1914 — Mars 1916). Tome II (Mars 1916 — Septembre 1917). *Pour paraître :* Tome III (Septembre 1917 — Juin 1919). Prix de chaque Tome .... **9 »**

Édouard Payen. — **La Neutralisation de la Suisse et de la Savoie.** — Une carte hors texte. Un vol. in-16 Bossard. Prix.. **2 »**

Charles Frérier. — **Les Étapes de la Crise Grecque.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix.............................. **3.90**

Jules Chopin (alias Jules Pichon). — **L'Unité de la Politique Italienne.** — Une carte hors texte. Un vol. in-16 Bossard. Prix... **2.70**

Louis Hautecœur. — **L'Italie sous le Ministère Orlando. 1917-1919** — Un vol. in-8. Prix................... **7.50**

D. Draghicesco. — **Les Roumains** (Transylvanie, Bucovine, Banat). — Une carte. Un vol. in-16 Bossard. Prix. **8.90**

P. N. Milioukov. — **Le Mouvement intellectuel russe** — 4 portraits hors texte. Un vol. grand in-8. Prix **12 »**

A. Chaboseau. — **Les Serbes, Croates et Slovènes.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix............................. **1.80**

Frano Cvijetiša. — **Les Yougoslaves.** — Deux cartes hors-texte. Un vol. in-16 Bossard. Prix.................... **3 60**

Olof Höijer. — **Le Scandinavisme dans le passé et dans le présent.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix **1 80**

Louis Dumur. — **Les Deux Suisse — 1914-1918.** — Un vol. in-8. Prix.................................... **6 »**

V. Dédéček. — **La Tchécoslovaquie et les Tchécoslovaques.** — Préface de M. Jules Chopin. Une carte hors texte. Un vol. in-16 Bossard. Prix.................... **3 90**

Bertrand Bareilles. — **Le Rapport Secret de Carathéodory Pacha, premier plénipotentiaire ottoman, sur le Congrès de Berlin, adressé à la S. Porte.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix............................ **3.90**

Jacques Ancel. — **L'Unité de la Politique Bulgare.** — Une carte. Un vol. in-16. Prix.................... **2 40**

Jules Chopin. — **Le Complot de Sarajévo.** — Une carte. Un vol. in-16. Prix.............................. **2.40**

Stephen Osusky et Jules Chopin. — **Magyars et Pangermanistes.** — Deux cartes hors texte. Un vol. in-16 Bossard. Prix.. **3 60**

Les Discours de Guillaume II pendant la Guerre, recueillis et traduits par Mme Marie Méring. — Une brochure in-8. Prix.................................... **1.80**

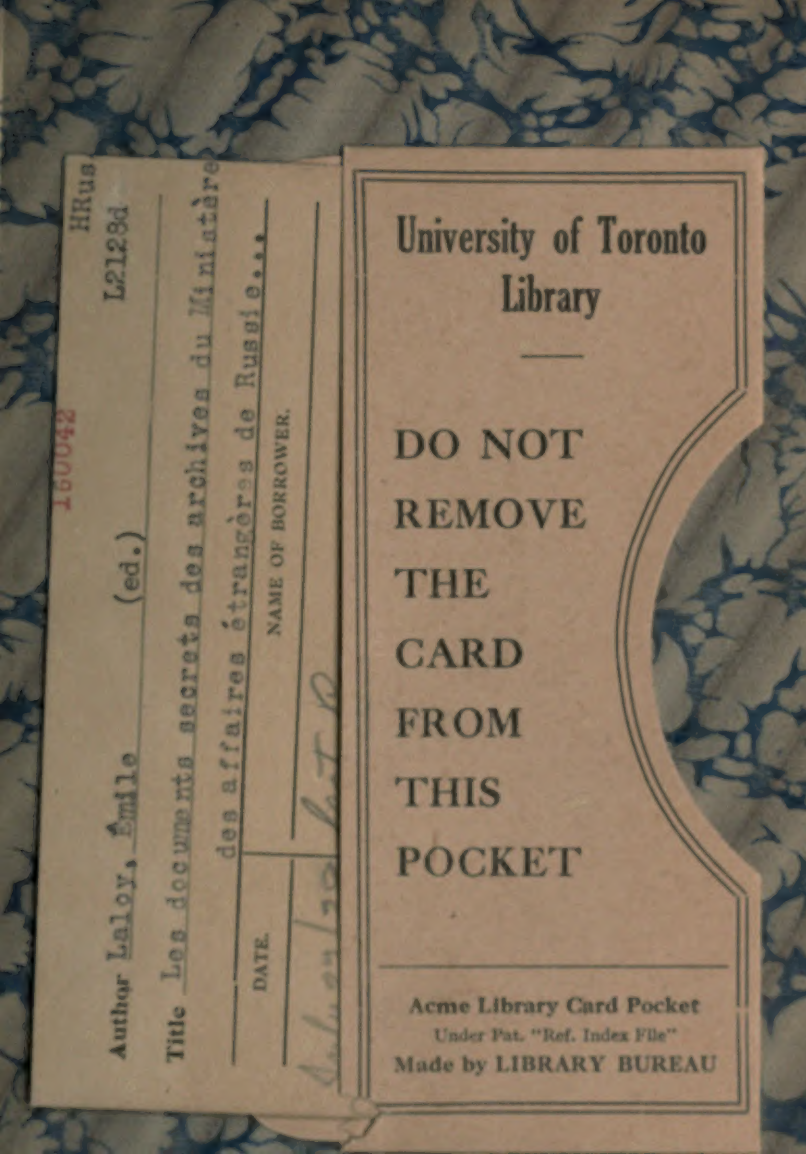
Julien Rovère. — **L'Affaire de Saverne.** — Un vol. in-16 Bossard. Prix.................................... **1.80**

Charles Andler. — **Le Socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine.** Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès. 1912-1913. (Collection de la Revue « L'Action Nationale »). Prix.................... **4 50**

Alfredo Niceforo. — **Les Germains.** — *Histoire d'une idée et d'une « race ».* Traduction de *I Germani,* par Georges Hervo. Édition revue et remaniée par l'auteur. Prix.. **3 90**

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.




HRus
L2128d
160042
Author Laloy, Émile (ed.)
Title Les documents secrets des archives du Ministère des affaires étrangères de Russie....
DATE.
NAME OF BORROWER.
University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

